

JOURNAL DES CAMPAGNES



L'industrie agricole doit toujours être la base de la richesse des nations.

13ème Année

Jeudi, 31 Mai 1894

No 18

JOURNAL Des Campagnes

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les JEUDIS et contenant toute les nouvelles de la semaine

Prix de l'abonnement : UNE PIASTRE POUR LA FRANCE : 10 FRANCS.

Strictement payable d'avance

THS. CHAPUIS,

DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE

11 & 13, RUE BUADE, H.-V., QUEBEC

LÉGER BROUSSEAU

— ÉDITEUR —

11 & 13, rue Buade,
QUEBEC.

TROIS-RIVIÈRES EN LIESSE

LES NOCES D'OR DE MGR LAFLECHE

Grandes solennités

Notes biographiques

Trois-Rivières, 22.—La jolie ville des Trois-Rivières est en liesse au sujet du jubilé sacerdotal de son prélat vénéré, Mgr Lafleche. La température est tout ce que l'on pourrait désirer de plus beau. Toutes les rues principales sont pavées et une foule d'ouvriers travaillent à la décoration des maisons des citoyens.

La résidence de M. le maire Panneton offre un très joli coup d'œil, ainsi que celle de plusieurs autres.

Jusqu'à présent, trois évêques, Nos Seigneurs Duhamel, d'Ottawa; Emond de Valleyfield et McDonald, de Charlotetown, ainsi qu'environ 120 prêtres, sont ici. Monsieur Marois représente le cardinal. La fête s'est ouverte, ce matin, à cinq heures, par une salve de coup de canon, sur le plateau. A sept heures, Sa Grandeur Mgr Lafleche a célébré une messe basse à l'hôpital St Joseph. Puis déjeuner chez les cœurs de la Providence. De là, on s'est rendu chez les orphelins, où une séance des plus intéressantes a eu lieu. La réception offerte à Mgr Lafleche à l'académie commerciale, des Frères des écoles chrétiennes a aussi été très brillante. La grande salle, magnifiquement décorée de pavillons, banneroles et coussons, offrait un charmant coup d'œil. Un programme des mieux choisis avait été préparé pour la circonstance.

La fanfare "l'Union Musicale" a fait entendre les plus jolis morceaux de son répertoire. Ont aussi pris part à la représentation. MM. A. Parent, W. Paquin, H. Marcotte, Jose h Grant et L. Teacdale. Ces messieurs se sont acquittés de leurs rôles à la perfection.

A midi et demi a lieu le dîner chez les mères Ursulines.

M. le chancelier F. Béland a droit à nos remerciements pour la courtoisie et la bienveillance dont il a fait preuve à notre égard.

La partie principale de la démonstration n'a lieu que cette après-midi, ce soir et demain. A neuf heures demain matin une grande messe pontificale sera célébrée par Sa Grandeur. La cathédrale a été décorée avec beaucoup de goût. On attend cette après-midi, environ 300 prêtres de toutes les parties du pays. Ce soir il y aura grand illumination. Le programme pour cette après-midi comprends une séance par les élèves du couvent, l'adresse des élèves du séminaire de Saint-Joseph, le souper au séminaire et une grande séance dramatique et musicale.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Il y a aujourd'hui cinquante ans que le vénérable et vénéré évêque de Trois-Rivières exerce le sacerdoce. Nulle figure parmi le clergé canadien n'est plus sympathique que celle de Mgr Lafleche, nul évêque ne possède plus entièrement le cœur des catholiques qui ont le bonheur d'habiter son diocèse.

Mgr Louis-François Richer Lafleche, né à Sainte-Anne de la Pérade, le 4 septembre 1818, fut ordonné prêtre, à Québec, le 7 janvier 1844, par Mgr Turgeon.

Après avoir exercé le ministère en qualité de vicaire, à Saint-Grégoire, il partit le 14 avril 1844 pour les missions de la Rivière-Rouge et du Nord-Ouest. Il y demeura jusqu'au 4 juin 1856, époque à laquelle il s'embarqua pour revenir à Québec. Le 4 juillet 1856, il arrivait à Montréal. De retour de ses missions, il devint membre de la corporation du séminaire de Nicolet, dont il fut supérieur avec le titre de vicaire-général du diocèse des Trois-Rivières. En 1861, le 8 septembre, il fut appelé à l'évêché des Trois-Rivières par Mgr Thomas Cooke, qui le chargea de l'administration des finances de l'évêché, avec le titre de curé, en 1862.

Le 23 novembre 1866, le Pape Pie IX le nomma évêque d'Authédon, "in partibus infidelium", et coadjuteur de l'évêque des Trois-Rivières, "cum futura successione."

Il fut consacré sous ce titre dans la cathédrale des Trois-Rivières, le 25

février 1867, par Mgr Baillargeon, évêque de Tloa, administrateur de l'archidiocèse de Québec, assisté des évêques de Toronto et de Saint-Hyacinthe.

Le 11 avril 1869, Mgr Cooke, devenu infirme, le nomma administrateur du diocèse, et le 30 avril 1870, étant au concile du Vatican, il devint évêque en titre des Trois-Rivières par le décès de Mgr Cooke. Il prit possession du siège le 3 juin suivant par procuration donnée à M. le grand-vicaire Chs-Oliver Caron.

Mgr Lafleche assista au concile oecuménique du Vatican en 1870, et fit ensuite cinq autres voyages à la Ville Éternelle, en diverses circonstances.

A l'occasion des fêtes du vingt-cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale, il y a deux ans, Mgr Lafleche a reçu du Saint-Père une marque de satisfaction et d'estime : il a été créé évêque assistant au trône papal.

Mgr Lafleche est doué d'une des plus belles intelligences et d'un des caractères les plus généreux que l'on puisse rencontrer. A ces dons de la Providence, il joint ceux qui procurent l'étude, le travail et la méditation. Un trait fera voir sa force de travail. Il n'y a pas bien des années encore que le Saint-Père donnait saint Thomas d'Aquin comme patron aux écoles et faisait pour ainsi dire du docteur Angélique l'auteur constitutionnel de l'Eglise et de la Foi. Mgr Lafleche était déjà assez âgé à cette époque : il avait passé la cinquantaine. Cela ne l'arrêta pas ; il se mit à l'étude ; prenant toutes ses connaissances théologiques, il les soumit à l'épreuve de la doctrine de saint Thomas et en quelques années, il avait refait tout son cours de théologie.

Quoi qu'on ait pu dire aussi, Mgr Lafleche est un homme de progrès. Les Triflaviens savent l'intérêt qu'il porte au développement de leur ville et du diocèse. Chaque entreprise nouvelle est l'objet de son attention spéciale et il lui aide autant qu'il le peut. Mais c'est surtout par son zèle pour l'éducation qu'il se distingue. Il fut l'un de ceux qui aidèrent le plus à la fondation du séminaire des Trois-Rivières dont il a suivi les progrès avec un soin jaloux.

Ainsi, lorsqu'on commença dans la province une campagne pour donner une plus large part à l'éducation commerciale de la jeunesse, il se trouva que le séminaire de Trois-Rivières était l'un des premiers et avant ce mouvement, avait sous l'inspiration de Mgr Lafleche, réduit de près de deux ans le cours classique pour ajouter le même espace de temps à un cours commercial. De même aussi, Mgr Lafleche sut prendre sur sa caisse particulière pour envoyer des jeunes prêtres à Rome s'y perfectionner

dans les sciences théologiques. De même encore, il fut de tous les évêques, l'un des plus zélés à propager l'enseignement agricole dans son diocèse.

Il a puissamment contribué à l'établissement dans toutes les parties de son domaine épiscopal, de couvents, écoles des frères, institutions enseignantes de toutes sortes dont il surveille lui-même les progrès et le développement.

La même attention et le même soin il les a consacrés à la fondation d'hospices et d'hospices, car il est un ami des pauvres et des malheureux qui mettent souvent sa bourse à contribution.

Mgr Lafleche est un convaincu du rôle civilisateur et chrétien de la race française en Amérique. C'est pour cela qu'il a toujours prêché l'attachement au sol et travaillé de toutes ses forces contre l'émigration. Il voudrait voir sa race forte et puissante s'implanter partout dans le sol de ses pères, pour y propager l'idée française et chrétienne. Il est trop éclairé pour ne pas comprendre que ce but implique nécessairement la conservation intégrale et sans alliage des principes chrétiens qui seuls peuvent faire vraiment grande et forte une nation.

Déjà une partie de la carrière de Mgr Lafleche est passée à l'histoire ; mais elle n'est pas finie. Sa Grandeur jouit encore d'une santé solide, son intelligence n'a rien perdu de son brillant éclat, et son patriotisme conserve tout sa force et sa vitalité.

Mgr LAFLECHE

DEUXIEME JOUR DES FETES

Messe Pontificale

Banquet, adresses, etc,

Trois-Rivières, 23.

Le deuxième jour des fêtes s'ouvrit à neuf heures par une messe solennelle à la cathédrale, bondée d'une foule de fidèles.

Rien n'est plus imposant que l'entrée des onzes prélats, drapés dans leur pourpre, dans la basilique des Trois-Rivières, dont les murs disparaissent sous le nombre et l'éclat des décorations.

Des inscriptions appropriées à la circonstance couraient au dessous des voûtes, des faisceaux de drapeaux multicolores, des écussons enguirlandés, des oriflammes artistiquement agencées, le tout présentait un coup d'œil féérique.

La messe a été chantée par l'évêque jubilaire, assisté de Mgr Marois, repré-

sentant l'évêque métropolitain. Le chanoine Rouleau, représentant l'évêque de Rimouski, et le chanoine Campeau, représentant de l'évêché d'Ottawa agissaient comme diacres d'honneur. Les diacres d'office étaient les deux neveux de Mgr Lafleche, Téléphore et Edouard Lafleche, le premier curé de Batiscan, le second curé de St Paulin.

Maître des cérémonies, le chancelier Béland. Tous les autres offices étaient remplis par les séminaristes.

Au cœur on voyait 11 évêques, quatre protonotaires apostoliques, le chapitre de la cathédrale, le chanoine honoraire de la basilique de Lorette, Mgr Boucher, les représentants de tous les chapitres de la province, les représentants de toutes les communautés religieuses du pays, les représentants de toutes les maisons de haute éducation de la province et au-delà de 350 prêtres.

L'orphéon du collège sous l'habile direction de M. Panneton, a fait les frais de la musique qui, disons-le de suite, était digne de la circonstance.

Le Rév. Père Hamond prêcha le serment de circonstance. L'espace nous manque pour publier cette pièce d'éloquence consacrée à célébrer les mérites et les hautes qualités d'un des vénérables patriarches de l'épiscopat canadien-français. Nous en ferons plutôt une analyse, afin que nos lecteurs suivent progressivement la marche des idées du jésuite dans l'exposé de ses saines doctrines, offerte avec tout le lustre, le brillant de la littérature classique.

Il prit pour texte ces paroles : *Testimonium perhibuit veritati.*

La plus grande grâce que Dieu puisse faire à un homme est de lui donner la vérité surnaturelle par ce qu'il lui donne en même temps le pouvoir de devenir un fils de Dieu.

La plus noble mission qu'il puisse lui confier est de le choisir pour propager cette vérité, pour la communiquer aux autres hommes, par ce que, par cette mission, il l'associe à l'œuvre créatrice et libératrice qu'il est venu lui-même accomplir sur la terre.

"Je suis venu, dit-il, pour que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient avec abondance."

Or, la vérité c'est la vie, c'est la révélation de ce monde supérieur et invisible auquel l'homme tient et par son origine et par ses destinées immortelles. C'est la lumière faite sur toutes les grandes questions autour desquelles la raison et la science s'étaient exercées en vain durant des siècles. C'est la liberté qui délivra l'intelligence de l'erreur, qui affranchit le cœur de ses passions et qui, mettant tout dans l'ordre et dans l'harmonie,

établit le royaume de Dieu sur la terre comme il est établi au ciel.

Magnifique présent de Jésus aux hommes ! La vérité a changé la face du monde. Au milieu de nations assises à l'ombre de la mort elle a créé le peuple qui vit de lumière et d'amour et qui, plein d'espérance, marche vers ses destinées glorieuses à la suite de celui qui est la joie, la vérité, la vie.

Après avoir donné à ses contemporains, la vérité divine, Jésus voulut aussi en faire jouir les générations futures. Il choisit des hommes pour collaborer à cette œuvre divine, il leur communiqua sa puissance, il leur expliqua l'étendue, et la sublimité de leur mission : "Allez, enseignez toutes les nations." Il fonda son église.

Et depuis 1800 ans l'église, à l'exemple de Jésus envoie aux peuples ses Evêques qui disent à tous, suivez-nous nous vous parlons au nom de Celui qui est la joie, la vérité, la vie.

Pour remplir dignement cette mission, il faut à l'apôtre de la vérité des qualités qui dépassent de toutes parts les forces humaines, une vertu qui s'élève bien au-dessus de ce que l'on s'est plu à nommer l'héroïsme humain.

Il doit montrer aux hommes Jésus vivant de nouveau en sa personne. Jésus parlant de nouveau avec une force et une douceur toute divine.

La vérité, fille du ciel, a sur la terre des ennemis nombreux et puissants. Le monde la déteste parce qu'elle révèle la fausseté de ses maximes et de ses mœurs. Le démon la combat de toute son énergie par ce qu'elle ruine son empire.

L'Apôtre de la vérité devra donc avoir le courage de l'exposer à tous et dans toutes les circonstances.

L'Apôtre de la vérité sera un homme de dévouement et de zèle à sa mission, il sacrifiera ses intérêts personnels, son repos, ses forces.

Ici, l'orateur s'adressant à Monseigneur, lui dit : Monseigneur, il y a 50 ans, l'Eglise remettait entre vos mains ce dépôt sacré de la vérité et vous donniez mission de la transmettre aux âmes.

La fête de ce jour nous invite à examiner cette longue carrière et à porter un jugement. Je ne veux pas être votre panégyriste, Mgr, votre modestie en serait blessée ; mais je vous rendrai justice et je serai le porte-voix de tous ceux qui vous ont connu, en disant que dans votre vie sacerdotale et durant toute votre carrière épiscopale, toujours et partout, vous avez tenu à honneur d'être, avant tout, l'homme de la vérité.

Aux pauvres sauvages du Nord-Ouest vous l'avez donnée cette vérité divine avec le zèle d'un apôtre et le courage d'un martyr.

Elevé sur le siège épiscopal des Trois-Rivières, vous avez considéré comme votre premier devoir de lui rendre, en toute occasion, un témoignage éclatant. Par la parole et par la plume, aux citoyens de votre bonne ville et aux habitants des campagnes, vous n'avez cessé de prêcher Jésus de faire aimer et estimer la vérité de Jésus ; et tout le monde en convient.

Vous avez connu la contradiction. Jésus et les apôtres en furent-ils exempts ? Vous avez subi l'insulte de ceux qui trouvaient votre parole et trop hardie et trop pressante. C'est votre gloire ! Le monde ne s'attaque qu'aux forts, il ne combat que ceux en qui il reconnaît des ennemis redoutables, capables de déjouer ses plans mauvais et de faire échouer ses entreprises perfidieuses.

Mais, amis et adversaires ont toujours rendu un hommage mérité à votre loyauté aussi bien qu'à la bonté de cœur qui se montrait dans toute votre conduite.

Dans les Saintes Ecritures, la miséricorde et la vérité vont toujours ensemble. Ce sont deux cœurs célestes qui se présentent aux hommes en se donnant la main.

Le prédicateur parla ensuite de la vérité et de ses œuvres.

On ne peut pas aimer la vérité d'un amour ardent sans vouloir la communiquer aux hommes ; c'est un feu dévorant qui demande des aliments.

Un homme de grande foi sera aussi un homme de grandes œuvres.

Dans sa carrière, Mgr a fait de grandes œuvres :

Œuvres d'éducation, écoles et couvents multipliés sur tous les points de votre diocèse, pour donner aux petits enfants le trésor le plus précieux : une éducation catholique

Œuvres de charité pour soulager les misères et consoler les souffrants.

Œuvre apostolique, surtout pour préparer des prêtres et les former.

Le semeur de vérités est un homme de sacrifices et de dévouement, mais Jésus lui a promis, dès cette vie une récompense qui le dédommagera amplement de ses travaux et stimule sans cesse son ardeur.

Parlant de l'évêque et de la patrie, le Rév. Père développe ces idées :

Heureux le peuple qui prend le Seigneur pour chef et pour guide. Il marchera vers ses destinées dans la pleine lumière de la vérité, ses lois feront écho aux lois éternelles qui sont l'ordre et l'harmonie, ses affaires publiques seront administrées avec justice ; les familles établies sur des bases inébranlables verront la paix et le bonheur s'asseoir au foyer domestique.

C'est l'heureuse condition du Canada, parce que jusqu'à ce jour il a pris pour règle de sa vie politique, sociale et domestique la vérité même de Jésus. Et cette vérité, c'est à ses évêques qu'il la doit.

Tous les historiens en conviennent : "Les évêques ont formé la nation française comme les abeilles forment leur ruche." Tous ceux qui savent l'histoire de la Nouvelle-France l'avouent. Les évêques ont sauvé le berceau de la nationalité canadienne et les évêques seuls pourront lui assurer un avenir.

En 1763, la Nouvelle-France changea de destinée politique.

L'on a coutume de remercier la Providence d'avoir soustrait le Canada aux horreurs de la révolution française et cette reconnaissance est légitime, je l'admets, mais ce péril n'était pas le seul qui menaçait alors l'existence de ce jeune peuple. Il y en avait un autre bien autrement redoutable et qui eût tué fatalement toutes les espérances de ce peuple.

En 1763, la Nouvelle-France changea de destinée politique.

L'on a coutume de remercier la Providence d'avoir soustrait le Canada aux horreurs de la révolution française et cette reconnaissance est légitime, je l'admets, mais ce péril n'était pas le seul qui menaçait alors l'existence de ce jeune peuple. Il y en avait un autre bien autrement redoutable et qui eût tué fatalement toutes les espérances de ce peuple.

En 1763, la Nouvelle-France changea de destinée politique.

L'on a coutume de remercier la Providence d'avoir soustrait le Canada aux horreurs de la révolution française et cette reconnaissance est légitime, je l'admets, mais ce péril n'était pas le seul qui menaçait alors l'existence de ce jeune peuple. Il y en avait un autre bien autrement redoutable et qui eût tué fatalement toutes les espérances de ce peuple.

En 1763, la Nouvelle-France changea de destinée politique.

L'on a coutume de remercier la Providence d'avoir soustrait le Canada aux horreurs de la révolution française et cette reconnaissance est légitime, je l'admets, mais ce péril n'était pas le seul qui menaçait alors l'existence de ce jeune peuple. Il y en avait un autre bien autrement redoutable et qui eût tué fatalement toutes les espérances de ce peuple.

En 1763, la Nouvelle-France changea de destinée politique.

L'on a coutume de remercier la Providence d'avoir soustrait le Canada aux horreurs de la révolution française et cette reconnaissance est légitime, je l'admets, mais ce péril n'était pas le seul qui menaçait alors l'existence de ce jeune peuple. Il y en avait un autre bien autrement redoutable et qui eût tué fatalement toutes les espérances de ce peuple.

En 1763, la Nouvelle-France changea de destinée politique.

L'on a coutume de remercier la Providence d'avoir soustrait le Canada aux horreurs de la révolution française et cette reconnaissance est légitime, je l'admets, mais ce péril n'était pas le seul qui menaçait alors l'existence de ce jeune peuple. Il y en avait un autre bien autrement redoutable et qui eût tué fatalement toutes les espérances de ce peuple.

En 1763, la Nouvelle-France changea de destinée politique.

L'on a coutume de remercier la Providence d'avoir soustrait le Canada aux horreurs de la révolution française et cette reconnaissance est légitime, je l'admets, mais ce péril n'était pas le seul qui menaçait alors l'existence de ce jeune peuple. Il y en avait un autre bien autrement redoutable et qui eût tué fatalement toutes les espérances de ce peuple.

En 1763, la Nouvelle-France changea de destinée politique.

avec la jeunesse est venue aussi, à l'intérieur, l'effervescence des passions impatientes du joug que la vérité leur impose, tandis qu'à l'extérieur, l'ennemi jaloux de la vigueur et de la beauté de ce jeune peuple s'est levé pour lui ravir ses libertés et lui donner des fers.

En face de ce double péril, la grande voix de l'épiscopat canadien s'est élevée, majestueuse et unanime.

Elle a dénoncé avec vigueur les menées de l'ennemi : le mauvais livre, la mauvaise presse, le mauvais théâtre qui ne fleurissent que chez les peuples en corruption ou en train de se corrompre.

Avec la dignité mais aussi avec la force qui conviennent à la vérité, elle a proclamé les droits de Dieu et réclamés les libertés les plus chères à des hommes et à des chrétiens ; la liberté de donner à leurs enfants une éducation catholique et de leur faire parler la langue de leur mère.

Bien au-dessus des sphères inférieures où se meuvent les ambitions personnelles, où s'agitent les intérêts privés, où la prudence humaine, en face des dangers qui menacent les droits de l'homme libre et du chrétien, se demande s'il faut parler ou s'il serait plus avantageux de se taire, la grande voix de l'épiscopat a retenti d'un bout à l'autre de la Puissance, loyale et courageuse comme la vérité qu'elle proclame.

Les Canadiens catholiques l'entendront, ils la graveront dans leur cœur, et quand le temps sera venu, la grande voix du peuple unie à la voix de ses Evêques demandera avec énergie et persévérance justice et liberté.

Jamais encore, l'histoire le proclame, jamais on n'a réussi à désagréger un peuple uni de tête et de cœur à son épiscopat catholique. Voyez l'Irlande, voyez même l'infortuné Pologne, voyez le Canada depuis tantôt 125 ans de lutte.

La victoire de l'avenir est là, dans la force de la vérité catholique proclamée par les Evêques et par les peuples unis à leurs Evêques.

La péroraison fut enlevée, pathétique. Nous la citons presque textuellement.

Eglise des Trois-Rivières, réjouis-toi en ce grand jour ! Tressaille d'allégresse, fais monter vers Dieu tes chants de reconnaissance !

Nous fêtons aujourd'hui l'un des plus intrépides champions des droits de l'Eglise et de la vérité.

La proclamer fut sa mission, la faire pénétrer partout dans les têtes et dans les cœurs a été sa gloire, la voir porter ses fruits de paix et de bénédiction est sa récompense.

Anges des nombreuses paroisses fondées par ce grand semeur de vérités, unissez-vous à l'ange protecteur de ce diocèse pour chanter gloire à Dieu et gloire à son dévoué serviteur, offrez-lui vos actions de grâces, présentez-lui vos prières.

Puissions-nous, durant de longues années encore entendre cette voix qui parle si bien de Religion et de Patrie. Puissions-nous, longtemps encore, jouir des bienfaits que répand autour de lui cet infatigable semeur de vérités, cette colonne inébranlable de la foi catholique et ce grand Patriote.

Après la messe, on a chanté le *Te Deum*, cantique d'action de grâces pour remercier Dieu des bontés accordées puis plusieurs adresses ont été présentées à Mgr Lafèche, l'une au nom du clergé, par M. l'abbé Rhault, grand vicaire du diocèse, l'autre au nom des citoyens de la ville, par le maire, M. Panneton, et une troisième, par le notaire Bernier, au nom des citoyens de la paroisse de Saint-Grégoire, où Mgr Lafèche a déjà été curé.

Monseigneur a répondu à toutes ces adresses avec toute l'éloquence qu'on lui connaît. A l'évocation de son passé, le digne vieillard semblait rattraper ses énergies et ses ardeurs de jeunesse. Sa voix était vibrante, son geste vif. Il remercia toutes les personnes présentes des marques non équivoques de sympathie qu'elles lui avaient procurées.

Il était près d'une heure quand les cérémonies prirent fin à la basilique.

Les évêques escortés des membres du clergé, se rendirent ensuite à l'hôtel de ville où les dames de la ville leur avaient préparé un superbe festin, dans la grande salle des séances, artistiquement décorée pour les circonstances. Les murs disparaissaient sous le nombre des drapeaux, écussons oriflammes, courants verdure, etc.

Les trois cents convives prirent place sur six grandes tables, chargées des mets les plus succulents.

En se mettant à table les convives eurent l'agréable surprise de trouver délicatement dissimulées dans leur serviette de jolies cartes contenant les mots suivants.

A NOS HOTES

Soyez les bienvenus à ce joyeux banquet, Vous qui venez fêter notre Prélat illustre ! Réunis par l'amour, l'estime et le respect, Sur un nom déjà grand, vous jetez un beau lustre ! Cinquante ans de labeurs héroïques, constants, Dépensés pour le Maître, et sa céleste Vigne, N'ont pu — cela réjouit nos cœurs reconnaissants, Du déclin de sa force amener aucun signe.

Tel un fort puissant passe à travers les âges, Résiste à l'aquillon, et brave les orages, Tel, nous le contemplant après mille combats, Debout et lumineux, guidant toujours nos pas !

Grands Prélats, ses amis ! Saints Prêtres ses disciples, Demandez avec nous pour Lui, grâces multiples ; Que Dieu laisse à l'Eglise — et bien longtemps [encore] Du diocèse aimé, briller la Flèche d'Or !

Comme nous l'avons dit, ce sont les dames qui ont organisé le banquet, et elles méritent des félicitations, car ce fut charmant au possible. Les dames patronnesses étaient : présidente, Mme Denichaux ; vice-présidente, Mme Carignan ; secrétaire, Mme Bournival ; trésorière, Mlle Godin.

Durant le repas, Monseigneur a reçu un grand nombre de télégrammes, entre autres celui-ci :

"Zouaves présentent à Votre Grandeur félicitations et vœux de longue vie.

" MONTIGNY.

"Président de l'Union Allet."

Dans l'après-midi, il y eut au collège répétition du drame "Les Enfants d'Edouard."

Le soir, feux d'artifice et illumination.

Les fêtes jubilaires se terminaient, comme elles avaient commencé par un temps magnifique.

Mgr Lafèche a aujourd'hui la consolation dans sa vieillesse de se voir l'objet de l'affection de tous ses compatriotes à quelque croyance et à quelque race qu'ils appartiennent. Les catholiques comme les protestants font des vœux pour son bonheur. A sa Grandeur nous offrons l'hommage de notre piété filiale et nous nous unissons de cœur aux Trifluviens pour répéter : *Ad multos annos*

En terminant, nous ne pouvons ne pas présenter nos félicitations aux Ursulines des Trois-Rivières, qui ont fait une si belle, si éclatante et si grandiose réception à leur évêque dans leur établissement. C'est la plus jolie réception à laquelle nous n'avons jamais assisté : les adresses étaient charmantes, le chant superbe, la déclamation parfaite, les tableaux et représentations réussies au possible.

C'est une bonne note pour cette institution dont la réputation n'est pourtant pas à faire.

AUDACIEUX VOLEURS

Pillage d'une banque

DEUX HOMMES TUES

Longview, Texas, 24—Deux hardis voleurs ont dévalisé, hier, en plein jour, la First National-Bank et ont emporté environ \$2,500.

Ils sont entrés dans les bureaux de la banque dans l'après-midi et sortant deux pistolets de leurs poches ont donné l'ordre au caissier de lever les mains.

Pendant ce temps un des voleurs terrassait et ligottait le président. Après avoir accompli leur besogne ils se retirèrent ayant une foule de citoyens à leurs trousses. Se voyant pressés de trop près les voleurs firent feu de leurs pistolets sur les citoyens. Ceux-ci ripostèrent. Un voleur et un des citoyens ont été tués.

L'autre voleur s'est enfui en compagnie de deux autres complices, emportant le butin.

TERRIBLE ACCIDENT

Un compatriote tué aux Etats-Unis

Un de nos compatriotes, Ludger Blanchette, âgé de 21 ans, employé à la briqueterie Grail de saoo, à Biddeford, Maine, s'est fait prendre le pied dans une machine à broyer la pierre, vendredi soir. Il parvint à se dégager, mais son pied resta dans la machine, arraché.

Le malheureux est mort le lendemain matin, dans d'horribles souffrances.

La fête nationale

Il y a eu réunion du comité de régie de la société St-Jean-Baptiste, mercredi soir, le 23, à l'hôtel de ville. Le commissaire-ordonnateur, continue toujours son travail d'organisation ; une quarantaine de sociétés ont déjà répondu à l'invitation. S'il se trouvait quelques sociétés qui n'auraient pas été invitées, et qui désireraient figurer dans les rangs de la procession, elles n'auront qu'à s'adresser à M. W. Dubé, commissaire-ordonnateur, coin des rues Latourrelle et Ste-Marie, qui est à leur disposition, et qui se fera un plaisir de leur donner toutes les informations nécessaires.

Le comité a aussi décidé de ne pas remettre en place les banos sur le terrain du monument des braves, chemin Ste-Foye, vu les plaintes que l'on a reçu à ce sujet, et l'absence de lumières, et gardiers de la paix dans les environs.

LES QUESTIONS RELIGIEUSES

L'avenir du Canada

Ottawa, 23—L'archevêque O'Brien, de Halifax, actuellement en cette ville pour assister aux séances de la Société Royale, a dit aujourd'hui, à un représentant de la presse, que quant aux questions de religion, la province d'Ontario était au moins 90 ans en arrière de la Nouvelle-Ecosse. L'harmonie la plus parfaite règne dans cette province, et il n'existe aucune animosité de sentiment entre les catholiques et les protestants, qui reconnaissent et respectent la liberté de conscience pour tous les citoyens.

Parlant de l'avenir du Canada, l'archevêque O'Brien a dit qu'il viendra un jour où le Canada cessera d'être une colonie. Une ligne impériale lui semble la solution la plus rationnelle des difficultés. Il ne veut pas du tout de l'annexion aux Etats-Unis, et il se présente trop d'obstacles à une déclaration de l'indépendance du Canada.

UNE BELLE ŒUVRE

Nous venons de recevoir le 72ème rapport de la Société Compatissante des Dames de Québec, année 1892-93. Le Comité de direction se compose de Lady Stuart, dame Patronesse. Mme C. E. Lemieux, Présidente. " R. H. Smith, Vice-Présidente. " Th. Hudon, secrétaire. " P. J. Jolicœur, Trésorière.

Mesdames J. G. Tourangeau, Myrand, Ph. Brunet, F. X. Berlinguet, E. Carrier, Elz. D'ary, J. Fortier, P. Poitras, N. Matte, L. Bilodeau et de Mlle Atkinson.

Durant l'année, 111 femmes malades ont été secourues ; on leur a distribué 88 voyages de bois, 89 bons pour soins médicaux, 100 pour de la viande, 111 pour épicerie et 211 pour du pain.

Les Dames sont heureuses de dire qu'elles ont pu secourir toutes les personnes qui ont demandé l'assistance de la société et que les finances sont dans un état très satisfaisant, la balance en caisse étant de \$133.35.

C'est un rapport bien éloquent dans sa concision : il parle beaucoup en faveur du zèle admirable des Dames Directrices et de la charité de ceux qui contribuent à maintenir cette bonne œuvre à laquelle nous souhaitons de prospérer de plus en plus.

Mgr Gravel visitera Lewiston Maine, à la fin de ce mois, et donnera la confirmation aux enfants Canadiens.

PLUS D'OUVRIERS CANADIENS

Une loi de l'Etat de New-York défend de les employer

Buffalo, N.-Y., 24—Le gouverneur a signé une loi qui déclare coupable d'un délit, toute municipalité ou ville ou contracteur exécutant des travaux publics et qui emploiera pour ces dits travaux d'autres personnes que des citoyens des Etats-Unis.

Cette loi affecte non-seulement des milliers de Polonais, d'Hongrois et d'Italiens, mais va priver un grand nombre de Canadiens d'ouvrage.

La loi a été passée presque en secret par la législature, et sans presque d'opposition.

TYPES ET FIGURES

J'ai toujours eu un faible, je ne le cache pas, pour ces individualités exceptionnellement organisées qui nous transportent dans un monde d'idées différent de celui dans lequel nous vivons, qui, parfois, soulèvent à demi devant nous le voile de l'Avenir, qui nous ouvrent des horizons inattendus.

Quelles heures charmantes, quelques-uns de mes amis et moi, avons passées avec Henri Favre, ce penseur d'un génie tout à fait original qui disparaîtra sans laisser d'autre trace de lui-même que le souvenir de quelques conversations !

Nous avons tous essayé de fixer sous une forme accessible à la foule ces étincelantes causeries que traversent souvent d'admirables éclaircissements, et aucun de nous n'y a réussi.

C'est le vrai Celte que notre ami Favre ; il aura tracé, comme les Celtes, des caractères mystérieux sur un menhir. On trouvera le menhir dans une solitude, on éprouvera une sorte d'étonnement respectueux devant lui et l'on ne saura pas au juste ce qu'a été ce menhir, s'il fut le tombeau d'êtres disparus ou le berceau informé d'êtres à venir. On s'efforcera en vain de déchiffrer les signes cabalistiques gravés sur cet énigmatique granit.

M. Eugène Ledos, dont on s'occupe à propos d'un volume qui n'est point banal : *Traité de la physiologie humaine*, est une individualité de cet ordre. En 1866, il eut un moment de grande vogue et il circula des récits étranges et véridiques sur le don de divination qui était en lui. Pourquoi a-t-il disparu ? Pourquoi a-t-il fui la renommée ? Il faut croire que c'était dans son type.

Ils sont comme cela dans cette famille intellectuelle d'un ordre particulier. Ils sont en dehors des filières et des modalités ordinaires. Ils suivent des chemins par des chemins que la foule ne fréquente pas.

Ce qui est certain, c'est que ce vieillard aux longs cheveux blancs, aux yeux perçants et d'une activité singulière est intéressant ; il m'a dit, je l'avoue, des choses curieuses et qui m'ont donné l'idée de lire son livre.

Le livre écrit, comme il arrive, ne vaut pas l'homme parlant. On aurait beau savoir par cœur les quatre cents pages de ce *Traité de la physiologie humaine* qu'on n'arriverait pas à avoir une vision d'ensemble, une subtilité d'analyse comparable à celle de ce vieillard. C'est là une faculté tout à fait spéciale, comme celle des lieurs de pensées. Il en est de ceci comme de la Chironomie ; vous pâlirez dix ans sur le livre de Desbarolles que vous n'auriez pas ce qu'ont certaines femmes, médiocrement lettrées : une sorte d'intuition... Il est impossible de constater qu'on ne rencontre dans ce genre des sujets vraiment extraordinaires.

L'ouvrage, qui, malgré tout, n'est pas sans valeur, est la définition de ces types qui rentrent dans des catégories déterminées : les Jupiteriens, les Vénusiens, les Martiaux, les Mercuriens, les Saturniens.

Il y a des êtres bénéficiés ou maléficiés par leur type. Il y a des Martiaux qui deviennent maréchaux de France et d'autres qui, nés avec les mêmes instincts de combativité, les emploient mal et passent à chaque instant en police correctionnelle pour coups et blessures. Il n'en est pas moins vrai que cette classification est assez exacte et qu'avec un peu d'observation et de force d'attention on peut parvenir à découvrir par l'étude de la physiologie la famille humaine à laquelle appartient une personnalité.

Ce que dit accessoirement M. Ledos des figures en long ou en large est vrai et rentre, d'ailleurs, dans la fameuse division établie entre les poires et les pommes.

Toute tête dont la largeur excède la hauteur indique un esprit pratique et positif, qui agit par calcul et dont les aptitudes sont plus propres aux sciences positives ou aux affaires qu'aux beaux-arts ou à la poésie. Dans ce genre de tête on trouve encore les aptitudes propres aux arts industriels.

Toute tête dont la longueur excède la largeur dénote une nature mobile et impressionnable, un esprit curieux et spéculatif, rêveur et théoricien chez lequel le sens pratique et le calcul font en général complètement défaut ; qui agit par inspiration et sous l'impulsion du

premier mouvement ; les aptitudes artistiques et poétiques prévalent sur celles qui ont trait aux sciences exactes et à la pratique des affaires.

C'est le contraste de Don Quichotte et de Sancho Pança. Prenez tous les rêveurs d'idées, tous les spiritualistes, tous les convaincus, tous les croyants, tous les dévoués d'une cause quelconque et vous leur trouverez la figure longue. L'homme du réalisme, du matérialisme et des affaires a toujours la figure ronde. La vie de l'humanité est remplie par l'antagonisme des poires et des pommes comme par la lutte des gras et des maigres.

Le type le mieux étudié dans le livre de M. Ledos est le Saturnien. Il y a longtemps, du reste, que Favre nous a mis en garde contre les Saturniens. Il faut toujours les écarter de vos entreprises, car ils n'y entreront que pour y causer du désordre. Quand, par hasard, un Saturnien s'est mêlé à votre mouvement, il ne faut pas vous en séparer brusquement, il faut lui suggestionner l'idée d'aller chez vos ennemis en lui laissant croire qu'il vous causera du dommage.

Le Saturnien est sous l'influence exclusive de la Terre : il a le teint terne, le visage obscur. Ses yeux sont sans lumière, il a un nez qui penche vers le sol. Le Saturnien de la grande espèce, de l'espèce osseuse, est le plus dangereux de tous ; il est sombre et conspirateur d'instinct ; quand il ne conspire pas, il vous rase, il vous entretient de complots ourdis contre vous et vous enlève ainsi votre sérénité.

C'est le digne fils de Saturne qui dévorait ses enfants ; il se dévore lui-même ; il se rend malheureux par ses propres pensées ; il sème des inquiétudes et dégage partout où il passe une atmosphère de suspicion et de découragement.

Vous riez de ce que je vous dis et, au fond, vous sentez que j'ai raison. Il y a des êtres que vous voyez apparaître toutes les fois qu'une affaire, une réunion, un fête de camarades doit réussir. Ce sont des êtres d'allégresse, de ces gens heureux qu'aimait Mazarin ; ils sont nés à une heure favorable, sous une conjonction bienfaisante des planètes ; ils participent plus ou moins du type-soleil. Il en est d'autres, au contraire, qui ne pénètrent dans votre vie que pour la troubler, pour soulever des difficultés. En les voyant arriver, vous sentez quelque chose dans le dos qui vous dit que cela ne va pas aller...

Le Jupiterien est l'homme des coups d'Etat, le Martial l'homme des insurrections ; le Saturnien est le révolutionnaire à l'état permanent et vague. Ce n'est pas l'Illuminé rêvant de destinées radieuses pour l'Humanité ; ce n'est pas, non plus, le Satanique noir aimant le Mal pour le Mal ; il n'a pas de point de rattachement avec le Divin, avec l'Idéal ; il ne vit pas dans le nuage ou dans l'extase ; ce qu'il aime dans la Révolution, c'est le dérangement causé aux autres ; c'est un erratique positif, et on le dupe avec des apparences de réalités. C'est toujours Saturne que l'on trompait en lui faisant manger des pierres quand il eut dévoré ses premiers-nés.

C'est là un type très fréquent dans les Loges et qui rend d'immenses services aux maîtres des arrière-Loges, qui tirent un grand parti de ses instincts d'envi, de négation et d'irrespect. Par un contraste singulier et facile à expliquer, le Saturnien n'est point un indépendant farouche, un ingouvernable, un impatient du joug ; il a, au contraire, une sorte de fétichisme pour les chefs de Loges, les mots d'ordre et les signes de Comités ; il est blasphemateur et irrespectueux seulement pour les Vérités éternelles et augustes, pour la lumière des régions supérieures, pour tout ce qui constitue l'harmonie des mondes. Tout ce qui lui parle du Ciel, irrite ce ténébreux et mélancolique enfant de la Terre.

Le livre de M. Ledos est un essai de classification, de codification de tous ces types. Un artiste, un Apollonien, écrirait des pages exquises avec les observations qu'il y a là dedans. Ce fait s'est souvent présenté pour Favre.

Il est toujours intéressant de voir l'infini qu'il y a dans l'étude de cet être fini qu'est l'homme, tout ce qu'on peut tirer de là. "L'homme, disait cet excellent monsieur de Robespierre, est le plus grand objet qui soit dans la Nature." "L'homme est le plus étonnant des miracles", disait Carlyle.

Ils avaient raison tous les deux...

Edouard Drumont,

Lettre de Belgique

Bruxelles, 3 mai.

Notre politique se ressent de l'assouplissement qui suit d'ordinaire les grandes crises. Ce calme semble même déconcerter un peu les partisans de M. Beernaert, qui nous menaçaient d'un cataclysme si le ministre qu'ils déclaraient "indispensable" devait jamais se retirer. C'était en somme, leur seul argument en faveur du projet de représentation proportionnelle, auquel M. Beernaert avait lié son sort. Or, voici plus d'un mois que l'ancien chef du cabinet s'est retiré, et la machine gouvernementale continue de rouler comme devant. L'accord entre le ministère et la majorité est aujourd'hui complet et il ne fera que se fortifier, car des deux côtés existe le même désir de servir avant tout la cause catholique.

Certes, je ne songe pas à nier les services que M. Beernaert a rendus à notre cause et dont nous lui serons toujours reconnaissants ; mais ce n'est un secret pour personne que l'ancien chef du cabinet voyait avec une certaine impatience les progrès constants de notre droite catholique. La majorité avait le tort, à ses yeux, de n'être pas assez maniable et il rêvait de constituer avec les modérés de tous les partis une sorte de centre, dont il fût entre l'extrême droite catholique et l'extrême gauche radicale socialiste, le pivot de sa politique gouvernementale. La représentation proportionnelle devait favoriser ses vues en provoquant l'émiettement des vieux partis politiques. C'est une des raisons pour lesquelles les catholiques les plus clairvoyants l'ont combattu avec vigueur.

D'après des bruits qui trouvent crédit dans les milieux parlementaires, M. Beernaert, loin de renoncer à ses projets, travaillerait à les réaliser dans la prochaine Chambre et, dans ce but, chercherait à reconstituer à Bruxelles l'ancien parti des Indépendants. C'est le nom qu'en a donné en 1884 au groupement de tous les éléments conservateurs non inféodés à la politique anticléricale du gouvernement d'alors. En réalité, ce parti tout factice n'a eu de vitalité que par l'appui des catholiques, et la faute de ceux-ci fut de s'effacer trop complètement derrière l'étiquette indépendante.

Cette faute, on ne voudra pas sans doute la recommencer. Un des membres les plus influents du comité de l'Association conservatrice de Bruxelles me disait récemment à ce propos : "Alliance avec les indépendants, oui, s'il le faut ; mais fusion jusqu'à disparaître derrière eux non." C'est bien ainsi, je crois, que la plupart des catholiques envisagent aujourd'hui cette question.

C'est un travers trop commun aujourd'hui de prétendre résoudre la question sociale à coups de décrets et de lois. On nous prépare ainsi toute une pharmacopée sociale, vis-à-vis de laquelle il est permis de garder certain scepticisme. Nous venons d'avoir un exemple frappant de l'inconvénient qu'il y a à légiférer à tort et à travers contre les abus en apparence les plus flagrants, avant de s'être entouré de toutes les lumières nécessaires.

Il y a quelques semaines éclatait à Boom une grève d'ouvriers briquetiers, qui bientôt s'étendait aux villages voisins de Rumptes, Hemixem, Terhaegen, où se trouvent les briqueteries les plus importantes du pays. A un moment cette grève prit un caractère violent et l'on craignit des troubles. La force armée dut occuper les villages, mais elle n'eut heureusement pas à intervenir.

Or cette grève a eu pour principale origine le mécontentement causé par l'application d'un règlement édicté en 1892 par le conseil supérieur du travail sur l'emploi des enfants dans cette industrie.

On avait révélé que les enfants employés sur les chantiers travaillaient jusqu'à seize heures par jour et, sans pousser plus loin ses informations, sans tenir compte de la nature spéciale des travaux de cette industrie, le conseil avait décidé que les enfants ne pourraient dorénavant travailler plus de huit heures par jour. C'était si simple pour ces réformateurs en chambre : les patrons emploieraient deux équipes durant huit heures chacune, et ainsi tomberait un abus odieux qui... vous devinez les belles tirades auxquelles le sujet prêtait.

Les réformes ne s'obtiennent pas en pratique aussi facilement que sur le

papier. Employer deux équipes d'enfants, c'était facile à dire ; mais lorsque les patrons voulurent organiser leurs chantiers au gré du nouveau règlement, il leur fut impossible de trouver assez d'enfants.

Force fut, pour observer la loi vis-à-vis des enfants, de réduire à huit heures aussi la journée des ouvriers adultes, ce qui ne fit pas le compte de ceux-ci, surtout dans une industrie praticable seulement à la bonne saison et soumise encore à de nombreuses interruptions par les jours de pluie.

Pris entre le mécontentement des ouvriers et les exigences de la loi, les patrons briquetiers ne savaient que résoudre.

Ils ont porté leurs condoléances au conseil du travail, qui, assez confus de son œuvre, s'est réuni samedi dernier afin d'aviser. Après une longue discussion, on a décidé de nommer une commission d'enquête, qui se rendra sur les lieux et fera rapport au conseil. N'eût-on pas fait mieux de commencer par là, avant d'édictier un règlement sur lequel il faudra certainement revenir ? Certes les intentions de ces messieurs étaient excellentes, mais faute de compétence suffisante, ils ont désorganisé une industrie et nuï aux ouvriers dont ils s'imaginaient défendre les intérêts.

Puisse du moins la leçon être utile ! Nous avons eu l'autre semaine une manifestation sociale importante dans "l'Assemblée générale des hommes d'œuvres de la province de Namur". Ce titre que je transcris à dessein, donne à suffisance la signification de ce congrès.

Ce n'était point une de ces assemblées où des orateurs viennent arrondir des périodes sur des thèmes ressassés, où l'on discute des idées creuses et où l'on vote de longs programmes destinés à demeurer lettre morte pour la plupart.

Les hommes réunis à Namur étaient des hommes d'action, des "hommes d'œuvres", venus là pour mettre en commun leurs lumières et leur expérience, afin de s'éclairer mutuellement et de s'encourager dans la pratique des œuvres.

L'esprit pratique, telle est en effet la note dominante du congrès de Namur : dû à l'initiative de M. le chanoine Fisse archiprêtre de la cathédrale, dont vous connaissez la haute science théologique et économique ; encouragé par Mgr Decrolière de Namur ce congrès portera ses fruits non seulement dans la province de Namur, mais dans le pays entier, car ses discussions approfondies ont mis singulièrement en relief la puissance des œuvres, tandis que les exemples apportés en montraient les moyens souvent faciles de réalisation.

Plus de six cents catholiques ont participé aux assemblées. On remarquait au premier rang Mgr Deligne, vicaire général, délégué de Mgr l'évêque : M. Mélot, représentant, ancien ministre, président d'honneur du congrès ; MM. le baron de Moreau et Doucet de Tilly, représentants ; MM. Lapière, président du conseil provincial ; baron de Marmol, Eugène Thibaut, de Giey, conseillers provinciaux, et nombre de notabilités du monde ecclésiastique. L'assemblée générale de clôture a été présidée par Mgr Decrolière en personne.

Les sections se sont occupées des œuvres religieuses et économiques les plus diverses. Je note : les vœux sur les moyens de fortifier et d'augmenter la dévotion envers T. S. Sacrement ; sur les moyens de vulgariser et de développer, par le catéchisme, l'enseignement religieux pour la classe ouvrière ; les rapports sur les conférences de Saint-Vincent de Paul et les œuvres de Saint-François-Xavier et de la Sainte-Famille. En matière économique, le congrès s'est occupé tout particulièrement des sociétés de secours mutuels, qui ont pris dans la province de Namur une extension considérable, grâce au zèle de M. le chanoine Henry, auquel on doit le groupement de toutes les sociétés existantes en une vaste fédération, dont les bienfaits s'apprécient chaque jour davantage.

La question des habitations ouvrières a été aussi examinée, toujours au point de vue pratique en vue de multiplier les sociétés de crédit mutuel comme bases de sociétés de construction et d'habitations ouvrières. Un long débat sur les caisses de Raiffeisen a abouti à l'institution d'une commission permanente qui sera nommée au sein du congrès pour rechercher les moyens pratiques d'organiser le crédit agricole dans la province.

Vous remarquerez qu'il n'entre dans cette énumération que des œuvres connues,

éprouvées, dont les bons résultats sont certains. C'est le trait dominant de ce congrès et on ne saurait trop féliciter les organisateurs et tout particulièrement M. le chanoine Fisse, qui en a été la cheville ouvrière.

Il est difficile en quittant Namur de ne pas jeter un coup d'œil vers Liège, où l'on s'agit aussi beaucoup, mais pour parler et parader bien plus que pour agir. C'est le propre de notre démocratie catholique, et naguère encore elle avait organisé à Liège une grande arade, où l'on a prononcé des discours déflammés, mais dont il ne sortira pas grand-chose. Il est un fait malheureusement trop certain : c'est que depuis l'écllosion de ce mouvement démocratique, les œuvres religieuses et de propagande catholique sont dans le marasme à Liège. Or, c'est la pierre de touche où l'on peut reconnaître la valeur du zèle déployé.

Une femme étranglée

LE CRIME DE LA RUE ETIENNE-MARCEL

Les aveux de l'assassin

Paris, 25.—L'assassin de Mlle Andrieux a été arrêté, comme on le sait, le lendemain du crime. Il se nomme Jules Huitric et non Heurtric comme l'avaient d'abord annoncé les journaux.

Arrêté pendant la nuit, le criminel a comparu le lendemain devant le juge d'instruction, qui lui a fait subir un long interrogatoire. Après avoir déclaré qu'il se nommait Jules Ernest Huitric, né à Paris le 1er novembre 1876, il a fait le récit suivant, qui confirme et complète celui qu'il avait fait aux agents de la sûreté :

—Oui, c'est moi qui suis l'assassin de Mlle Andrieux ; je l'ai déjà avoué au chef la sûreté et à ses agents, je ne veux donc rien vous cacher. J'avais faim, il y avait deux jours que je n'avais pas mangé.

Je suis allé chez la parfumeuse dans l'intention de lui emprunter quelques francs pour me permettre de me restaurer. Il était sept heures du soir. Nous avons causé ensemble de différentes choses, quand Mlle Andrieux s'est mise à faire sa caisse devant moi.

J'ai vu briller des pièces d'or ; la vue de cet argent m'a rendu fou et à ce moment l'idée d'un crime a hanté mon esprit.

J'ai offert à Mlle Andrieux de fermer son magasin. Elle a accepté. Pendant qu'elle allait vider sa boîte à ordures, j'avais eu le temps de fermer la devanture de la boutique. Le gaz était éteint et la faible lueur d'une bougie éclairait seulement le magasin.

Au moment où la parfumeuse passait sous le portillon, je me suis jeté sur elle et l'ai serré fortement à la gorge avec mes mains.

—Eh bien, Jules, que faites-vous ? s'est-elle écrié.

Je l'ai alors renversée sous mes genoux, puis comme elle se débattait, j'ai saisi une ficelle qui se trouvait sur le comptoir, et je l'ai enroulée autour de son cou, j'ai serré tant que j'ai pu. Les yeux de la jeune femme ont papillotté, puis son corps s'est raidi, ses bras se sont étendus en croix. Elle était morte.

J'ai alors arraché sa montre et sa chaîne et ai pris dans le tiroir-caisse une somme de 90 francs.

A ce moment, j'ai entendu comme un râle, j'ai eu peur, j'ai cru que ma victime allait se relever, j'ai saisi un grattoir qui se trouvait sur le bureau et je l'ai enfoncé dans la gorge de la femme. Mais je me suis aperçu que je n'avais achevé qu'un cadavre.

Je suis ensuite sorti tranquillement en refermant la porte sur moi. La rue était déserte, personne ne m'avait vu, je croyais être à l'abri de vos recherches. Vous m'avez pincé, tant mieux pour vous.

Vous en avez Besoin!

D.L. Emulsion

Qui arrêtera - - -

Ce Rhume, Guérira vos Poumons, Vous Engraissera, Empêchera la Consomption.

GROSSES QUESTIONS

Agitées au Conseil de Ville

LES ABATTOIRS

L'EXPOSITION

Le conseil de ville a tenu hier soir une séance des plus importantes.

Son Honneur le maire Parent présidait, et les membres du conseil présent, étaient : les échevins et conseillers Tanguay, Gignac, Pouliot, Boisseau, Pâquet, Boisvert, Côté (St-Jean), Bassière, Thibaudeau, Leonard, Stafford, Delille, Gagnon, Bélanger, Dussault, Côté (St-Sauveur), Rancour, Martineau, Duchaine, Dion, Drolet, Griffin, Cook, Tessier, Reynolds.

M. Bender et M. Bickerdicke, offrent à la cité de Québec de construire ici des réfrigérateurs pour faciliter l'exportation des produits périssables à condition que la cité garantisse l'intérêt à 4 p. c. sur \$100,000 ; sinon, les édifices seront construits près de Montréal. Ces constructions coûteront \$500,000 et on y emploiera 1,000 hommes, qui toucheront \$400,000 de salaire par année.

Renvoyée au comité des finances.

M. Eric Dorion, notifie la cité que le gouvernement a décidé de tenir une exposition à Québec pour laquelle il a décidé de souscrire \$15,000. Il est probable qu'on ne tiendra pas d'exposition à Montréal.

Rapport du comité de l'aqueduc offrant \$1,500 à M. Leclerc pour le droit de passage des tuyaux de l'aqueduc sur sa propriété.

M. l'échevin Bélanger s'y oppose disant que cette propriété a été achetée pour \$2,500 avec maisons, hangars, etc. Les tuyaux ne nuisent nullement à la propriété. Dans cet endroit, les propriétaires se trouveraient heureux d'obtenir 10 cts du pied non pour un simple droit de passage, mais pour un achat.

Le maire déclare qu'à la suite de négligence, la cité a perdu son droit sur la propriété. Le comité de l'aqueduc a décidé d'offrir \$1,500 à M. Leclerc, qui demande \$2,000. Les aviseurs de la cité ont conseillé de s'arranger avec Leclerc et je crois qu'il vaudrait mieux donner \$1,500 que de s'engager dans un procès qui tournerait à notre désavantage.

Le conseiller Drolet est en faveur de donner \$1,500, ainsi que le conseiller Pâquet, le conseiller Côté (St-Sauveur).

L'échevin Gagnon propose, secondé par l'échevin Bélanger, que le coût du terrain soit porté à \$1,000, en laissant à M. Leclerc la jouissance du terrain, la cité conservant son droit de propriété.

Le conseiller Thibaudeau est contre l'amendement, ainsi que l'échevin Delille. Le vote donne :

Pour l'amendement.—MM. Gagnon, Bélanger, Martineau, Duchaine, Dion, Gignac, Stafford, Cook, Reynolds, Busières, Pouliot—11.

Contre l'amendement.—MM. Thibaudeau, Drolet, Griffin, Rancour, Côté (St-Jean), Pâquet, Côté (St-Sauveur), Dussault, Delille, Poitras, Boisvert, Tanguay—13.

L'amendement est perdu et le rapport adopté.

CASIMIR PERIER BATTU

Encore un cabinet de renversé en France.

Au moment où M. Casimir Perier se croyait mieux assuré du pouvoir que tous ses prédécesseurs, il est battu par une minorité de 45 voix.

Les socialistes crient que c'est leur revanche. C'est peut-être aussi celle des catholiques que M. Perier avait cru devoir traiter en sectaire à propos de la loi des fabriques.

Le gouvernement Perier n'a pas été un bon gouvernement, mais il a été moins mauvais que ses prédécesseurs.

Il a fait une guerre impitoyable aux anarchistes.

Quel sera son successeur ?

Les dépêches nous le diront demain.

Un nouveau Lord-Justice Catholique d'Angleterre

Les journaux de Londres nous apprennent que la reine Victoria vient de ratifier la nomination de sir Charles Russell à la charge de Lord juge d'appel *in ordinary*, devenue vacante l'autre jour par la mort de lord Brown. Cette nomination enlève sir Charles Russell à la Chambre des communes ; mais elle lui donne un siège à la Chambre des lords.

Sir Charles Russell est, de l'aveu des journaux unionistes les plus enragés, le premier avocat du barreau anglais. C'est pourtant un Irlandais, et un catholique et un *Home ruler*. Bien qu'il ait toujours siégé aux Communes pour un bourg anglais, il a toujours été dévoué à la cause de son pays. C'est lui qui, par un discours dont la durée fut de trois jours, défendit Parnell et l'Irlande, accusée avec Parnell, devant la fameuse commission spéciale du *Times*.

Néanmoins, comme sir Charles Russell a fait toute sa carrière en Angleterre, les Anglais le considèrent comme un des leurs.

Il tient d'ailleurs, et depuis longtemps une place éminente dans les conseils du parti libéral anglais. Il est probable qu'il serait depuis les dernières élections générales, qui ont ramené les libéraux au pouvoir, le lord chancelier du ministère actuel si M. Gladstone avait pu faire passer son *bill* contre les dernières incapacités des catholiques. En effet, d'après le reste des vieilles lois de persécution, les catholiques ne sont pas encore admissibles aux fonctions de lord chancelier de la couronne (qualifié de gardien de la conscience de la reine) ni à celle de vice-roi d'Irlande.

Il est possible que l'abrogation de ce Statut ouvre un jour à sir Charles Russell l'accès de cette haute charge du royaume. En attendant, les journaux le désignent hautement pour la succession du lord chef-juge lord Coleridge, qui doit bientôt, dit-on, prendre sa retraite. De sorte qu'avant longtemps l'Angleterre, qui cria si fort contre l'agression des papistes il n'y a pas cinquante ans, pourrait bientôt avoir soit comme lord *chief justice*, soit comme *lord chancellor*, les deux plus hautes charges judiciaires du Royaume-Uni, un papiste avéré. Et c'est une belle leçon de liberté pour nos modernes jacobins qui prospèrent sur la terre de Jeanne d'Arc.

L. Nemours Godré.

A SAINT-ALBAN

Est-ce un lac souterrain ?

Jusqu'à présent les savants tout en admettant que l'eau a été la cause principale de l'éboulement de St-Alban, diffèrent plus ou moins dans l'explication détaillée du phénomène.

Une découverte que l'on vient de faire à un mille et demi environ en haut de la chute à Gorrie maintenant disparue, modifiera peut-être encore ces opinions diverses.

Un cultivateur de St-Alban, dit qu'à cet endroit, au beau milieu d'une forêt, les arbres ont disparu sur une superficie de plusieurs centaines de pied, un abîme s'est creusé, au fond duquel mugit un torrent impétueux.

On se demandait s'il est un lac souterrain qui se serait formé à cet endroit, et dont les eaux se seraient frayé un passage jusqu'à la rivière entre les couchers d'argile et de sable, n'aurait pas été la cause principale du désastre ?



FRISSONS ET FROIDS SUBITS.
Dès le commencement prenez une cuillerée à thé de

PAIN KILLER

La Guérison sera plus subite que le Frisson.

McCarthy et Wallace

Il y a eu hier aux communes une violente prise de bec entre M. McCarthy et M. Clark Wallace.

C'est à propos d'une admission en franchise de vêtements sacerdotaux à la messe du prêtre desservant de Woodstock, quand le pasteur protestant n'avait pu obtenir la même faveur.

C'était tout simplement une erreur due à l'officier de douane, comme il s'en est excusé lui-même.

Mais il y avait là une jolie occasion de faire du zèle protestant, et McCarthy se serait cru coupable de la perdre.

Clarke Wallace n'a pas voulu demeurer en reste, et il a abimé McCarthy, l'accusant de ne s'être séparé du parti conservateur que lorsque le gouvernement eut cessé de le payer pour plaider ses causes, qu'il perdait régulièrement.

Ça devait être amusant de voir les deux adversaires aux prises.

McCarthy a fait une pauvre réplique.

L'exposition a Québec

La chose est décidée, Québec aura son exposition, cet automne.

Le gouvernement donne \$15,000, la ville, \$10,000, et si cela ne suffit point, il devra être facile de trouver la balance.

Ces sommes sont données à condition que le gouvernement et la corporation soient représentés dans le comité exécutif.

L'exposition aura lieu sur les plaines et l'on utilisera le manège, le *drill shed* et le pavillon des patineurs.

Montréal voulait avoir son exposition elle aussi, mais ça tout l'air maintenant comme si elle n'en fera rien.

A l'œuvre donc et que l'exposition soit un succès.

TERRIBLE ACCIDENT

EST-CE UN SUICIDE ?

Une femme tuée par un convoi du Pacifique

Le convoi du Pacifique qui arrive de Montréal le matin a fait une affreuse boucherie dans le commencement de St-Sauveur, ce matin. Près de l'hôpital du Sacré Cœur, il a tué et écrasé une femme qui traversait la voie. La locomotive qui avait déjà ralenti s'arrêta bientôt et l'on s'empressa à son secours, mais il était trop tard, la mort avait été instantanée.

L'arrêt du convoi attira une foule de curieux qui ne prirent pas de temps à identifier la malheureuse qui venait d'être tuée. On constata que c'était une Jersey du nom de Dupont, arrivée au pays depuis longtemps et qui vivait rue de Marie de l'Incarnation, à Saint-Sauveur.

Son cadavre fut transporté chez elle et l'enquête est commencée cette après-midi.

Mlle Dupont qui était âgée de 65 ans avait l'habitude d'aller faire un tour pour prendre l'air, le matin, et on dit qu'elle errait n'ayant pas toutes ses facultés. S'est-elle suicidée, ou a-t-elle été victime d'un accident ? C'est ce que nous dira l'enquête.

Note spéciale

L'époque de la fabrication des fromages étant arrivée, il est utile d'attirer l'attention des propriétaires de fromageries sur les avantages, en fait d'informations pour le matériel de fabrication et l'expédition des fromages, offerts par M. J. N. Duguay de la Baie du Fèvre, P. Q. M. Duguay contrôle les fabriques de fromage "Blue Star" et "Jersey Lily," qui ont eu les honneurs de l'exposition internationale de Chicago. C'est dire que son expérience en matière de fromagerie est aussi complète que l'exigent les besoins de cette importante industrie. Aussi nous recommandons à tous les directeurs de fromageries qui veulent mener leur industrie à profit de se mettre en relation avec M. J. N. Duguay.

Noces d'argent

DU REV. M. PAQUET

Belle fête à St-Casimir

St Casimir 21 Mai 1894.

M. le rédacteur au *Courrier du Canada*.

Hier, au couvent de cette paroisse, avait lieu une belle et touchante démonstration en l'honneur de notre sympathique curé, le Révérend M. Henri Paquet, à l'occasion de son 25ème anniversaire de prêtrise.

M. le curé Paquet est le fondateur de la magnifique institution que possède St Casimir ; c'est grâce à son initiative dont il a su nous faire bénéficier comme toujours, si notre paroisse peut se vanter à juste titre de son couvent et de son hospice.

L'on sait tous les obstacles qu'il y a à écarter au début de toutes les entreprises ; mais son zèle et son habileté n'ont pas été longtemps arrêtés par ces inévitables difficultés ; car M. le curé a eu à cœur de démontrer, par son dévouement à toute épreuve, combien il estimait le bien qui est destiné à faire une institution de ce genre dans une paroisse.

Aussi a-t-il à lui seul obtenu en grande partie le succès de cette œuvre ; il a toujours généralement tout mis à contribution, ses propres deniers, ses précieux conseils, et le chaleureux et habile encouragement par lequel il a su faire partager son dévouement à l'égard du couvent, par tous les paroissiens sans exception.

C'est dire que les Religieuses n'ont pas manqué de mettre tout en œuvre pour témoigner dignement la joie que leur causait cet anniversaire et pour donner au fondateur et protecteur toujours infatigable de leur maison des marques de leur plus profonde reconnaissance.

La salle de réception du couvent était décorée avec goût pour la circonstance : banderoles, guirlandes, fleurs, tout cela avait un aspect de fête qui reposait agréablement l'œil. On pouvait lire les inscriptions suivantes : "Encore 25 années" ; "Merci de vos dons généreux à notre institution" ; "Puissez-vous être longtemps encore notre pasteur" ; et plusieurs autres dont la teneur m'échappe.

A son entrée, M. le curé Paquet a été l'objet d'une démonstration non équivoque de sympathie ; puis, une jeune élève du couvent a lu une adresse dans laquelle elle se faisait l'écho naïf mais fidèle de tous les assistants.

M. le curé se levait pour répondre, lorsque deux élèves sont arrivés et lui ont présenté son portrait à l'huile, grandeur naturelle.

Ce portrait est dû au pinceau vraiment habile d'une religieuse de notre couvent et nous avons pu remarquer et admirer la ressemblance parfaite et la précision frappante des nuances.

M. le curé Paquet était visiblement ému de ces expressions de filiale reconnaissance, et son cœur de pasteur a su lui suggérer des paroles qui ont mis à découvert les généreux sentiments dont il est animé ; et lorsqu'il a dit qu'il contribuerait comme par le passé, autant que le permettraient ses ressources, au soutien de l'hospice et du couvent de St-Casimir, tout le monde a pu affirmer que longue vie et prospérité attendaient cette institution : le passé n'est-il pas le garant de l'avenir ?

Après la touchante réponse de M. le curé, les élèves ont rendu avec un grand naturel une comédie en 3 actes, le tout agrémenté de jolis morceaux de musique.

Bref, la démonstration d'hier a fait honneur aussi bien à la reconnaissance des Religieuses qu'au zèle et au dévouement de notre digne curé.

Communiqué.

Tripte noyade

Bedford, P. Q., 23—Une noyade a eu lieu à la baie Missisquoi, dimanche dernier. Trois jeunes gens partirent pour une promenade en chaloupe, Spaulding, Fleming et Smys. On suppose qu'ils ont été frappés par la voile et que l'embarcation a chaviré et les trois malheureux ont été précipités à l'eau. La chaloupe a été trouvée renversée et le mât arraché du bateau. Le chapeau de l'un des jeunes gens a été trouvé, mais leurs corps n'ont pas encore été découverts. Personne n'a eu connaissance de l'accident.

UNE FETE A ST-ISIDORE

NOCES D'ARGENT DU CURÉ

Hier, 22 mai, 25ème anniversaire d'ordination sacerdotale du Révérend M. P. Dassylva, curé de St-Isidore.—Grandes démonstrations organisées par ses paroissiens—Pavoisement du village etc.

A neuf heures, grand'messe par le R. P. Dassylva, assisté des Révérends MM. A. Dionne et J. B. Paradis. Au chœur, les Révérends MM. F. Laliberté, L. O. Moisan, O. Grenier et Chs Gagné, chapelain de l'Hôpital-Général.

Sermon par le Révérend F. Laliberté : 1o dignité du sacerdoce considéré dans ses pouvoirs ; 2o respect et reconnaissance dus aux ministres du culte pour les bienfaits que le peuple en reçoit.

Après la messe : adresse des paroissiens lue par le Dr Gauvreau, de la paroisse ; on le félicite et remercie des œuvres qu'il a faites dans cette paroisse depuis 13 ans : *fondation d'un couvent* ; constructions d'*église et du presbytère* ; en même temps présentation par les paroissiens d'un magnifique portrait du Curé, œuvre de M. l'artiste Chs Huot de Québec.—Discours du curé en réponse à l'adresse.

Partie musicale de la messe sous la direction de Mlle C. Guillemette organiste. Un chœur de chantes de Ste-Marie et de Québec sous la direction de M. J. A. Bilodeau vient donner son concours. Remarquable "Ave Maria de Smith" par Mlle Alice Soucy de Québec et "O Salutaris" par J. E. Feuiltaut de Ste-Marie.

Après-midi, séance musicale au couvent avec récitation ; le tout charmant—adresse des enfants et réponse du curé.

La fête se termine par un exercice solennel du mois de Marie.

UN TÉMOIN.

LES DRAMES DU WHISKEY

Le meurtre d'une femme

Boston, 22.—Le meurtre d'une femme, suivi d'une tentative de suicide, a eu lieu au No 225 rue Vine, en cette ville.

James Wilson, âgé de 45 ans, a coupé la gorge de sa femme Ellen, âgée de 38 ans, causant sa mort instantanément.

Ensuite Wilson s'est lui-même tranché le cou et s'est infligé des blessures probablement fatales.

La boisson est la cause de cette tragédie.

Wilson venait de quitter une institution pour la guérison de l'ivrognerie.

La femme était aussi une ivrognesse invétérée. Elle pourvoyait cependant aux besoins de ses trois enfants, en faisant du lavage.

Le couple est né en Irlande, mais il demeurait en pays depuis vingt ans.

La famille occupait deux chambres dans le grenier de la maison où ce double crime a été commis.

D'après toutes les apparences, Mme Wilson fut attaquée au moment où elle se tenait assise en face du poêle ; elle était alors passablement ivre. Son mari s'est apparemment jeté sur elle de la chambre à coucher où il se trouvait et lui coupé la gorge avec un rasoir. Elle ne put pousser un seul cri, mais elle eut la force de descendre au deuxième étage, où elle tomba morte près de l'escalier conduisant au premier étage.

Le meurtrier retourna dans la chambre à coucher, et se tenant près d'un bureau de toilette, il se trancha lui-même le cou, puis déposa le rasoir sur le bureau et se jeta sur son lit où il fut trouvé sans connaissance.

Il fut aussitôt transporté à l'Hôpital Général et l'on ne s'attend pas à ce qu'il vive.

Le couple était seul dans ses appartements quand la tragédie a eu lieu. La fille de ces malheureux, âgée de 13 ans, monta 10 ou 15 minutes plus tard et trébucha sur le corps de sa mère. Elle alla immédiatement avertir la famille demeurant au premier étage, qui trouva le père et alla avertir la police.

Coupures

La meilleure chose que nous connaissons pour guérir les coupures et blessures est d'envelopper la partie blessée d'un linge saturé de Pain Killer de Perry Davis. Seulement 25c pour les nouvelles grandes bouteilles.

DES AVEUX INVOONTAIRES

"Un député" adresse à l'Electeur les considérations suivantes relativement aux élections d'Ontario :

"On s'occupe beaucoup des élections d'Ontario. M. Mowat en sortira-t-il victorieux, comme doivent le souhaiter, non seulement tous les Canadiens-français et tous les catholiques, mais tous les amis de la paix et de l'harmonie ? Il ne paraît pas y avoir de doute raisonnable sur ce point. Vous êtes, peut-être, sous l'impression que la *Protestant Protective Association* va le mettre en danger. Il n'en est rien, d'après ce que me disent tous ceux qui connaissent bien l'opinion publique dans Ontario. Cette association enlèvera peut-être quelques partisans à M. Mowat, mais elle lui vaudra les votes d'un grand nombre de Canadiens-français et de catholiques, qui, jusqu'ici, ont voté contre lui.

Si M. Mowat court un danger, ce n'est pas de ce côté ; c'est plutôt de la part des *Patrons of Industry*. Ceux-ci ne sont ni libéraux, ni conservateurs ; ils ont un programme à eux et dont quelques articles condamnent la politique de M. Mowat. C'est ainsi, par exemple, qu'ils veulent faire donner aux conseils municipaux la nomination de presque tous les officiers publics. Ce programme est populaire dans beaucoup d'endroits. Il se pourrait donc que cette association enlevât quelques sièges à M. Mowat. Mais, selon toutes les apparences, il n'y a aucune probabilité qu'elle lui fasse perdre le pouvoir.

Mais si la majorité de M. Mowat est diminuée par les *Patrons of Industry*, ce sera le *Mane Tecl Phares* du gouvernement d'Ottawa. Cela prouvera que cette association a de l'influence. Or, elle est absolument hostile à ce gouvernement. Presque tout son programme au fédéral est celui du parti libéral."

Ainsi, l'Electeur lui-même proclame que l'un des principaux éléments qui font actuellement la guerre à M. Mowat, est encore plus hostile au gouvernement conservateur d'Ottawa.

Donc, ce n'est plus purement et simplement une bataille de parti qui se livre actuellement dans Ontario. Sans doute les conservateurs haut-canadiens font la lutte à M. Mowat, sur le terrain administratif, et en vertu du système parlementaire qui met constamment aux prises le gouvernement et l'opposition. Mais outre l'opposition conservatrice qui combat M. Mowat à propos de son administration, à propos de patronage, à propos des terres publiques, à propos de l'état moins satisfaisant des finances, etc, il y a des organisations indépendantes, les "P. P. A." les *Patrons of Industry*, qui font la guerre au gouvernement d'Ontario. Or ces associations, qui constituent pour le cabinet Mowat le vrai péril, sont aussi ennemies du cabinet d'Ottawa que du ministère grit de Toronto.

Il résulte de là que les feuilles libérales mentent impudemment quand elles représentent le parti conservateur comme inféodé à la "P. P. A." et autres organisations du même genre.

L'opposition conservatrice d'Ontario remplit son rôle constitutionnel : elle combat le gouvernement. Et il n'y a rien de surprenant à ce que dans différents comtés, le député fédéral donne un coup d'épaulement au candidat local de son parti. Qu'a-t-on vu dans la province de Québec, en 1892 ? Les députés libéraux d'Ottawa, partisans de M. Laurier, ont fait la campagne pour les candidats de M. Mercier, lorsque les grands journaux libéraux comme le *Globe*, dénonçaient la Clique, et que M. Laurier lui-même essayait de dégager discrètement sa responsabilité. Parmi ces députés, plusieurs blâmaient Mercier dans l'intimité ; mais ils se jetaient dans la lutte par camaraderie, par esprit de corps, et aussi par intérêt personnel ; pour maintenir leur force dans leur comté, où une défaite au local met souvent en péril

l'élection fédérale. Les mêmes motifs font agir dans la plupart des provinces les députés fédéraux dans les élections locales, et vice versa. Nous ne disons pas que c'est l'idéal. En théorie, nous croyons que tout le monde admet que le contraire serait préférable, et qu'il vaudrait mieux ne pas confondre les deux ordres de choses, les deux sphères. C'est dans la pratique que commence la difficulté.

Mais nous nous écartons de notre sujet principal. Nous voulions faire ressortir, par une citation de l'Electeur, que nos adversaires manquent de bonne foi quand ils représentent les conservateurs comme les alliés des organisations dangereuses des fanatiques d'Ontario.

Etranges alliés qui seront en guerre dès que le signal des élections fédérales aura été donné.

Nulle autre préparation ne répond aux besoins d'un système affaibli, comme la Salsepareille d'Ayer.

LE REVOLVER

Un drame à St-Vincent de Paul

On nous apprend, dit la *Presse* qu'un drame s'est déroulé hier à St-Vincent de Paul. D'après ce que nous apprenons, un des détenus du pénitencier accompagnait certaines personnes montées dans un yacht. L'une de ces personnes avait un revolver. Le forçat est parvenu à s'en emparer et c'est le canon sur la tempe qu'il a forcé le mécanicien à le conduire sur la rive opposée à St-Vincent de Paul. Cependant comme le forçat allait mettre pied sur terre pour prendre la clef des champs, un nommé Champagne s'est emparé de lui et a réussi à le désarmer ; puis il a été reconduit au pénitencier.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Les Pères Blancs, réunis en chapitre extraordinaire à la Maison-Carrée, près d'Alger, viennent d'élire pour supérieur général de leur Congrégation Mgr Livinhac, autrefois vicaire apostolique de l'Afrique équatoriale.

Mgr Harkins, évêque de Providence, R. I., vient de célébrer le 25ème anniversaire de son ordination sacerdotale.

Il est question, parmi les zouaves, de consacrer une des chapelles de la Cathédrale de Montréal en souvenir de leur campagne à Rome. Le coût serait de \$2,000 environ.

Jeudi soir, a eu lieu à la chapelle des Franciscains de Montréal la procession de la Fête-Dieu.

Plus de mille personnes assistaient à la cérémonie.

Le R. P. Arsène, supérieur du monastère, portait le St-Sacrement, assisté des Pères Fulcan et François-Xavier.

CLUB CARTIER-MACDONALD

Le club Cartier-MacDonald a obtenu hier ses lettres d'incorporation.

Dès l'automne, le club commencera un cours d'histoire sous forme de conférences.

LE SERVICE RAPIDE

M. Laurier démenti par les faits

On ne parle aujourd'hui que de la traversée si rapide du vapeur *Labrador*. Parti de Moville vendredi dernier après midi, il touchait à Rimouski à 9 heures hier matin.

Le *Labrador* est un gros vapeur qui file bien et fait toujours de bonnes traversées. Il a filé continuellement, dans le fleuve comme en pleine océan, 15 nœuds à l'heure.

Donc rien n'empêche la navigation rapide sur le St-Lavrent.

Et l'assertion peu prudente de M. Laurier, est démentie par les faits.

Donnons de la vapeur aux vaisseaux, et Québec ne sera qu'à 5 jours de distance de Liverpool.

LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le Conseil de l'Instruction publique, section catholique, a eu hier trois séances : le matin, l'après-midi et le soir.

Etaient présents : NN. SS. Fabre, archevêque de Montréal ; Duhamel, archevêque d'Ottawa ; Lafêche, évêque des Trois-Rivières ; Gravel, évêque de Nicolet ; Emard, évêque de Valleyfield ; Labrecque, évêque de Chicoutimi ; Larocque, évêque de Sherbrooke ; Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac ; Mgr Decelles, représentant Mgr Moreau ; Mgr Marois, représentant Son Eminence ; Mgr Paquet, représentant Mgr Blais ; l'honorable juge Jetté, l'honorable M. Masson, l'honorable M. Chapais, l'honorable M. Archambault ; MM. Murphy, Gray, Crépeau, Dr Leprohon.

L'honorable M. Ouimet, surintendant, présidait.

La prise en considération du rapport relatif à l'uniformité des livres a été ajournée à la prochaine réunion, en septembre, eu égard à l'absence de Mgr Bégin, rapporteur du sous-comité.

Une motion de M. Masson relative au brevet de capacité, a été retirée après discussion et explications, auxquelles ont pris part plusieurs membres du conseil, évêques et laïques.

La question du bureau central d'examineurs a été renvoyée de nouveau au sous-comité chargé de l'étudier.

Plusieurs affaires d'administration ont été réglées.

La prochaine réunion aura lieu en septembre.

UN MEURTRIER

Evadé d'un asile de fous et réfugié à Montréal

Vient réclamer \$5,000 à la police

Montréal, 25. Ces jours derniers le chef de police George McQueen de Chicopee, Mass., adressait une lettre au colonel Hughes, lui demandant d'arrêter Samuel Alexander, un meurtrier qui s'était évadé de l'asile des aliénés de Worcester, Mass., il y a environ un an, et que l'on croyait à Montréal.

Les détectives firent immédiatement des recherches mais sans aucun résultat satisfaisant.

Ce matin, vers les dix heures et demie, un individu entra dans le bureau des détectives et réclama une somme de \$5,000 qui lui était due, disait-il, comme récompense de ce qu'il avait livré à la justice l'incendiaire auteur de la destruction de l'asile de Worcester.

Les détectives s'aperçurent sur le champ que le malheureux était fou et reconnurent que ce toqué n'était autre que Samuel Alexander.

On le fit jaser et il raconta son histoire.

Il déclara qu'il demeurait au No 52 Avenue Delorimier.

Samuel Alexander est âgé de 25 ans. C'est le 22 juillet 1891 qu'il tua d'un coup de revolver, en pleine rue de Chicopee, James Nesbitt, un ouvrier qui se rendait à son ouvrage.

Le meurtre a été commis sans qu'il y ait eu aucune provocation. Dans le temps, Alexander a subi son procès, On le trouva fou et on le fit internier à l'asile des aliénés de Worcester.

Il y a douze mois environ, le malheureux s'évada. Ce n'est que tout dernièrement que les autorités de Chicopee ont appris qu'il était à Montréal.

La lettre envoyée au Col. Hughes par le chef de Police de Chicopee est datée du 17 mai 1894.

Comme bien on le pense, nos agents se sont assurés de la personne de ce dangereux visiteur et l'ont offert en attendant que la police de Chicopee vienne le chercher.

Les pièces nécessaires à l'extradition d'Alexander sont toutes prêtes.

LE TESTAMENT DE L'HON. JOHN HEARN

L'hon. M. John Hearn a fait son testament environ un mois avant sa mort. Il a légué, \$3,500 à \$4,000 aux institutions de charité : \$1,000 pour aider à éteindre la dette de l'église St-Patrice, \$1,000 à l'asile Ste-Brigitte, \$1,000 aux R. P. Jésuites pour aider à la construction de l'église sur le chemin Ste-Foye, \$500 au R. P. Maloney pour les pauvres de la congrégation de St-Patrice.

Le reste de ses biens est légué à son fils John G. Hearn, sous forme de dépôt.

La première année il recevra \$2,500 et sera terminée lorsque le plus jeune des enfants de M. John G. Hearn aura atteint l'âge de 25 ans. Le dépôt continuera jusqu'à la troisième génération au cas où tous les membres de la seconde génération mourraient. La ferme de Beaumont et la résidence de la Grande Allée deviennent immédiatement la possession de son fils.

ARRESTATION DE TROIS CHEFS ANARCHISTES

Un d'eux fournissait des fonds à la cause

Paris, 25—La police a arrêté trois anarchistes nommés Gauch, Guérin et Beaulieu, que l'on croit être les principaux chefs de la propagation des anarchistes.

Gruch est bien connu et est possesseur d'une fortune de 600,000 francs. Dans sa demeure la police a trouvé un testament léguant à un camarade du nom de Jean Grave une fortune de 300,000 francs, au cas de sa mort.

Le testament ajoutait que cet argent devait être employé par Grave et ses compagnons dans l'anarchie. La police assure que Gauch a fourni fréquemment des fonds aux anarchistes.

LUTTES SANGLANTES

Les mineurs grévistes armés de pistolets et de poignards

ATTAQUENT LES DEPUTES-SHERIFS

Lasalle, Ills., 25—Cette ville a été hier soir le théâtre d'une bataille sanglante entre une bande d'émeutiers grévistes et plusieurs députés-shérifs, préposés à la garde des mines.

Les émeutiers sont en majeure partie des Italiens et des Polonais. Ils étaient armés de pistolets, de poignards de pierres et de bâtons. A la vue du détachement de députés-shérifs les émeutiers firent feu de leurs armes et s'élançèrent sur les officiers de la paix. Ceux-ci ripostèrent, mais furent forcés d'abandonner la lutte faute de munitions. Dans le court laps de temps qu'a duré la lutte il y a eu nombre de grévistes qui ont été mortellement blessés.

Plusieurs députés-shérifs ont aussi reçu des blessures plus ou moins graves.

Dans la soirée, les meneurs des émeutiers ont été mis en état d'arrestation et deux d'entre eux ont été écroués à la prison de ville. Quand on a opéré leur arrestation, il a fallu les faire passer, pour les conduire en prison, dans des allées détournées afin d'égarer les émeutiers qui voulaient sauver leurs chefs.

Les émeutiers se sont calmés dans la suite.

Le shérif a demandé au gouverneur de mettre la milice sous les armes.

A Centralia et à Odin, Ill., ainsi qu'à Scottdale, dans la Pennsylvanie, des troubles sérieux ont eu lieu ou sont à la veille d'éclater.

A Scottdale, les grévistes ont eu le dessous. Ils étaient au nombre de deux mille et ont attaqué une maison gardée par les députés-shérifs. Plusieurs mineurs ont été tués. Aux mines d'Hickel Hollow, dans le même Etat, on annonce qu'il y a eu une sanglante bataille entre mineurs et shérifs. Huit mineurs ont été tués et seize ont été blessés.

Bref, toute la région minière est plongée dans la plus grande excitation et l'on peut s'attendre à des luttes sanglantes et terribles ces jours-ci.

LASKER CHAMPION

Gagne la dernière partie d'échecs contre Steinitz

La dix-neuvième et dernière partie d'échecs, de la série commencée il y a près d'un mois, au Club Cosmopolitan, entre le champion Steinitz et Lasker, s'est terminée samedi soir par la victoire glorieuse et complète du jeune joueur contre le formidable joueur. Les enjeux étaient de \$4,000. Lasker, dans le cours de cet intéressant tournoi, a fait preuve d'un grand savoir et d'une habileté rares.

Le nouveau champion est âgé seulement de 26 ans et est né en Allemagne.

Dans le tournoi qui vient de se terminer, Lasker a gagné les dix parties convenues, Steinitz cinq et quatre ont été déclarées nulles.

NOUVELLES DIVERSES

Découverte de quarante squelettes de soldats

New-York, 28—Un incendie a éclaté pendant la matinée à bord du vapeur de la ligne Allan "Alvena" amarré dans la rivière du nord, près de la 12e rue, à New-York. Toutefois les pompiers n'ont pas tardé à se rendre maîtres du feu, et les pertes matérielles ne s'élevèrent pas à plus de \$260.

Une explosion formidable s'est produite pendant la matinée dans l'usine de la compagnie de gaz de West Manayunk, à Philad. lphie. On ne signale pas d'accidents de personnes ; mais l'usine, ayant pris feu, a été partiellement détruite, et les pertes matérielles s'élevèrent à \$10,000.

Une dépêche de Glens Falls (New-York) annonce que des ouvriers employés à la construction d'une nouvelle route à Calwell, près de Fort William Henry, ont découvert une quarantaine de squelettes. On suppose que la nouvelle route traverse l'endroit où furent enterrés les hommes tués dans la guerre franco-indienne de 1757.

Une dépêche de la Nouvelle-Orléans annonce que West End, la plus populaire station balnéaire des environs de la ville, située sur les bords du lac Pontchartrain, et appelée le Coney Island du Sud, a été presque totalement détruite par un incendie. Les pertes matérielles s'élevèrent à \$100,000.

TRIFIQUANT D'ESCLAVES CAPTURE

110 guerriers nègres tués dans un combat avec les troupes anglaises

Londres, 27—Des avis reçus de la côte occidentale d'Afrique annoncent que l'Arabe Makanajari, trafiquant d'esclaves, avec deux mille hommes a attaqué dernièrement le fort Maguire défendu par une garnison anglaise de 200 hommes, près du lac Yassa. Ces derniers ont ouvert le feu sur les nègres et les ont repoussés après un combat très court, leur tuant 110 hommes. Makanajari a été poursuivi et contraint de se rendre.

L'EXPOSITION DE CHICAGO

Une poursuite de 5 millions contre elle

Chicago, 26—Le gouvernement français a intenté des poursuites de 5 millions de francs de dommages intérêts contre l'exposition universelle colombienne. Le procès a commencé hier devant la cour de circuit des Etats-Unis. Ce procès a lieu à la suite des réclamations du gouvernement français qui demande des dédommagements en faveur des exposants français dont les produits ont eu à souffrir lors de l'incendie du bâtiment des manufactures.

CORBETT-JACKSON

Un club de Los Angeles offre \$50,000 aux boxeurs

Chicago, 28—Le combat qui devait avoir lieu entre Corbett et Jackson du 20 au 30 juin est à la veille d'être renvoyé indéfiniment. Les enjeux, paraît-il n'ont pas été déposés comme il était convenu.

Les directeurs du Club National de Londres vont offrir une bourse de £3,000 pour que le combat ait lieu en Angleterre.

D'autre part, un club de Los Angeles en Californie, a souscrit \$50,000 pour offrir au vainqueur, si les boxeurs veulent se battre sous les auspices du club, aux îles Catalina,

MARECHAL D'EMPIRE

I.—Premières armes d'Oudinot.—Zurich, Gènes.—Monzembano.

Nicolas Charles Oudinot naquit à Bar-le-Duc le 25 avril 1767 (1). Fils d'un honorable brasseur, sa famille le destinait au commerce ; mais cette vie tranquille ne pouvait convenir à son caractère. A 17 ans il s'engage dans le régiment de Médoc, qui tenait garnison à Perpignan ; en 1787, son père, espérant l'amener à ses vues, l'oblige à revenir à Bar. La Révolution éclate à propos pour le soustraire à un travail qui lui répugnait. En 1791, il est élu chef du 3^e bataillon des volontaires de la Meuse. Le 5 novembre 1793 il est, en récompense de sa belle conduite, nommé colonel et mis à la tête de l'ancien régiment de Picardie : les officiers, et devant nobles, se voyant subordonnés à un homme de naissance modeste, accueillirent mal cette promotion et beaucoup menaçaient d'émigrer. Oudinot les réunit : "Messieurs, leur dit-il, est-ce parce que je ne porte pas un vieux nom que vous voulez m'abandonner et retourner vers vos anciens chefs titrés ? Ou bien, est-ce que vous me trouvez trop jeune pour vous diriger ? Attendez la prochaine affaire, et vous me jugerez. Si vous estimez alors que je me comporte mal au feu, je m'engage à remettre le commandement au plus digne."

Après le premier combat, tous étaient disposés à le suivre avec un dévouement absolu. Un jour que, au déclin de sa vie, Oudinot racontait cet épisode, quelqu'un lui dit : "Comme vous deviez aimer ces braves !" Ah ! si je les aimais ! s'écria-t-il, je le crois bien que je les aimais ! Je les ai tous fait tuer !"

Le 27 novembre il est si grièvement blessé à Haguenau, qu'il doit prendre un congé. A peine revenu à son poste, il sauve la division du général Ambert capturé à Kaiserslautern, ce qui lui vaut le grade de général (14 juin 1794).

Envoyé à l'armée de Pichegru, il reçoit cinq coups de sabre à Neckerau et demeure sur la place (18 oct. 1795). Après une captivité de trois mois et une longue convalescence, il rejoint Moreau en Bavière et reçoit, à Neubourg, une balle et quatre coups de sabre (14 sept. 1796) : il est encore obligé de quitter l'armée ; mais il revient bientôt prendre part à la célèbre retraite de Moreau et, à Ettenheim, charge l'ennemi, le bras en écharpe ; enfin, il termine la campagne en reconquérant le Palatinat et battant les Autrichiens à Oggersheim (7 nov.).

En 1799, il est en Suisse, sous les ordres de Masséna, qui le fait nommer général de division et le prend pour chef d'état-major. Il appelle auprès de lui son fils, Victor, qui n'avait pas encore huit ans, et l'inscrit parmi les guides ; il voulait tremper son corps et son âme au spectacle de ces luttes épiques et au bruit du canon répercuté par les Alpes : cet enfant devait fournir à son tour une glorieuse carrière et avoir l'insigne honneur de rétablir le pouvoir pontifical à Rome.

Les 25 et 26 septembre, Oudinot contribue puissamment à la victoire de Zurich. Quinze jours après, il s'empare de Constance, où 200 émigrés sont faits prisonniers. Pour les soustraire au sort qui les attendait, Oudinot les fit conduire à Masséna sous une escorte si faible que la plupart s'échappèrent, et le général en chef usa du même artifice pour sauver les autres. Oudinot avait encore reçu, dans cette campagne, trois blessures, qui l'obligèrent à se reposer durant cinq mois.

Il rejoignit alors Masséna, qui l'avait en singulière estime, et s'enferme avec lui dans Gènes pour y soutenir un siège resté célèbre.

3,000 prisonniers autrichiens périrent par la faute de leur général (Ot), qui refusa de leur envoyer des vivres. Ces malheureux, enfermés dans un bâtiment à l'ancre, avaient commencé par manger leurs cordages et leurs chemises, et avaient fini par se manger entre eux. "Nos soldats dit Oudinot, s'étaient trouvés heureux de manger la paille des hôpitaux ; encore cette dernière ressource manqua-t-elle, et nous nous soutînmes plus que par la force des vins

généreux que nous avions trouvés en abondance dans les caves génoises. On voyait les sentinelles, qui ne pouvaient plus se tenir debout, garder les postes assises dans des fauteuils dorés et buvant du vin de Médoc par excès de misère."

Enfin le 4 juin 1800, Masséna dut se résoudre à évacuer la ville avec des soldats qui ressemblaient à des fantômes.

Après avoir restauré sa santé délabrée Oudinot retourne en Italie, sous les ordres de Brune. Le 26 décembre, à Monzembano, il sabre les artilleurs autrichiens sur leurs pièces, s'empare lui-même d'un canon et assure le passage du Mincio. Envoyé à Paris, il reçut l'accueil le plus flatteur de la part du Premier Consul, qui lui donna un sabre d'honneur et le canon de Monzembano. Ses concitoyens, justement fiers de lui, installèrent solennellement son buste à l'hôtel de ville de Bar et le nommèrent président du collège électoral de la Meuse.

II.—L'empire.—Neufchâtel.—Ostrolenka, Dantzig, Friedland.—Wagram.—Maréchal d'Empire et duc de Reggio.—Second mariage d'Oudinot.—La retraite de Russie.—Bautzen.—Echec de Gross-Beeren.—Leipzig.—Freybourg.

Mais de nouveaux triomphes et de plus hautes distinctions lui étaient réservés. Dans la première campagne d'Autriche il se distingua aux combats de Wertingen et d'Amstetten, il est blessé à Hollabrunn.

Au mois de mars 1806, il est chargé d'occuper la principauté de Neufchâtel au nom du nouveau prince, Alexandre Berthier. Inquiets pour leurs usages, leurs lois et leurs libertés, les habitants ne lui firent pas bon accueil ; mais son respect de la vieille constitution, sa justice, sa bienveillance, il sut bientôt ramener tous les cœurs. Par une faveur exceptionnelle, on lui décerna le titre de bourgeois de Neufchâtel, outre le don d'une épée ; au moment de son départ, un moine vint lui offrir une chose plus précieuse encore : c'était un fragment de la sainte colonne.

Dans la campagne de 1807, Oudinot battit les Russes à Ostrolenka (15 février), et déploya une valeur et une ténacité admirables au siège de Dantzig, et à Friedland.

Il passa l'hiver à Dantzig, où il eut comme à Trèves, la malchance de se casser la jambe. A l'occasion de son départ les officiers lui offrirent un déjeuner dans lequel on lui ménageait une surprise charmante : un pâté fut servi, et lorsque le général Rapp souleva le couvercle, un essaim d'oiseaux s'envola en gazouillant ; ils étaient chamarrés de rubans tricolores portant cette inscription : *A la gloire du général Oudinot*.

En 1808, il reçoit le titre de comte avec le domaine d'Inoclavo, qui valait un million. Ce fut alors qu'il acheta dans les environs de Bar la vaste propriété de Jean-d'heurs, vieille abbaye de Prémontrés vendue pendant la Révolution comme bien national, et qui s'élevait au milieu d'un parc immense traversé par la petite rivière de la Saulx.

En cette même année, durant le fameux congrès d'Erfurt, il est choisi pour gouverneur de cette ville, et Napoléon le désigne au czar en ces termes glorieux : "Sire, je vous présente le Bayard de l'armée française : comme le preux chevalier, il est sans peur et sans reproche.—Il y a longtemps que je le connais, répondit gracieusement Alexandre, cela remonte à mon vieux général Souwarow."

Oudinot remplit ses délicates fonctions à la satisfaction de tous, sauf du roi de Wurtemberg, qui lui garda rancune d'un fait dont il était pourtant bien innocent. Un jour, Oudinot, surpris de ne pas trouver la sentinelle qu'il avait fait placer à la porte du grand-duc Constantin, entendit une voix retentissante qui commandait l'exercice dans le salon ; il se fit annoncer et entra au moment où le grand-duc criait à la sentinelle : *Feu !*—Ah ! monseigneur, que faites-vous ? dit le général.—Je m'amuse.—Mais vous avez un vis-à-vis—Bah ! mon oncle de Wurtemberg, cela le réveillera." Ce monarque fut si bien réveillé par la balle qui venait de traverser sa chambre à coucher que, furieux, il envoya savoir d'où partait le coup ; on s'expliqua tant bien que mal, mais le roi ne pardonna pas au grand-duc ni au gouverneur, qu'il croyait complice.

L'année suivante, Oudinot reçoit, à Essling, une balle dans le bras. A Wagram, il emporte d'assaut le village et achève la défaite de l'ennemi, déjà ébranlé par Masséna et Davout (6 juillet) : il avait encore reçu deux blessures. Quelques jours après, Oudinot était dans sa tente, étendu sur une botte de paille lorsqu'on lui apporta les brevets du maréchal d'Empire. Un mois plus tard, il était investi du domaine de Reggio, en Calabre, avec le titre de duc et une dotation de 80,000 francs de rente.

Au mois de février 1810, il est envoyé en Hollande, pour préparer l'annexion de ce pays à l'Empire. Il s'en acquitta avec une modération qui lui concilia la sympathie de tous : en témoignage de sa reconnaissance, Amsterdam lui fit don d'une magnifique épée à poignée garnie de pierreries.

Au printemps de cette année, sa femme mourut, lui laissant six enfants. Rentré à Bar, Oudinot jeta les yeux sur Eugénie de Coucy, âgée de vingt ans : "Je veux épouser, dit-il, une femme assez jeune pour qu'elle puisse, sans effort, se plier à mes habitudes et à mon caractère. Pour mes enfants comme pour moi, je désire trouver dans sa famille, son éducation et ses principes, des garanties de sécurité ; je cherche, au lieu de fortune, des goûts simples et modestes...vous diriez de plus à Mlle de Coucy que j'ai quarante-quatre ans et cinq cent mille francs de rente."

Eugénie accepta sans hésiter, et le mariage fut célébré le 20 janvier 1812 à minuit. Cette union fut heureuse et donna encore quatre enfants au maréchal.

Nommé commandant en chef du 2^e corps de la Grande Armée, Oudinot part au milieu de février. Désireux de ne pas froisser le roi de Prusse il entra seul à Berlin ; mais le prince de Neufchâtel, major général de l'armée et interprète des volontés de l'empereur, lui ordonna de retourner à son corps pour faire, à sa tête, une entrée triomphale. Du moins Oudinot, avec une courtoisie chevaleresque, eut pour Frédéric-Guillaume tous les égards propres à lui rendre moins pénible cette préminence que le maréchal avait ordre de conserver. S'il fit sentir aux Prussiens les serres vigoureuses de nos aigles, il en adoucit autant que possible la griffe.

La duchesse était rentrée à Bar, après avoir accompagné son mari jusqu'à Berlin. Un jour elle reçoit de cette ville un buste d'Oudinot ; l'une des épaules avait été brisée pendant le voyage. Peu de jours après, le maréchal eut l'épaule fracassée par un biscaïen, sous les murs de Polotsk ! (17 août).

A cette nouvelle, la jeune femme part avec son oncle et retrouve, à Wilna, son mari, qui, à peine rétabli, va reprendre son commandement. Le surlendemain de son passage de la Bérésina, il est grièvement blessé au côté. Le 2 décembre, la duchesse, restée à Wilna voit entrer une espèce de fantôme : c'était M. Le Tellier, aide de camp de son mari, qui venait lui apporter cette triste nouvelle.

Après avoir appris ce premier malheur.

"Où est l'Empereur, où est l'armée ? lui dit-elle.—L'Empereur, reprend-il d'un air sombre, c'est de ses victimes que nous avons à nous occuper ; sa folle et gigantesque entreprise, son ambition sans limites, son égoïsme sans exemple, nous coûtent 400,000 hommes... Vous voulez savoir des nouvelles de l'armée : elle n'existe plus."

Le transport du maréchal, que sa femme accompagnait depuis Wilna, fut des plus douloureux : provisions cataplâmes, tout gelait. A chaque halte, on rencontrait des hommes échappés au désastre : les uns étaient "fourrés comme des ours ;" les autres grelottaient dans leur grand uniforme tout doré : tel était le général Chasseloup-Laubat qui, craignant de perdre ses oreilles, avait pour coiffure un bonnet de coton.

Durant la campagne de 1813, Oudinot, après avoir pris une part brillante à la victoire de Bautzen, fut chargé de marcher sur Berlin, à la tête de trois corps d'armée ; mais il ne put triompher des difficultés de la situation et fut battu par Bernadotte à Gross-Beeren : l'Empereur mécontent, donna son commandement à Ney qui essuya un échec plus grave encore. A cette occasion, faisons remarquer à M. Stiegler que son récit est moins une histoire qu'un panegyrique : il glisse sur tout ce qui pourrait amoin-

drir la glace de son héros. Comme Macdonald, comme la plupart des maréchaux Oudinot était un excellent général d'exécution entre les mains de l'Empereur mais il n'avait ni le coup d'œil ni la décision nécessaires à un chef d'armée.

Chargé de couvrir la retraite après la bataille de Leipzig, il battit le général York à Freybourg (22 octobre) ; mais, quelques jours après, il fut atteint du typhus. Sa robuste constitution triompha de la maladie, et il put faire la campagne de France.

III.—Retraite des Bourbons.—Oudinot reste fidèle à son serment.—Il est l'un des quatre majors généraux de la garde royale.—Une ombre.

Dégagé de son serment par l'empereur, le duc de Reggio se rallia franchement aux Bourbons.

"Ils se présentaient véritablement, dit la duchesse, comme un gage de paix ; c'est à ce titre qu'ils furent acceptés par la généralité... Ils furent reçus par la minorité avec l'enthousiasme de cœurs ayant conservé religieusement le souvenir du passé... C'est un mensonge de l'esprit de parti d'avoir présenté les Bourbons comme ayant été imposés par l'étranger... (2) Qui peut dire ce qu'on aurait fait de la France, si cette famille ne s'était pas présentée pour reconstruire un trône.

Lorsque le maréchal, nommé ministre sans portefeuille, parut chez le prince de Condé : "Oudinot ! dit-il, c'est mon antagoniste à Constance". Et, après avoir échangé quelques paroles avec lui : "Vous êtes un brave, et je parlerai au Roi pour qu'il vous nomme général". Le pauvre prince ne jouissait plus de toutes ses facultés.

Quand on apprit le retour triomphal de Napoléon, on envoya au maréchal l'ordre de marcher sur Langres avec les grenadiers et les chasseurs royaux (ancienne garde impériale). Arrivé à Toul, il réunit les officiers dans sa chambre et leur dit : "Messieurs, je viens en appeler à votre loyauté ! Nous marchons avec la cocarde blanche ; je dois vous passer en revue demain avant notre départ ; par quel cri, vous et la troupe, répondrez-vous à mon *Vive le Roi* ?"

Un silence profond suivit ces paroles.

"Eh bien ! messieurs ?" reprit le maréchal. Alors un jeune officier s'avança et lui dit : "Monsieur le maréchal, à votre cri de *Vive le Roi* ! la troupe et nous tous répondront : *Vive l'Empereur* !—Je vous remercie, monsieur," répartit le duc de Reggio. En effet, à Chaumont, ils arborèrent la cocarde tricolore. Oudinot, fidèle à son serment, reprit la route de Metz, qu'il s'efforça vainement de conserver au Roi.

Aux avances que Napoléon lui fit transmettre par Davout, il répondit en termes pleins de noblesse : "Je ne ferai jamais, écrivait-il, une bassesse pour recouvrer une estime qu'on me doit ;... et dussé-je traîner ma vie dans la misère, je resterai le grenadier Oudinot, titre qui m'enchantait toujours". L'Empereur le fit demander : "Eh bien ! monsieur le duc de Reggio, qu'es-ce donc que les Bourbons ont fait pour vous de plus que moi pour que vous ayez voulu si bien les défendre de mon approche ?" La réponse était facile, elle fut bien accueillie. "Sire, avait dit le maréchal en terminant, je ne servirai personne, puisque je ne vous servirai pas."

Au retour de Louis XVIII, Oudinot fut nommé commandant en chef de la garde nationale de Paris et de la banlieue, et l'un des quatre majors généraux de la garde royale (avec Macdonald, Victor et Marmont). L'année suivante la duchesse de Reggio était investie de la charge importante de dame d'honneur de la duchesse de Berry.

Après la chute de Charles X Victor Oudinot qui commandait l'école de cavalerie de Saumur donna sa démission. Mais le maréchal crut devoir reconnaître Louis-Philippe, par crainte de la République. Il n'est donc pas absolument exact de dire, comme M. le marquis Costa de Beauregard dans sa belle préface que la vie d'Oudinot "offre l'exemple, à côté des plus hautes ver-

(2) On faisait courir les bruits les plus absurdes. Quelques jours après l'entrée des alliés à Paris, un officier de dragons, rencontrant à Châteaudun la duchesse de Reggio, lui dit avec une exaltation prodigieuse : "Tout est fini pour l'Empereur et pour l'armée, c'est un roi en jupons qui vient nous gouverner !" Tel était le costume que l'on attribuait à Louis XVIII !

tes militaires de la plus admirable unité". et que le charme de la duchesse continua "d'illuminer l'obscurité où son mari et elle reléguèrent pour la seconde fois leur fidélité."

Mme de Reggio dit bien que nommé par Charles X régent du royaume, le duc d'Orléans aurait dû protéger l'héritage de l'orphelin ; écrivit bien à la duchesse de Berry pour se mettre à sa disposition et, deux ans plus tard pour demander à partager sa captivité ; mais son mari accepta la charge de grand chancelier de la Légion d'honneur (1839), puis celle de gouverneur des Invalides (1842). Ce fut là qu'il mourut après avoir reçu les secours de la religion (13 sept. 1847).

IV.—La duchesse de Reggio

Sa femme lui survécut jusqu'en 1863 Eugénie de Coucy était fille d'un capitaine au régiment d'Artois, qui était l'aîné de dix enfants.

"Dans ces temps, dit-elle, les familles étaient immenses, c'étaient des dix et douze enfants que l'on voyait à la même table ; tout arrivait à des situations plus ou moins heureuses, mais enfin, ils vivaient, et ni eux ni leurs parents n'avaient, cette méfiance de la Providence, cette terreur de l'avenir, qui empoisonnent si souvent aujourd'hui les plaisirs de famille."

A l'âge de deux ans et demi Eugénie fut incarcérée à Vesoul, pendant la Terreur, avec sa mère (fille du seigneur de Merquay) et sa sœur, tandis que son père était transféré à Guay. M. de Coucy survécut peu d'années à sa délivrance, et sa veuve vint avec ses deux filles et son fils s'installer à Vitry-le-François.

Les souvenirs de la duchesse de Reggio sont remplis d'observations justes, de tableaux charmants, d'anecdotes piquantes, et révèle une femme de mérite.

Quelle émotion quand elle décrit la maison paternelle de Lentilles ! Elle n'était pourtant guère somptueuse, c'est-à-dire "Mais, dit-elle tout me semblait bon alors jusqu'à la branche de rosier qui, un jour perçut audacieusement la muraille de ma chambre vint y pousser verte et belle."

Et que direz-vous de ce croquis ? Dans son voyage de Pologne, elle arrive un soir dans une bourgade et commande un souper quelconque : "On nous sert un coq rôti, qui se présentait sur son plat si révolté d'avoir été tué au moment où il s'y attendait le moins il avait la tête et la crête si hautes, que nous partîmes d'un éclat de rire spontané. Il se défendit de nos dents, si bien que nous n'en pûmes presque rien tirer et que sur ce mince repas nous fûmes nous coucher."

En quelques lignes elle peint un personnage et nous le montre vivant. Voyez ce portrait d'Augereau : "Il était grand, fort, parlait haut et me représentait un peu le tambour major sous lequel dans mon enfance, je croyais toujours voir le chef d'un régiment." Son langage était à l'avenant.

Au mois de mars 1813, elle est présentée à l'Empereur, qui produisit sur elle une impression profonde : "J'entends encore sa voix, et je vois toujours cet œil bleu foncé qu'on ne pouvait pas plus fixer qu'on ne fixe le soleil, mais que l'on devinait et dont on subissait instinctivement et pour toujours la puissance."

En 1814, l'Empereur Alexandre vient rendre visite au maréchal et à sa femme. "Il nous fascina à tel point par sa parole élégante et chevaleresque, dit-elle, que nous, vaincus et mutilés, nous nous sentions sous le charme du vainqueur."

Et que d'anecdotes lestement racontées ! En 1814, l'Empereur, ayant établi son quartier général chez une bourgeoise de Vitry, invita la dame à sa table ; elle fut gauche au point qu'à toutes ses questions elle ne put jamais répondre que "Oui, m'sieu", "Non, m'sieu".

La duchesse n'est, pas déçagée de toute vanité, tant s'en faut. Elle n'est pas fâchée d'assister aux fêtes de la cour et nous apprend qu'elle parut au sacre de Charles X "en grand habit lamé d'or et d'argent" et resta quinze à dix huit heures sous "ce brillant harnais". "J'étais fière aussi, avoue-t-elle, de mon titre d'une duché étranger et acquis au loin à la pointe de l'épée. Je trouvais que Reggio figurait bien au milieu de Montmorency, de Crillon, de Noailles..."

Elle paraît tenir beaucoup à l'éti-
quette, et reproche à plusieurs membres
du ministère Villèle de ne pas l'obser-
ver. Mais on doit lui pardonner cette
faiblesse, à raison de sa charge de dame
d'honneur, et en considération de la
franchise et de la droiture que respirent
ses récents.

Conclusion

Intrépide, loyal, désintéressé, juste,
bienveillant, généreux, Oudinot est une
belle figure militaire. Nous rencontrons
pourtant dans son existence quelques
actes plus dignes d'un soldat que d'un
officier supérieur. Un jour, à la table de
son père, impatient d'entendre un des
convives se vanter de conserver, comme
relique, un morceau de la pantoufle de
Hébert, il lance un plat de haricots à
la tête du jacobin, qui alla se débar-
bouiller. Une autre fois, au camp de
Boulogne, Oudinot veut défilé devant
l'Empereur à la tête de ses grenadiers ;
son cheval refuse d'avancer : exaspéré,
il lui perce le cou de son épée et l'ani-
mal s'abat comme une masse. Mais ce
ne sont là que peccadilles dans une
vie qui contient tant de beaux exemples.

Un jour, en pays ennemi, Oudinot
côtait un champ de blé avec quel-
ques officiers ; voyant son aide de camp
cui faisait marcher son cheval dans le
champ, il lui dit d'un ton sévère : " Eh !
monsieur, à quoi songez-vous d'abîmer
ainsi sans nécessité le bien de ces pau-
vres gens ? " Aussi, lors de l'invasion,
les souverains alliés, reconnaissant de
la conduite d'Oudinot à leur égard et à
celui de leurs sujets, firent-ils respecter
ses propriétés.

Un dernier mot sur cette brillante
carrière. Nous regrettons qu'Oudinot ne
soit pas resté entièrement à l'écart après
1830. Sa gloire eût été plus complète ;
si, au lieu de recevoir les pompes funé-
raires des Invalides, il eût gagné sa
dernière demeure au seul bruit du ca-
non de Monzembano et sans autre garde
d'honneur que Zurich, Wertingen,
Amstetten, Ostrolenka, Dantzig, Fried-
land, Wagram, Bautzen, Freybourg.

Henri Furgeot.

LA PICOTE

Diminue à Chicago

Chicago, 29. — L'épidémie de la
petite vérole qui sévit depuis quelques
semaines dans cette ville semble être
entrée enfin dans une période de décrois-
sance. Les nouveaux cas deviennent
de moins en moins nombreux et le
conseil d'hygiène croit avoir virtuelle-
ment arrêté le progrès de l'épidémie.

La picote à New-York

New-York, 29. — Onze nouveaux cas
de picote ont été découverts hier.
Toutes les précautions d'usage ont
été prises.
Six des variolés ont été trouvés dans
le district infecté du quatrième Quar-
tier.

GOVERNEUR SYMPATHIQUE

Aux grévistes

Denver, Col., 28. — Les mineurs gré-
vistes sont encore en possession des mi-
nes à Cripple Creek, d'où les députés
shérifs, après plusieurs attaques, n'ont
pu les chasser.

Le gouverneur White sympathise avec
les mineurs. Il vient de lancer une pro-
clamation ordonnant aux shérifs de lais-
ser les mineurs tranquilles ou sinon
qu'il enverra les troupes de l'Etat pour
protéger les grévistes.

Les opérateurs des mines de charbon
se verront forcés d'en appeler au gou-
vernement fédéral si le gouverneur ne
protège pas leurs propriétés.

Dans l'Illinois, les grévistes se sont
emparés d'un train de l'Illinois Central
à Minook et à plusieurs endroits, empê-
chant les locomotives de circuler.

A Woodlan, dans la Pensylvanie,
les mineurs ont complètement détruit les
engins servant à retirer le charbon des
mines d'Overley.

UN EXCOMMUNIÉ

Qui veut faire un sermon

Newark, N. J., 28. — Le Père Mur-
phy, un prêtre catholique qui a été
excommunié il y a quelque temps, à
Patterson, a été mis de force à la porte
de l'église Saint-Michel.

Le Père Murphy étant monté dans la
chaire pour faire un sermon, le curé de
la paroisse, le Père McCarthy ordonna
à ses paroissiens de mettre l'excommunié
à la porte de l'église, ce qui fut fait.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 22 mai. — L'orateur prend le
fauteuil à 3 hrs. Sir John Thompson
propose que les affaires du gouverne-
ment aient la priorité mercredi le 23 de
mai et qu'à l'ajournement de la chambre
reste ajournée jusqu'à lundi suivant.

L'hon. M. LAURIER dit qu'il ne s'ob-
jectera point vu que le gouvernement ne
demande que la journée de demain et
qu'à l'avenir le mercredi sera pour les
députés. Mais M. Mulock trouve que
le gouvernement cherche trop à se réser-
ver tout le temps et il en est de même
de M. McCarthy qui dénonce l'obstruc-
tion faite au bill de M. Weldon, dans le
but avoué d'empêcher qu'un autre pro-
jet de loi dont il est l'auteur puisse être
discuté.

M. AMYOT dit qu'il n'y a aucune
intention de cette nature. M. McCarthy
ne devrait pas trouver grand-chose à se
dire puisqu'il ne vient ici que lorsqu'il
espère que ses projets de loi incendiaires
seront appelés. Quant à lui, M. Amyot,
il serait très heureux si ces projets de
loi n'étaient point discutés.

L'hon. M. FOSTER propose que la
chambre se forme en comité des subsi-
des.

L'hon. M. LAURIER est surpris de
voir que le gouvernement ne continue
point l'étude du tarif.

Mais puisque le ministre des finances
décide d'aller en comité des subsides, la
chambre devra savoir quelles sont les
mesures que le gouvernement entend
soumettre à cette session. Il désire
surtout savoir si le gouvernement fera
une nouvelle redistribution des comtés.

Sir JOHN THOMPSON répond qu'il n'y
a pas de presse, car la session durera
encore plusieurs semaines. Outre les
projets de loi dont il a déjà donné avis,
savoir pour amender le code criminel, la
loi électorale et la loi des élections, le
gouvernement soumettra encore le traité
français, une loi concernant le service
rapide sur l'Atlantique, une loi sur les
compagnies à fond social, et la loi de
faillites venant du sénat.

Quant au projet de redistribution
le gouvernement n'a encore rien décidé.

La chambre se forme en comité
des subsides jusqu'à 6 heures et adopte
plusieurs items.

A la séance du soir, Sir-John Thomp-
son donne avis qu'il proposera une loi
concernant les Juges des cours provin-
ciales.

Ottawa, 23 mai. — L'orateur prend le
fauteuil à 3 heures.
L'hon. M. Ives présente un projet de
loi amendant l'acte concernant la police
montée au Nord Ouest.

L'hon. M. WOOD présente une loi
amendant l'acte d'inspection du pétrole
et pour empêcher la fraude.

Sir John Thompson présente un pro-
jet de loi amendant le code criminel. Ce
bill est pour corriger certaines erreurs
typographiques et cléricales et pourvoit
aussi au cas où un changement de venu
est nécessaire.

Sir JOHN THOMPSON présente un
projet de loi amendant l'acte du revenu
dans le but de donner à certains officiers
du département des douanes, les mêmes
pouvoirs que certains officiers de
douane.

En réponse à M. Lister, l'hon. M.
Haggart, dit que M. M. P. et W. N.
Davis, ont obtenu le contrat pour la
construction d'écluses à l'île Sheik,
fleuve St Laurent. Il n'y a pas eu de
soumissions demandées, mais les con-
trats ont été donnés au même prix que
l'écluse du canal Cornwall.

Le gouvernement n'a reçu aucune
protestation contre la construction de
de ces écluses.

La chambre s'est ajournée à lundi
prochain.

Ottawa, 28. — L'orateur prend le fau-
teuil à 3 heures.
Sir John Thompson et l'hon. John
Costigan, présentent M. Blanchard, dé-
puté nouvellement élu pour Gloucester,
N. B.

En réponse à M. Bruneau, l'hon. M.
Haggart, au nom de l'hon. M. Ouimet,

répond que le gouvernement n'a permis
à personne de vendre ou de prêter du
charbon lui appartenant, à Sorel. En
réponse au même, Sir Chs Hibbert Tup-
per dit que le département de la marine
a reçu des habitants de Contrecoeur, une
requête priant le gouvernement de nom-
mer Cléophas Giguère, garde-pêche pour
le comté de Verchères.

En réponse à M. Mulock, sir John
Thompson dit qu'il n'y a pas eu de dé-
ficit dans les livres du préfet du pénit-
encier de Kingston.

L'hon. M. MILLS demande copie de
la correspondance échangée depuis 1867
entre le gouvernement impérial et le
gouvernement du Canada au sujet du
droit exclusif de souveraineté de Sa
Majesté sur la baie d'Hudson. M. Mills
veut savoir ce que le gouvernement a
fait pour affirmer ses droits sur la baie
d'Hudson. C'est une question très im-
portante, surtout à la veille de la con-
struction du chemin de fer de la baie
d'Hudson.

Sir CHARLES HIBBERT TUPPER dit
que le gouvernement comprend l'import-
ance de la question. Il a fait tout en
son possible pour empêcher la contre-
bande qui, paraît-il, se pratique à cet en-
droit l'absence de toute information
sûre l'a empêché de réussir.

La motion est adoptée.
L'hon. M. Hills propose de déclarer
qu'il est désirable de prendre les mesures
nécessaires pour introduire le phoque à
fourure dans la baie d'Hudson, et toutes
les autres rivières sur la côte ouest du
Canada.

Sir Chs HIBBERT TUPPER dit que
outre le montant élevé qu'il s'agirait de
dépenser beaucoup d'autres difficultés
surgissent, encore pour entraver la réali-
sation de ce projet. On ne connaît que
bien peu de choses des habitudes du
phoque et s'il est vrai comme on l'a pré-
tendu que le phoque se nourrit de poisson
il pourrait bien se faire que sa fréquen-
tation des rivières eut pour effet de nuire
aux pêcheries que le gouvernement
essaie aujourd'hui de protéger autant
que possible. Il propose l'ajournement
du débat.

Après quelques autres discours, le dé-
bat est ajourné.

Sur motion du Dr Lachapelle il sera
produit un état montrant les prix accor-
dés par les juges ou jurés de l'exposi-
tion de Chicago pour les travaux scolar-
aires dans chaque province du Canada.

M. TARTE demande une copie des
rapports ordonnants les changements
aux écluses du canal de Soulanges.

La chambre se forme en comité gé-
néral sur le projet de loi de M. Weldon
pour défranchiser les électeurs qui ven-
dent leur voix et comme l'auteur est
absent, on adopte que quelques clau-
ses puis le comité rapporte progrès.

M. Mulock propose la seconde lecture
d'un projet de loi amendant l'acte des
chemins de fer. Il explique que l'objet de
son projet de loi est de forcer les com-
pagnies de chemin de fer électriques à
mieux protéger les mécaniciens de leurs
chairs, contre les intempéries des saisons.

L'hon. M. Haggart approuve ce pro-
jet de loi et dit que la question dont il
s'agit tombe sous la juridiction du pa-
rlement fédéral.

Le projet de loi est adopté, et sur
motion de Sir John Thompson, la cham-
bre s'ajourne à 5.45 hrs.

Ottawa 29 mai. L'orateur prend le
fauteuil à 3 heures.

Sir John THOMPSON présente un
projet de loi amendant la loi des élections
contestées Ce bill a pour but de dimi-
nuer l'intervalle entre la nomination dans
certaines divisions électorales.

Sir John THOMPSON présente aussi
un projet de loi déclarant que les juge-
ments des tribunaux porteront intérêt à
6 pour cent.

En réponse à M. Laurier, Sir John
Thompson dit qu'il fera demain une
déclaration au sujet des intentions du
gouvernement quant à la révision des
listes électorales.

Il est décidé qu'une réunion du co-
mité des comptes publics aura lieu jeudi
prochain.

La chambre se forme en comité gé-
néral sur le tarif, et adopte plusieurs
amendements aux résolutions du tarif.

AVEC LES GREVISTES

Le gouverneur du Colorado sympa-
thise avec les grévistes

L'agitation dans les centres
industriels

Denver, Col., 28. — Les mineurs en
grève à Cripple Creek sont toujours en
possession des entrepôts de charbon de
la compagnie, et ils ont réussi à con-
traindre les députés-shérifs à se retirer.
Il y a eu une autre escarmouche hier,
au cours de laquelle un gréviste a été
tué. On ne sait encore rien au sujet de
ce qui peut survenir maintenant, depuis
que le gouverneur Waite a déclaré qu'il
sympathisait avec les grévistes et fait
allusion aux députés-shérifs en ajoutant
que si ces derniers n'étaient pas retirés,
il appellerait la milice sous les armes.
Le gouverneur a lancé une proclama-
tion aux habitants de Cripple Creek, les
invitant à cesser les hostilités et à consi-
dérer la grève comme ayant été provo-
quée. La compagnie, si le gouverneur
refuse de protéger ses propriétés, de-
mandera l'aide des autorités fédérales.

Springfield, Ill., 28. — Le gouverneur
Atgel a reçu hier des télégrammes de
Elmwood et de Minonk demandant
l'aide des troupes, car les grévistes devien-
nent menaçants et l'on craint des troubles.
Une des dernières dépêches dit que
les grévistes se sont emparés d'un train.
Le gouverneur a ordonné à plusieurs
compagnies de soldats de se rendre à
Minonk.

Terre Haute, 28. — Les grévistes sont
déterminés à empêcher le transport du
charbon. Ils arrêtent tous les trains et
détachent et retiennent les chars qui
transportent ce combustible.

New-York, 28. — Plusieurs prisonniers
des grévistes sont menacés de mort.
Parmi ceux-ci se trouvent Samuel Mc-
Donald, gérant des mines Stroug, Gold,
King et Aura Lee. Ce dernier s'est
rendu aux grévistes vendredi, quand
l'explosion a détruit les machines. Il
s'était barricadé avec plusieurs autres
employés de la compagnie, dans l'un des
puits, et il n'a consenti à quitter ses
retanchements qu'à la condition que les
grévistes lui assurent leur protection.
Enflammés par ce qu'ils considèrent
comme une victoire, la retraite des dépu-
tés-shérifs, les mineurs ont décidé, hier,
de tuer McDonald, si leurs compagnons
retenus prisonniers par ceux-ci, ne sont
pas rendus immédiatement. Ils veulent
échanger homme pour homme jusqu'à
ce que les six grévistes prisonniers soient
libres.

Bonne Nourriture
Digestion -
Mine - -

sont intimement liées — et pratique-
ment inséparables. Quoique le fait soit
souvent ignoré, il est vrai, néanmoins
qu'une bonne mine est une impossi-
bilité sans une bonne digestion, qui,
à son tour, dépend de la bonne nour-
riture.

Il n'existe pas de cause plus com-
mune d'indigestion que le saindoux.
Que les ménagères intelligentes fassent
usage de la

COTTOLENE
COTTOLENE
COTTOLENE

La Nouvelle Graisse à Frirer
Végétale,

et le substitut du saindoux, et ses
joints ainsi que celles de tous les
membres de sa famille deviendront,
c'est plus que probable,

"Comme une Rose dans un
Champ de Neige,"

La COTTOLENE est pure, délicate,
saine et populaire. Essayez-en.

Préparée seulement par
N. K. Fairbank et Cie.
Rues Wellington et Anne,
MONTREAL.

Retour de Mgr Bégin

Sa Grandeur Mgr Bégin, accompa-
gné par M. Gagnon, est arrivé d'Europe
à 2 heures cet après-midi.

Monsieur s'est rendu à la basilique
où l'attendait Son Eminence le Car-
dinal entouré des prêtres de Québec et
du séminaire. On a récité le *Te Deum*.

A 5 heures cet après-midi, Sa Gran-
deur donnera la confirmation aux en-
fants du Couvent et de l'orphelinat des
Sœurs de la Charité, demain aux Ur-
sulines et à St Roch, et vendredi à la
basilique.

L'honorable M. de Boucherville
C. M. G.

M. de Boucherville descend du Lieut-
Général Pierre Boucher, Sieur de
Grosbois, Gouverneur de Trois-Rivières
en 1653, fondateur de la Seigneurie de
Boucherville.

Il est le fils de feu l'Hon. P. Bou-
cher de Boucherville, ancien membre du
Conseil Législatif du Canada, et d'Amélie
sœur de l'Hon. C. S. de Bleury.

Il est né à Boucherville le 4 mai
1822 et a fait ses études au Collège St-
Sulpice, Montréal. Il fit ses études mé-
dicales à Paris où il fut gradué. Sa pre-
mière entrée dans la vie publique a été
en 1861, alors qu'il fut élu à l'Assem-
blée Canadienne pour Chambly qu'il
représenta jusqu'à la Confédération. En
juillet 1867, il fut nommé membre du
Conseil Législatif, de Québec, siège
qu'il occupe encore. Il a été membre du
Conseil Exécutif et Orateur du Conseil
Législatif, de juillet 1867 à février
1873, et il fut appelé à former un Ca-
binet après la résignation de l'Hon. M.
Ouimet en 1874. Il fut Premier Minis-
tre de Québec depuis cette époque jus-
qu'en 1878, date du coup d'Etat. Letel-
lier. Il devint Sénateur en 1879.

Son honnêteté est proverbiale et la
Province jeta les yeux sur lui lorsqu'il
s'est agi en 1892 de mettre fin aux dil-
apidations de la clique Mercier Pacaud.

Il fut porté au pouvoir par la plus
grande majorité qu'ait eu un chef de
gouvernement, dans notre province.

L'année dernière il céda sa place à
son collègue, l'Hon. L. O. Taillon.

C'est cet homme, dont la carrière a
été remplie d'une manière si utile pour
le pays que Sa Majesté la Reine Victo-
ria vient de décorer.

L'ancêtre de M. de Boucherville,
Pierre Boucher, avait été ennobli par le
Roi de France ; l'Honorable M. de
Boucherville vient de recevoir des hon-
neurs de la Souveraine d'Angleterre.

Voilà certes, une famille bien privi-
légiée ; — mais, aussi, elle a su se rendre
digne de ces faveurs.

Neus offrons à l'Honorable M. de
Boucherville ainsi qu'à tous les Cana-
diens décorés, nos plus sincères félici-
tations.

UN AN DE PRISON

Pour avoir causé la mort de sa
femme

Manchester, N. H., 28. — Joseph Mo-
reau l'individu qui, il y a quelque temps
battit sa femme et lui démit l'épaule,
puis lui fit passer toute une nuit dans
une cave humide, a passé en cour d'as-
sises et a été reconnu coupable. La fem-
me de cet homme est morte quelques
jours après avoir subi les mauvais trai-
tements que lui a infligé son ignoble
époux. Cette brute n'a été condamné
qu'à un an de prison parce que la cour a
été d'opinion que pour condamner l'accusé
dans une poursuite pour homicide invo-
lontaire, il fallait que l'avocat du comté
pût prouver que lorsque Moreau enferma
sa femme dans la cave, il savait qu'une
telle action pourrait la conduire au tom-
beau. Il a été condamné sur une accu-
sation d'assaut grave. C'est la boisson
qui a conduit cet homme au crime.

Vous en avez Besoin!

D.L. Emulsion

Qui arrêtera - - -

Ce Rhume,
Guérira vos Poumons,
Vous Engraissera,
Empêchera la Con-
sommption.



RUMATISME

NEURALGIE, RAIDEUR DES MUSCLES
DOULEURS DE COTE ET MAL DE DOS PARTENT

Quand "D. & L." MENTHOL PLASTER est Employé.

Catastrophe de St-Alban

27 AVRIL, 1894

Sa nature, ses causes probables

Pour mieux comprendre comment s'est produite la catastrophe de St-Alban il est nécessaire de connaître d'abord la structure générale de la contrée affectée, telle qu'elle était avant le désastre.

A l'ouest de la ligne qui sépare Perhais d'Alton, se trouvait une vaste terrasse sablonneuse, du côté sud de laquelle coulait la rivière. Là, cette rivière décrivait un arc de cercle dont la convexité était tournée vers le nord-ouest. La hauteur de la falaise de la rive droite était d'environ 200 pieds, et cette falaise était toute de sable.

A l'est de la ligne citée plus haut, un ravin profond traversait complètement le terrain, depuis la rivière Ste-Anne jusque près de la montagne. On rencontrait ensuite une surface plus basse et plus argileuse, dans laquelle la rivière avait creusé de nombreux méandres. Cette partie était complètement boisée. La moitié de l'ouest, au contraire, était défrichée, sauf le penchant de la falaise encore couvert d'arbres.

Toute cette large surface est maintenant occupée par une dépression limitée au sud par l'ancienne falaise de la rivière et au nord par une ligne courbe laissant à droite la rivière Ste-Anne vis-à-vis la terre de M. Darveau et courant d'abord de l'est à l'ouest, sur une longueur d'environ trente arpents. En ce point, cette ligne se courbe vers le nord-est, en suivant une direction qui fait avec la falaise sud un angle très aigu, et elle se prolonge ainsi jusque près des "Cascades", où elle rejoint la rivière et disparaît. Cette ligne limite l'éboulement au nord-ouest. La limite sud-est est l'ancienne falaise de la rivière qui n'a pas été affectée. Sa surface bouleversée peut avoir quatre milles de long et une quarantaine d'arpents de large à l'endroit le plus étendu.

Près de la limite Sud-Ouest de l'éboulement la surface effondrée est à 120 pieds plus bas que le niveau supérieur de la terrasse dont elle faisait partie autrefois. Plus loin la profondeur atteint 170 pieds pour se relever ensuite insensiblement jusqu'à l'extrémité nord-est. D'ailleurs toute cette surface s'enfonçait encore lentement à mesure que la rivière creusait son lit plus profondément et que le drainage se faisait mieux. Le sol prend ainsi avec le temps une assiette plus solide.

A l'ouest la surface éboulée est surtout sablonneuse. Au centre c'est une argile bleue, très compacte dont le niveau s'élève graduellement jusqu'à atteindre la surface du sol. A l'est, on ne rencontre plus que des monticules de sable et d'argile, avec des touffes d'arbres encore vivants pour la plupart, jetés pêle-mêle, sur le sol.

La structure géologique de cette contrée est très simple. Les deux sections suivantes la donnent en deux endroits différents, avant et après l'éboulement.

La première, passe par le moulin Gorrie et court vers le nord-Ouest à seconde, passe par la terre de M. Jos. Audy et court sensiblement vers l'ouest.

Comme on le voit par la première section la rivière, au moulin Gorrie, passait dans une gorge de granit très étroite avant de se lancer par un bord de 105 pieds du haut de la falaise granitique dans le bassin inférieur. Au bas de cette chute était placé le moulin Gorrie. Ce moulin est maintenant recouvert par près de 100 pieds d'argile.

Sur la rive granitique nord de cette passe s'appuyait une bande étroite d'alluvion, large à la base d'environ deux arpents et s'élevant à plus de 100 pieds. C'était ce que les gens appelaient le "Dos-de-cheval". Cette langue de terre rejoignait bientôt la terrasse sablonneuse sur laquelle étaient placés les propriétés emportées. Elle était bornée à l'est par un ravin très profond allant jusqu'à la montagne.

Au sud la rivière avait pour rivage immédiat une surface granitique, large d'environ 200 pieds, qui allait s'enfourcher sous la falaise de la rive sud. La hauteur de cette falaise en cet endroit est d'environ 120 pieds.

A l'est de ce barrage naturel, la rivière coulait en eaux mortes, richement boisée, de vastes méandres, jusqu'à la

première chute. La même chose se répétait au dessus de cette dernière.

Il y avait donc à l'est du "Dos-de-cheval" une vaste plaine relativement basse, dont l'unique débouché vers le sud-ouest était la passe de la maison Gorrie. C'est par ce goulet que toute l'eau de la rivière devait nécessairement passer.

Il est probable qu'un premier éboulement, relativement restreint, s'est produit au-dessus de la passe Gorrie, et que les débris de toute sorte, d'arbres, argile, sable etc., sont venus bloquer cette gorge.

On y voit encore en effet un fouillis énorme de gros troncs d'arbres, comme une forêt en miniature, qui est entassée dans l'ancien chenal et qui le bouche complètement.

On arrive encore à la même conclusion en discutant une observation faite vers 7.30 heures du soir, par un habitant de Ste-Christine, dont la maison est à une demi-lieue de la rivière, justement en face du moulin Gorrie.

Il a vu pendant une vingtaine de minutes, comme de jets puissants de vapeur s'élançant au-dessus des arbres, près de la chute Gorrie. L'apparence de ces jets était absolument celle de la vapeur qui s'échappe du tuyau d'une locomotive en mouvement. Ces bouffées blanches se sont ensuite déplacées, en suivant le cours de la rivière, avec une très grande vitesse. Au bout d'un quart-d'heure, elles avaient complètement disparu.

Evidemment, c'était l'éboulement qui commençait. Les masses très lourdes d'argile, en tombant dans l'eau, la faisaient jaillir à une grande hauteur, en gouttelettes très ténues, et, à la clarté douteuse du crépuscule, on pouvait prendre ces amas de gouttelettes pour des jets de vapeur.

Déjà à ce moment, le chenal Gorrie était bloqué, et l'eau, attaquant des niveaux plus élevés, provoquait des éboulements dont les matériaux contribuaient à bloquer de plus en plus complètement l'ancien chenal.

L'eau, arrêtée dans son cours, s'est accumulée en arrière, à une hauteur qui dépasse 100 pieds au-dessus de la rivière actuelle, se répandant à flots pressés dans le vaste bassin où circulait alors la rivière, au nord-est du "Dos-de-cheval".

Sous l'influence de cette énorme pression hydrostatique, cette arête (le "Dos-de-cheval") s'est brisée dans sa partie la plus faible, à environ trois arpents de la chute, et l'immense masse d'eau s'est précipitée par la brèche avec une violence inouïe. (Phot. 6). Le torrent se trouva alors à raser la base des terrasses sablonneuses placées sur la rive droite de la rivière. Il en a balayé les extrémités, et la masse totale de ces terrasses qui reposait sur une surface argileuse inclinée vers le sud-est, s'est trouvée sans appui. Elle a alors glissé sur la pente et est venue s'installer en travers de l'ancien lit qu'elle a bloqué.

C'est ce grand mouvement qui a transporté les maisons Gauthier, Audy et Darveau au sud-est de l'ancien chenal, et leur a fait parcourir un trajet de près de vingt-cinq arpents.

Cette gigantesque glissade s'est-elle faite tout d'un coup, ou a-t-elle pris un certain temps? Là-dessus, les données certaines font à peu près complètement défaut. Une des victimes affirme qu'ils ne se sont aperçus du mouvement qu'au moment où il était déjà rendu à destination. Une autre, qui était à reciter son chapelet, dit avoir senti des secousses dès le commencement de sa prière, et ce n'est qu'à la fin qu'une secousse plus violente l'a forcée de sortir pour se rendre compte de ce qui se passait.

Si le mouvement de translation a été l'unique cause de ces secousses, il faut admettre que le déplacement a duré de sept à huit minutes, et que le choc produit par l'arrêt final a été la forte secousse de la fin. Les malheureux étaient si épouvantés, que les observations qu'ils ont pu faire sont nécessairement incomplètes et confuses. D'autant plus qu'eux-mêmes ont ignoré jusqu'au matin, ce qui s'était passé. Pendant toute la nuit, ils ont cru que leurs maisons n'avaient pas bougé de leur emplacement primitif, le long du chemin public. Aussi les agitations du sol et, par dessus tout, l'invasion de l'eau les serrant de plus en plus près, les bruits formidables des torrents qui paraissaient les entourer, tout cela était pour eux autant de mystères impénétrables qui les glaçaient d'épouvante. Pour s'expliquer comment leurs maisons qu'ils savaient être à deux cents

pieds au-dessus de la rivière pouvaient être ainsi entourées d'eau, ils étaient réduits à croire à une espèce de déluge. Ils pensaient toute la paroisse engloutie, et remerciaient la Divine Providence de les avoir épargnés seuls.

Ce n'est que le matin qu'ils ont vu ce qui leur était arrivé, et qu'ils se sont fait une idée plus exacte des terribles dangers auxquels ils avaient échappé.

On comprend facilement que cette glissade n'a pas pu se faire avec régularité dans toute sa surface. Quelques parties ont descendu plus vite que les autres. De là des bouleversements locaux, dont le résultat a été de donner à la partie écroulée l'apparence d'une mer agitée qui aurait été figée subitement. De là encore ce singulier mouvement tournant qui a affecté surtout les maisons Audy et Darveau, de telle façon qu'elles avaient changé de position relative et tourné sur elles-mêmes de près de 180°.

En outre, l'énorme avalanche d'eau qui venait du nord-est a recouvert et remanié plus ou moins une grande partie de la surface abaissée, à tel point que, vers trois heures du matin, les malheureux naufragés qui avaient passé la nuit sur un flot élevé, heureusement resté à sec, ne voyaient que de l'eau de tous les côtés. Ils se croyaient au milieu d'un lac, dont les eaux, sales et couvertes d'arbres arrachés et brisés, se précipitaient avec une vitesse de torrent vers l'ancien chenal au sud-ouest. Cet envahissement de l'eau a donc contribué à modifier la surface écroulée, mais d'une façon assez restreinte, au moins dans la partie centrale, car le courant y était relativement faible. En effet, on n'y trouve pas de troncs d'arbres, (phot. 5, 6, 9), tandis qu'ailleurs, le long de la rivière, c'est par centaines par milliers que l'on peut encore compter les arbres, (phot. 1, 8). Ces arbres sont presque toujours dépouillés de leur écorce, ce qui montre la violence de l'agent qui les a arrachés et distribués un peu partout.

A la limite sud-ouest de l'éboulement, s'est produit un curieux phénomène. A cet endroit, une surface d'une trentaine d'arpents carrés s'est affaissée sur place, sans aucun déplacement latéral. (Phot. 7.) On voit encore au fond de l'abîme les clôtures du chemin et des champs, alignés à peu près exactement avec les bouts qui sont restés en place, sur le haut de la falaise. Pour rendre compte de ce fait très curieux en lui-même, il faut admettre que les couches de sable sous-jacentes ont été enlevées latéralement de manière à permettre à cet affaissement de se faire exclusivement suivant la verticale. Comment s'est produite cette disparition des couches sablonneuses inférieures? Probablement par un effondrement latéral, tel qu'il s'en produit souvent le long des talus de sable.

Toute la partie orientale en amont du moulin Gorrie présente un caractère à part. En aval, la surface générale est plane, presque tout-à-fait dénudée d'arbres; c'est comme un mur d'argile et de sable. En amont, c'est un fouillis de collines de sable, rarement d'argile, recouvertes d'arbres encore droits sur leurs racines ou renversés, un mélange inconcevable de toute espèce de débris minéraux et végétaux, jetés pêle-mêle et comme au hasard sur le sol.

Il est très probable que les déplacements y ont été moins prononcés, et que nous avons là une surface ravivée et déchiquetée par les eaux de la grande écluse dont nous parlions plus haut.

Qu'on veuille bien remarquer, toutefois, qu'il serait imprudent de nier tout mouvement latéral, puisque le lit de la rivière qui y décrivait de longs méandres, est absolument disparu.

Cette partie de l'éboulement n'a affectée qu'une surface boisée, et, bien que la première apparence en soit plus tourmentée que celle de l'ouest, je crois cependant que le travail le plus important, les déplacements les plus grands, se sont fait dans cette dernière partie.

En somme, nous n'avons dans ce terrible cataclysme aucun effet de tremblement de terre. Il ne s'agit pas non plus d'y voir les suites d'une explosion souterraine quelconque, ni d'un effondrement convulsif. Nous sommes uniquement en présence du glissement d'une masse énorme de sable et d'argile, glissement provoqué d'abord par les eaux de la rivière, obstruée accidentellement, et facilité ensuite dans une grande mesure, par l'infiltration des eaux supérieures se faisant depuis longtemps un chemin au niveau de séparation des couches d'argile et de sable.

Ces eaux superficielles sont abondantes surtout le printemps. Actuellement encore on peut les voir ruisseler du côté nord-ouest, le long de la ligne de séparation du sable et de l'argile. Elle glissent sur la pente argileuse et forment au fond de l'abîme un petit ruisseau qui serpente à la base de la surface argileuse dénudée.

Les dégagements gazeux que les gens ont observés sont des effets naturels du bouleversement profond du sol, grâce auquel les produits gazeux qu'il renferme toujours en plus ou moins grande quantité ont pu se dégager.

Quant aux bruits entendus, aux chocs plus ou moins violents ressentis, on ne les a guère constatés dans le voisinage de l'éboulement. Les premiers voisins des maisons emportées ont dormi paisiblement, sans être aucunement dérangés. Les riverains de gauche n'ont rien entendu.

D'un autre côté, les habitants de Portneuf, du Cap-Santé et d'ailleurs ont, paraît-il, entendu comme des coups de canon formidables; ils auraient même senti des trépidations du sol. Ces différentes vibrations avaient une même cause: la chute répétée d'énormes blocs de glaise dans la partie nord-ouest de l'éboulement. (phot. 3.). Ces masses pesant des milliers de tonnes, s'abattaient d'une hauteur de 100 pieds sur le fond du cirque, avec des bruits terrifiants qui faisaient frémir d'épouvante les malheureux qui ont passé la nuit au milieu du désastre. C'est le sol compacte du fond, argile, granit, calcaire qui propageait ces vibrations, tandis que les lits sablonneux de la surface voisine agissaient comme des étouffoirs et les détruisaient presque immédiatement.

Qu'est-ce que l'avenir réserve à ce coin de Saint-Alban? Doit-on redouter la répétition d'un cataclysme semblable à celui qui a déjà causé tant de dégâts? Je ne le crois pas. D'ici à longtemps, il y aura des éboulements partiels, lesquels se produiront en différents points de la falaise abrupte qui limite actuellement la scène du désastre. Ces éboulements se répéteront tant que le talus n'aura pas atteint l'angle d'équilibre stable du sable et de l'argile. Mais je ne vois aucune raison de redouter une réédition du malheur du 27 avril.

Quant à la rivière Sainte-Anne, elle est loin d'avoir définitivement fixé son cours. Là où primitivement elle sautait deux ou trois chutes, séparées par de longs méandres, elle court maintenant tout d'un trait, par une suite ininterrompue de rapides et cotoie des rives d'argile. Son cours a été tellement modifié dans la surface de l'éboulement, que les riverains eux-mêmes ne peuvent plus retracer le chenal qu'elle suivait auparavant.

Le 28 avril, elle coulait par trois chenaux différents, depuis le "Dos-de-cheval" jusqu'à l'extrémité sud-ouest de l'éboulement. Le lendemain, l'un de ces chenaux était à sec. Actuellement, le second a également cessé d'exister et toute la masse de l'eau passe par un seul canal, à une dizaine d'arpents au sud-est de l'ancien chenal à cet endroit. (phot. 5, 6.)

Ces modifications sont évidemment dues à la diminution du volume de l'eau. Mais la nature des rivages actuels amènera des changements dans le cours de la rivière. Un torrent de cette force ne circule pas entre des rivages perpendiculaires d'argile et de sable, sans les attaquer et les ronger peu à peu. Aussi suffit-il de jeter aujourd'hui un coup d'œil sur ces rives pour les voir s'effriter continuellement et disparaître dans le courant.

La rivière va donc changer de cours. Sa direction se modifiera à la longue et sur une grande échelle. De nouveaux méandres finiront par se faire, car ce n'est que par eux que le courant diminuera, que la force érosive de l'eau cessera d'être plus grande que la force de résistance de la glaise, et que la rivière atteindra ainsi un régime d'équilibre stable.

Retrouvera-t-elle dans ces déplacements successifs quelques portions de son ancien lit? C'est fort possible. Les chutes comblées reparaitront-elles? Quant à la chute Gorrie, nous le croyons pas. La rivière passe maintenant à un niveau beaucoup trop bas au nord-ouest, pour croire qu'elle remontera jamais au cran de granit d'où elle se précipitait autrefois (phot. 5, 8). Les autres chutes ont plus de chance de revenir; mais cela est fort douteux. La tendance actuelle de

l'eau paraît être de se déplacer de plus en plus vers le nord-ouest.

Cet éboulement de St-Alban est un de phénomènes géologiques les plus terribles qui se soient produits dans notre province depuis de longues années. Je ne connais rien qui puisse lui être comparé, soit par l'étendue de la surface affectée, soit pour le volume de terre déplacée et charriée par la rivière. En évaluant à 6 ou 700,000,000 de pieds cubes la masse de terre emportée par la rivière on reste certainement en deçà de la vérité.

Au moment du cataclysme, la rivière débattait une boue épaisse, lourde, à demi fluide, sur laquelle des touffes d'arbres étaient emportées tout droits, debout, tels qu'ils avaient été arrachés du rivage. Des amas de sable sec, écroulés des parties élevées des falaises, arrivaient à la surface de cette boue. Là, elles agissaient comme des éponges, s'imbibaient de la partie la plus fluide, tandis que la glaise plus visqueuse, formait en dehors une croûte imperméable et plus résistante, épaisse d'un pouce et isolant complètement le sable central de l'eau extérieure. Ces agglomérations hétérogènes étaient emportées par l'eau, dont elles avaient à peu près la densité, et distribuées ensuite aux différents points du rivage où elles allaient s'échouer. C'est là qu'on les voit encore depuis St-Alban jusqu'au fleuve. Une fois l'eau retirée, ces sphéroïdes ont été desséchés par le soleil. La croûte extérieure s'est crevasée, et finalement toute la masse s'est écroulée, de façon à n'être plus qu'un cône régulier de sable vif. La hauteur de chacun de ces cônes dépend des dimensions de la masse argilo-sablonneuse qui les a formés.

Ces monticules de sable, distribués un peu partout sur les rivages que l'eau a recouverts, constituent un des phénomènes géologiques les plus intéressants. Ils témoignent à la fois de la prodigieuse saleté de l'eau d'inondation, et de la manière dont une partie des talus de sable est disparue.

L'eau de la rivière Ste-Anne est encore absolument impotable. Elle va rester dans cet état tout l'été, vu le travail d'érosion qui se fait sans cesse dans la partie meuble des terrains éboulés. Il y a même à craindre qu'elle ne reste dans un état analogue durant plusieurs saisons consécutives.

Je renonce à évaluer, même approximativement, le nombre des arbres qui ont été brisés et qui gisent maintenant sur place ou qui ont été éparpillés le long de la rive. Toutes les anses, toutes les bas-fonds en sont couverts, sans compter le nombre phénoménal de ceux qui ont été entraînés au fil de l'eau et jetés dans le fleuve.

Voilà un résumé des observations que j'ai pu faire durant les quelques jours que j'ai passé sur les lieux du désastre. Plusieurs questions de détail resteraient encore à étudier, mais ce ne sont guère, je crois, que des questions secondaires, dont la solution n'est pas de nature à affecter les conclusions générales.

Avant de clore ce rapport, je dois des remerciements tout particuliers à M. Ad. Belisle, du Département des Terres. Les excellentes photographies qu'il a prises et que j'ajoute à ces notes, établissent par elles-mêmes combien son concours m'a été très précieux. De plus, son obligeance incessante, son urbanité parfaite, ont contribué, pour une large part, à faire disparaître les ennuis qui se resentaient toujours dans de semblables expéditions. C'est encore grâce à son habileté comme sténographe, que je puis reproduire le récit de l'éboulement tel que nous l'a fait M. Jos. Audy, propriétaire d'une des maisons naufragées. Ce récit est intéressant, en ce sens que, en dépit de nombreux solécismes et autres péchés de syntaxe ou de grammaire, il nous fait voir, mieux que n'importe quelle amplification littéraire, l'état d'âme où se trouvaient ces pauvres malheureux pendant la terrible nuit du 27 au 28 avril.

J. C. K. LAFLAMME.
12 mai 1894.

Chaque année accroît la popularité du Pectoral-Cerise d'Ayer. Reconnaissez pour toutes les affections des poulmons.

Profession religieuse

Mlle Côté, fille de M. Pierre Côté de la paroisse de Lévis, a fait profession religieuse au couvent de Sillery, hier matin.

Un hommage filial

Notre confrère du *Trifluvien* a présenté ses hommages à Sa Grandeur Mgr Lafleche, sous forme d'adresse à l'illustré et saint jubilaire.

Voici en quels termes excellents il s'est acquitté de ce devoir filial :

Monseigneur,

De nos jours, où l'homme de lettres rencontre sur son chemin tant de sentiers poudreux, tant de voies tortueuses, quel bonheur pour lui d'entrevoir au détour de la route, une de ces pierres milliaires portant une date d'or, reflet d'une noble carrière.

Le *Trifluvien* né d'une pensée chrétienne, vivant à l'ombre de votre houlette pastorale, à la joie, en regardant le phare d'où étincelle votre parole vigilante et lumineuse, de suivre la vérité, d'obéir à l'honneur, de louer dans son évêque la plus suave des magnanimités unie à la fermeté la plus virile.

Vous avez aimé votre Eglise de cet amour fort et désintéressé qui fait taire tout sentiment personnel. Cette force dans l'action, cette ardeur dans la lutte, cette félicité du bon combat que l'on admire à juste titre dans notre évêque, ces vertus apostoliques, elle vous ont été communiquées, Monseigneur, au jour de votre ordination, lorsque il y a 50 ans l'archevêque de Québec, Monseigneur Turgeon vous fit "Point du Seigneur." L'Esprit d'amour vous en menageait une part plus large à l'heure où vous avez reçu la plénitude du sacerdoce.

Vos diocésains conservent, entre mille souvenirs bénis, une réminiscence bien consolante : C'est dans la ville éternelle que vous avez appris que vous deveniez l'Ange du diocèse des Trois-Rivières ; c'est sur le tombeau des saints apôtres, à la confession de St-Pierre, au roc de l'Eglise romaine que vous avez noué le premier anneau des liens de votre paternité sur nous, et vous y êtes resté étroitement rivé pendant une longue et laborieuse carrière, bénissant toujours à l'heure de l'épreuve comme à celle de la consolation, la main de son Chef immortel.

Avec les honneurs et les joies de votre jubilé épiscopal, avec les acclamations et les triomphes de vos noces d'or sacerdotales, votre évêcat se prolonge et se prolongera bien longtemps encore ; car, l'exemple que vous donnez sera légué au siècle futur, vous resterez le perpétuel modèle du Bon Pasteur éloignant de la bergerie le loup ravisseur. L'histoire dira aussi votre fermeté, vos amitiés fidèles. Quel est le frère dans l'épiscopat qui vous ait en vain demandé son appui ? Quelle est la bonne œuvre que vous n'avez secondé ? Et à l'heure actuelle, si une lame brille dans vos yeux, c'est que vous pleurez sur ce Nord-Ouest, où un ami de cœur défend son Eglise persécutée : aussi, parmi les vœux que nous déposons en ce jour à vos pieds, nous mentionnons tout particulièrement celui que vous puissiez bientôt voir cette belle chrétienté rendue pacifiquement à ses religieuses destinées.

Pour cadeau permettez-nous de vous offrir le don de notre obéissance la plus sincère et la plus filiale ; comme par le passé, vos douleurs et vos joies seront les nôtres, et, votre parole, le mot d'ordre qui sera notre guide et nous permettra de propager vos enseignements.

LES TRÈS REVEREND PERE SOULIER A QU'APPELLE

Les RR.PP. Langevin, Allard et Camper, et M. l'abbé Rocan sont revenus la nuit dernière de Qu'Appelle, où ils étaient allés reconduire le T. R. P. Soulier et son compagnon, le R. P. Antoine.

De grandes fêtes, qui ont duré trois jours ont été données à cet endroit, en l'honneur du supérieur général des RR. PP. Oblats.

L'éminent religieux a fait de grands éloges de l'école industrielle et il a publiquement exprimé son admiration pour cette grande œuvre du gouvernement canadien à Qu'Appelle et ailleurs dans Manitoba et les Territoires.

Nous reparlerons de cette visite du supérieur général, dans notre prochain numéro.

EN LIESSE

Les doux pasteurs de l'*Aurore* sont en liesse !

Qu'est-ce donc qui leur cause tant d'allégresse ?

Que nos lecteurs en jugent par la citation suivante :

" Il fut un temps où, au Canada, on commettait un péché irrémissible, quand on osait critiquer le clergé catholique romain. Il était du devoir de tous de dire oui et amen quelque contraire au jugement et au sens commun que pussent paraître les actions des prêtres. On avait si bien appris aux grands et aux petits à courber la tête et à fléchir le genou, que l'on croyait accomplir son devoir loyalement en ouvrant les yeux et les oreilles, sans oublier d'en faire autant de la bourse, sans avoir la témérité d'oser ouvrir la bouche. Pas un journal n'avait une critique, une observation même à faire sur les faits et gestes de "notre bon clergé." Si l'on parlait, ce n'était que pour louer sottement ce qui était peu digne de louange. Pendant des années, l'honneur de revendiquer les droits de la nationalité canadienne française, de réclamer pour elle la liberté de penser et d'agir, de demander à grands cris un meilleur système d'éducation, avait été réservé à la presse protestante française. Il en est autrement maintenant. *La presse canadienne s'émancipe et ose aujourd'hui parler.*"

Il y a dans ces lignes de quoi faire réfléchir les hommes sérieux, et les journalistes de bonne foi.

La satisfaction qui cause aux écrivains chiniquistes ce qu'ils appellent l'émancipation de la presse canadienne est un avertissement.

Faire ce que font parmi nous certains journaux, depuis quelques temps, semer la défiance, ruiner le respect, fomenter l'insubordination, c'est collaborer à l'œuvre de nos pires ennemis.

L'aveu de l'*Aurore* est important à signaler. *Fas est ab hoste doceri.*

INCENDIAIRES A L'ŒUVRE

Les citoyens de Saint-Jean sont alarmés

Maisons et granges détruites

On nous écrit de St-Jean, P. Q., qu'un incendie a éclaté sur la rue St-Jean, près de la poterie Macdonald, et a détruit une maison contenant trois ménages ainsi que la maison de M. Hormidas Maynard. On suppose que le feu a été mis par des enfants jouant dans la cour d'une de ces maisons et s'amusant à lancer des pétards. Il était quatre heures de l'après-midi quand le tocsin fit courir nos pompiers. Déjà l'élément destructeur y avait fait de grands ravages. La maison de M. Maynard ne fut sauvée qu'à grand peine ; bientôt la grande maison, la propriété de M. D. Macdonald, était condamnée sans espoir. Les pompiers réunirent tous leurs efforts pour circonscire le feu qui menaçait le clos de bois de M. Alex. Latour et dont des parcelles enflammées atteignaient la toiture du collège. A sept heures du soir, après un travail ardu, les pompiers sous la direction du président du comité du feu, M. J. E. Hébert, se rendaient maîtres de l'incendie.

La maison de M. Macdonald est une ruine et les familles qui l'occupaient éprouvent de grandes pertes. M. Maynard avait une assurance de \$1,000 sur sa maison et \$1,000 sur son ameublement. La ville de St-Jean compte évidemment, des incendiaires. Après l'incendie de l'hôtel des Etats-Unis, voici qu'une main criminelle vient de mettre le feu à une grange située au coin des rues St-Jean et St-Thomas. Cette grange, qui appartenait à M. Arcade Decelles, n'était pas assurée et contenait des vaisseaux de la manufacture de M. Bowler. On estime les dommages à plusieurs centaines de piastres. Un voisin qui était à fumer la pipe vers les dix heures du soir, sur le perron raconte qu'il a vu un individu sortant de derrière cette grange, traverser la voie du Pacifique et gagner le bois Vaughan à toutes jambes. Quelques instants après le feu éclatait.

L'exposition a Québec

LE TRAVAIL DU COMITÉ ET DU SOUS COMITÉ

DETAILS COMPLETS

Préliminaires d'organisation

On a l'air de se lancer pour tout de bon dans l'organisation de l'exposition. Tant mieux, c'est la clef du succès.

L'assemblée de samedi à l'hôtel de ville a prouvé qu'il s'est déjà fait beaucoup de besogne.

Parmi les citoyens présents, nous avons remarqué Son Honneur le maire Parent, le sénateur Landry, H. G. Joly de Lotbinière, Hon. D. A. Ross, et MM. F. X. Berlinguet, Cyr. Duquet, Simeon Lesage, E. T. D. Chambers, Ernest Gagnon, Frank Carrel, R. Turner, S. S. Hatt, A. Lavigne, H. D. Morgan, G. M. Fairchild, jr. Robert Morgan, Alderman Gagnon, Concillor Martineau, Amedée Robitaille, G. A. Gigault, E. T. Nesbitt, Conseiller Thibaudeau, H. A. Bédard, E. Dorion, et plusieurs autres.

Le sénateur Landry présidait. M. F. X. Berlinguet a donné lecture du Rapport suivant :

RAPPORT du Sous-Comité au Comité Général de l'Exposition de Québec. Québec, 26 mai, 1894.

Messieurs,

Le Sous-Comité composé de l'Honorable A. C. P. Landry, de l'Honorable J. Sharples, et de M. F. X. Berlinguet, président, R. Turner, C. Duquet, H. M. Prieo, S. Lesage et Eric Dorion, secrétaire, qui a été nommé le 10 mars dernier pour étudier le coût probable d'une exposition agricole et industrielle à Québec, en septembre 1894, et pour s'assurer du concours du gouvernement provincial et de la corporation de la ville de Québec, a l'honneur de vous faire le rapport suivant :

Après être allé aux renseignements nécessaires, nous en sommes arrivés d'abord à la conclusion qu'il n'était pas possible de faire une exposition à Québec sans l'appui du gouvernement et de la corporation de la ville de Québec, sous la forme d'un octroi de \$25,000.

Il était donc nécessaire de nous ménager une entrevue avec les membres du gouvernement provincial et ceux du conseil de ville réunis. Mais alors la ville se trouvait à faire une élection générale d'échevins et de conseillers, et le conseil élu, il nous a fallu attendre l'élection du Maire.

L'élection du maire ayant eu lieu le 2 avril, ce ne fut que le 6 avril que le sous-comité a pu avoir une entrevue avec le nouveau conseil et le gouvernement provincial.

À l'importance de cette démarche, nous avons cru devoir inviter les membres du Comité général, les citoyens et le public à assister à cette entrevue.

Vous devez vous rappeler, messieurs, ce qui s'y est passé, le résultat que cette entrevue a eu, et que nous avons accepté comme le plus satisfaisant que nous pouvions espérer sous les circonstances, car depuis, nous avons obtenu la preuve évidente du bon vouloir du gouvernement et de la corporation de Québec.

Nous avons compris que nous ne pouvions compter sur l'octroi de \$25,000 que nous demandions, avant que certaines formalités nécessaires ne fussent remplies.

Le gouvernement de Québec, devait, d'abord s'entendre avec la Compagnie d'Exposition de Montréal, avec qui il avait déjà eu des pourparlers, pour l'engager à abandonner son exposition pour cette année, afin de ne pas nuire à celle de Québec.

La Corporation de Québec, de son côté, ne pouvait prendre aucune décision, même après l'élection du maire, avant la formation des différents comités municipaux et la préparation du budget de 1894 et 1895.

Tout cela a causé des retards considérables, malgré les efforts du Sous-Comité, pour en arriver au plus tôt à une conclusion satisfaisante.

Comprenant le tort que des expositions à Montréal et à Sherbrooke, cet automne, feraient à la nôtre, et dans l'espoir d'obtenir qu'elles seraient remises à une autre année, notre Sous-Comité avait le 11 avril à Québec une

entrevue avec M. Stevenson, secrétaire de la compagnie d'exposition de Montréal et avec l'Honorable M. McIntosh, Président de l'Association d'Exposition de Sherbrooke. Ces messieurs ne pouvant prendre sur eux la responsabilité de nous donner une réponse finale, nous avons décidé d'envoyer une délégation de quelques-uns de nos membres à Montréal.

Le 19 avril, nous avons une entrevue avec l'honorable M. Taillon, Premier Ministre, et les membres du Cabinet, afin de connaître l'octroi que le gouvernement nous accorderait. Le montant n'en fut pas arrêté à cette entrevue, mais le gouvernement promit que le Comité général serait satisfait de sa souscription. En même temps, il recommanda à votre Sous-Comité d'envoyer une députation à Montréal, pour s'y concerter, avec l'Honorable Ministre de l'Agriculture et les directeurs de la Compagnie d'Exposition de Montréal, dans l'espoir de faire ajourner le projet d'une exposition dans cette dernière ville. Après avoir communiqué avec ces messieurs, il fut décidé que l'entrevue aurait lieu le 24 avril.

La députation qui s'est rendue à Montréal, se composait de l'honorable M. Landry, de MM. Turner, S. Lesage, C. Duquet, F. X. Berlinguet et Dorion, secrétaire du Sous-Comité. Après de longs débats, les Directeurs de l'Exposition de Montréal déclarèrent qu'ils ne pouvaient remettre à une autre année leur projet d'exposition et qu'ils étaient convaincus que leur exposition ne nuirait pas à la nôtre.

Le 25 avril, de retour à Québec nous avons avec le gouvernement, une autre entrevue au cours de laquelle nous donnions le résultat de nos démarches à Montréal. Le gouvernement nous avisa de continuer quand même notre organisation, sans cependant fixer le chiffre de l'aide pécuniaire qu'il nous accorderait, mais en déclarant de nouveau que l'octroi du gouvernement serait satisfaisant. Pendant ce temps, nous faisons de semblables démarches auprès de la Corporation de la cité de Québec ; et ce ne fut que le 14 mai que nous avons pu conférer avec le comité des finances pour la première fois et le 17 mai, il fut décidé que la ville souscrirait la somme de \$10,000 à la condition que le gouvernement souscrirait de son côté, un montant de \$15,000 et que l'exposition se ferait dans les limites de la cité. Ce n'est que le 18 mai, que nous avons pu rencontrer l'honorable M. Taillon et lui faire part de la décision de la Corporation de Québec. Enfin, le 21 mai, nous fûmes informés par l'honorable Premier Ministre de la province que le gouvernement souscrirait la somme de \$15,000.

D'après cet exposé de circonstances, messieurs, vous pouvez voir que votre Sous-Comité a fait toute la diligence possible pour arriver à cet heureux résultat, et que s'il y a eu des délais, ils sont dus à des circonstances incontrôlables.

Il fallait s'assurer d'abord de l'aide pécuniaire que l'on pouvait obtenir avant de procéder, cependant votre Sous-Comité, avait tellement confiance dans le succès final de ses démarches auprès des autorités, qu'il n'a pas eu besoin d'hésiter à ordonner certains travaux préparatoires dont le secrétaire vous donnera un aperçu.

La question de l'exposition à Québec étant décidée, nous nous sommes occupés d'avoir du Ministère de la Milice, l'autorisation d'utiliser le terrain des Cove Fields et les bâtisses qui s'y trouvent pour les fins de l'exposition. Nous avons aussi fait une semblable demande aux Directeurs du Patinoir, et nous ne doutons pas que la réponse à notre demande ne soit favorable.

Le tout humblement soumis.

F. X. BERLINGUET,
Président sous-Com.

ERIC DORION,
Sec.

Ce rapport a été adopté à l'unanimité et sur proposition de M. E. T. D. Chambers secondé par M. Ernest Gagnon, des remerciements ont été votés aux membres du sous comité.

M. Dorion a soumis une liste de prix obtenue d'autres comités, ainsi qu'une lettre de M. Stevenson, annonçant qu'il n'y a encore rien de décidé au sujet de l'exposition de Montréal.

L'hon. M. Joly dit que ce qui presse le plus à décider, maintenant, c'est la question du comité qui se chargera

de conduire l'exposition à bonne fin. D'après la loi, le comité, tel qu'il est composé aujourd'hui ne peut recevoir l'octroi du gouvernement. L'entreprise doit être dirigée par un comité permanent nommé par le gouvernement et composé parti du comité des arts et métiers et parti du comité de l'agriculture, auquel serait adjoint le comité du conseil de ville chargé de surveiller la dépense au nom du conseil. C'est ce qui a été fait dans l'exposition de 1887.

Le sénateur Landry ne peut dire sans consulter ses collègues, si le comité permanent de l'exposition, est prêt à se charger de l'exposition, à cause de certaines conditions et notamment celle du site.

Le maire Parent déclare que le conseil de ville a voté \$10,000 qu'à la condition que l'exposition serait tenue dans les limites de la ville.

Sur proposition de M. Turner, l'assemblée est ajournée à mardi, alors que le comité permanent sera prêt à déclarer s'il peut entreprendre l'exposition.

Le sénateur Landry profite de la circonstance pour dire que le livre d'actions est ouvert et que tout le monde est invité à y souscrire.

MORT DE SIR FRANCIS JOHNSON

Montréal, 27.—Sir Francis Johnson, juge en chef de la cour Supérieure de la province de Québec, est mort cette après-midi à sa résidence. Il a succombé à la jaunisse. Le juge Johnson était l'un des membres les plus éminents de la magistrature canadienne. Il est né en Angleterre en 1806 et il était le fils du général Johnson. Il fit ses études en France et en Belgique, puis il passa au Canada où il étudia le droit et fut admis au barreau avant l'âge de 21 ans. De son temps, c'était l'un des criminalistes les plus distingués du pays. Après la première révolution du Nord-Ouest il fut délégué par le gouvernement fédéral pour régler toutes les réclamations en souffrance. Il a aussi contribué pour une large part à l'établissement du système judiciaire du Nord-Ouest. Quand les territoires furent érigés en province on lui offrit la position de lieutenant-gouverneur mais il refusa, préférant rester sur le banc.

PROFESSION RELIGIEUSE

A l'Académie de Jésus-Marie, Sillery

Le 24 courant, jour de la Fête-Dieu, monseigneur Marois, vicaire-général du diocèse de Québec et protonotaire-apostolique, assisté des messieurs les abbés Audet, Maguire et Scott, recevait les vœux de mesdames Ste-Mathilde, Mlle Aurélie Côté de Notre-Dame, Lévis, et de Marie des Neiges, Mlle Léa Rioux de Trois-Pistoles.—Puis quatre autres jeunes filles, dans toute la fraîcheur de leur jeunesse, se dépouillant des parures mondaines, sous le regard attendri de leurs bien-aimés parents, venaient s'agenouiller au pied des saints autels et demander l'habit religieux : Miss Connolly de Sillery, dite en religion Madam St-James ; Mlle Beaudoin de St-Isidore, Madame St-Remi ; Mlle Monette de Manchester, E.-U., Madame Marie Anne de Jésus ; Mlle Fournier de St-Thomas, Montmagny, dite Sr Ste-Prudentienne.

Monseigneur prononça le sermon de circonstance avec cette onction qui révèle à la fois et son talent et sa douce piété ; puis il célébra les saints mystères et donna la bénédiction solennelle du St-Sacrement, au milieu de ces concerts sacrés dont les vibrations pures et sonores éveillent dans l'âme des émotions divines qui la font s'écrier avec le Psalmiste : " Un seul moment passé dans ton Temple, ô mon Dieu ! vaut mieux que mille sous la tente des pêcheurs ! "

Nous offrons l'hommage de nos plus sincères félicitations aux parents chrétiens qui ont l'insigne privilège de consacrer leurs enfants au Seigneur, et nous formons des vœux pour la persévérance des heureuses fiancées du Christ enrôlées sous le virginal drapeau de Jésus-Marie.

UN TÉMOIN.

L'hon. M. Larivière député de Provencher au parlement fédéral, a donné sa démission.

GUERRE AUX FANATIQUES

Nous lisons dans le *Canada* :

“ Les journaux toriens de la province de Québec n'ont cessé de reprocher à l'honorable M. Laurier la présence de M. Martin dans le parti libéral. Ils ont adopté une autre tactique à l'endroit de M. Meredith, depuis que la campagne électorale est ouverte à Ontario.

La *Minerve* et le *Spectateur* ont entrepris cependant de blanchir M. Meredith en proclamant à grands cris qu'il est revenu à de meilleurs sentiments.

A cette affirmation nous offrons le démenti le plus formel. M. Meredith n'est pas revenu à de meilleurs sentiments. Il est plus rusé qu'il ne l'était en 1890 : voilà toute la transformation qui s'est opérée en lui.”

Pour ce qui nous concerne il nous suffira de reproduire les lignes suivantes publiées par le *Courrier du Canada* la semaine dernière :

“ Sir Oliver a des points faibles dans son administration, mais au point de vue de la justice et de la paix religieuse, il est à souhaiter qu'il triomphe. Dans tous les cas, il a droit au vote compact des canadiens-français et des catholiques, et il faut espérer que pas un seul ne lui fera défaut.”

Quant à la *Minerve* voici l'article qu'elle publiait hier :

“ En s'éloignant de la politique conservatrice, en brisant ses meilleures traditions, M. Meredith a nécessairement jeté le désarroi parmi notre parti dans Ontario.

Aux élections de 1890, alors qu'il commença sa funeste campagne contre les écoles séparées, il perdit à peu près tout le vote français et catholique.

Rien n'indique qu'il ait depuis regagné le terrain perdu, car pour cela il lui aurait fallu se mettre à l'œuvre pour réparer l'erreur capitale de sa vie politique.

Beaucoup de conservateurs, ne pouvant se rallier au ministre Mowat en d'autre matière que celle de l'éducation, semblent venus à la conclusion d'appuyer des candidats indépendants partout où ils le pourront, au besoin même des candidats des *Patrons of Industry*.

D'autres, ils sont fort nombreux, voteront même pour des candidats ministériels, à la condition qu'ils appuient le gouvernement de sir John Thompson.

Cette espèce d'alliance se fera dans plus d'un comté aux élections fédérales. Avant tout il faut éradiquer la P. P. A. mais n'oublions pas que cette association infâme est plutôt dirigée contre le gouvernement d'Ottawa que contre celui de M. Mowat. Celui-ci va essayer le premier feu, voilà tout.”

Nous sommes heureux de trouver dans la *Minerve* ces déclarations.

Elles démontrent qu'il y a unanimité de sentiment parmi nous sur cette question, et que les fanatiques, de quelque couleur qu'ils soient, n'ont pas d'alliés dans nos rangs.

Principes risqués

Le *Canada*, parlant du discours-programme de M. Meredith à London, fait les observations suivantes :

“ Dans son discours de London, le chef tory a fait miroiter devant les yeux de son auditoire certains changements, anodins dans leur nature, qu'il voulait apporter dans l'application de la loi scolaire. Il demande bruyamment le scrutin secret dans l'élection des commissaires d'écoles, l'obligation pour tous les maîtres d'écoles d'obtenir leur brevet de capacité, le choix de livres modernes et pratiques pour la partie séculière de l'enseignement. A ces suggestions l'on ne peut offrir d'objection, parce qu'elles n'atteignent aucunement le principe de l'école confessionnelle. Mais, là ou le programme de M. Meredith est excessivement dangereux pour la société, c'est quand il refuse de reconnaître l'autorité religieuse dans l'école.”

Nous trouvons, nous, que le *Canada* est de trop facile composition avec M. Meredith. Les évêques d'Ontario sont hostiles au scrutin secret pour les

élections scolaires, et ils ont pour cela de bonnes raisons. Quand à l'imposition du brevet de capacité à tous les éducateurs sans admission d'équivalences, nous avons déjà démontré dans ce journal que c'est un asservissement des congrégations enseignantes à l'Etat.

Le *Canada* ajoute :

“ L'Eglise n'a pas reçu la mission d'enseigner l'arithmétique ni la grammaire, ni la géographie, nous admettons tout cela avec M. Meredith. Mais, elle a charge d'âmes et l'on ne doit pas lui fermer la porte de l'école. Ni l'Etat ni la société n'ont intérêt à ce qu'il en soit ainsi. L'enfant reçoit à l'école l'éducation et l'instruction : la première relève de l'Eglise et la seconde relève de l'Etat. Nous estimons que l'éducation de l'enfant lui est encore plus utile, même dans la lutte ordinaire pour la vie, que l'instruction. Un jeune homme instruit mais sans éducation solide est un jouet balloté par tous les vents qui n'a ni la force ni les moyens de résister aux théories subversives, dont la société est si imminemment menacée.

Nous ne cherchons aucunement à imposer l'Eglise à l'Etat. Il y a séparation complète de ces deux corps dans notre province ; nous ne voulons pas toucher à cet état de choses. Mais nous tenons à ce que ces deux corps jouissent de leur pleine liberté dans leurs sphères respectives.

L'Ecole appartient à l'Eglise pour l'éducation et à l'Etat pour l'instruction. Voilà l'état de choses que nous voulons continuer et que M. Meredith cherche à faire disparaître.”

Il y a dans ces lignes un singulier mélange de vrai et de faux.

“ L'école relève de l'Etat, l'instruction appartient à l'Etat : ” en fait c'est exact, pour la plupart des pays, malheureusement. Mais en droit c'est faux. Que l'Etat puisse aider, puisse suppléer, dans certaines conditions, c'est juste. Mais proclamer que l'école, que l'instruction appartiennent à l'Etat, c'est risqué, et dans ce pays-ci c'est dangereux.

C'est en vertu du principe que l'instruction appartient à l'Etat que nos coreligionnaires souffrent la persécution scolaire au Manitoba et dans l'Ouest.

JEUNE HOMME NOYÉ

Le cadavre emporté par le courant

Montréal, 29—Arthur Nantel, âgé de 16 ans, s'est noyé dimanche dernier, à Cochin Grove, Bout-de-l'Île. Une vingtaine de jeunes gens à peu près du même âge étaient allés faire un pique-nique au Bout-de-l'Île.

Dans l'après-midi, plusieurs d'entre eux ont voulu traverser le bras de la rivière en chaloupe. Deux embarcations se suivaient et luttait de vitesse. Tout à coup l'un des canots chavira et ceux qui le montaient étaient précipités dans l'eau. Deux de ceux-ci furent recueillis par la seconde chaloupe, mais le troisième Arthur Nantel, disparut sous l'eau et fut entraîné par le courant.

Le corps de ce dernier, malgré d'actives recherches, n'a pas encore été retrouvé. Le courant est très fort à l'endroit où l'accident est arrivé et on présume que le noyé a été entraîné loin.

Le défunt était vêtu d'une chemise blanche, d'un pantalon noir, veste carottée brun et noir, cravate lilas, chaussures lacées, et sur le corps un tricot de coton rayé de blanc et de noir.

Politique anglaise

New-York, 28—Lord Rosebery a été forcé de dévoiler ses opinions au sujet du Home Rule. Malgré les discours qu'il a prononcés récemment et où il a fait preuve de modération en discutant les manœuvres politiques des divers partis à la Chambre, modération qui n'était d'ailleurs motivée que par l'espoir de s'allier une faible majorité, le premier ministre se déclare aujourd'hui fortement en faveur du Home Rule.

La question de l'abolition de la Chambre des Lords reviendra probablement sur le tapis et Lord Rosebery se demande quel moyen il faudra employer pour décider les lords à se démettre.

Un plébiscite

Enfin nous allons avoir un plébiscite pour l'élection du président de la république !

Le peuple, librement consulté, désignera directement celui qu'il jugé le plus digne d'occuper les hautes et délicates fonctions du pouvoir exécutif.

Seulement... ce n'est pas le gouvernement de la république, ce n'est pas la Constitution actuelle qui vous accorde la nomination du chef de l'Etat par le peuple.

C'est mon ami Drumont. Drumont a l'ingénieuse idée d'ouvrir un plébiscite dans la *Libre Parole*, pour tâter l'opinion publique au sujet du successeur éventuel de M. Carnot.

On votera avec des bulletins à détacher du journal, et un comité où tous les partis seront représentés, dit mon confrère et ami, recensera ces bulletins afin qu'on ne maquette pas le scrutin à la manière opportuniste.

Les candidats soumis au suffrage universel de la *Libre Parole* sont :

CARNOT,
CASIMIR-PERIER,
CAVAIGNAC,
BRISSON,
CONSTANS,
DUPUY,
CHALLEMEL-LACOUR,
COMTE DE PARIS,
PRINCE VICTOR.

Et Drumont, en malin, y ajoute un bulletin portant ce nom :

LE GÉNÉRAL X...

Le général X... symbolise, ajoute-t-il, “ le personnage mystérieux que beaucoup redoutent, que beaucoup espèrent, que l'on devine plus qu'on ne le voit dans le lointain, et qui a pour lui la puissance de l'inconnu et la force de la personnalité. C'est l'homme qu'on attend ; voter pour lui, c'est l'engager à ne pas se faire trop attendre.”

Drumont, en effet, tout comme moi, est partisan de l'élection du chef de l'Etat par le suffrage universel.

C'est le seul moyen d'éviter le désagrément, pour un grand et noble pays comme la France, d'avoir pour chef de l'Etat un imbécile ou un coquin.

Car, avec la désignation actuelle par le Parlement, on aura toujours le plus bête, c'est-à-dire le candidat qui gêne le moins, celui qui fait pas envie et qu'on ne jalouse pas, à cause de sa nullité éclatante.

Cela s'est déjà vu. On pourrait également avoir le plus scélérat.

L'exemple du Panama nous a prouvé qu'il était possible d'acheter une bonne partie du Parlement.

Qu'il plaise, demain, à la maison Rothschild de faire nommer qui elle voudra comme président de la république fût-ce un brigand, elle y parviendra facilement, pourvu qu'elle y mette le prix.

Il suffirait de marchander intelligemment la moitié, plus un, des membres du Sénat et de la Chambre.

Tandis que l'élection par le suffrage universel a l'avantage de désigner en général, une grande idée où un homme de valeur.

De plus, cette élection donne à l'élu une autorité et un prestige considérables.

Emanant directement du peuple, l'élu n'est plus l'esclave ou l'instrument d'un Parlement, n'est plus le jouet d'une immonde coterie.

Pourquoi Carnot — qui devait connaître la liste des parlementaires corrompus du Panama — n'a-t-il pas pu les livrer à la justice et exercer un châtiment exemplaire et foudroyant ?

Pourquoi n'a-t-il pas livré les 104 dont il avait certainement les noms ?

Parce qu'il était leur élu — parce qu'il restait leur candidat.

Les atteindre, c'était se diminuer lui-même. Les flétrir, c'était flétrir son origine électorale, c'était surtout s'exposer à de cruelles représailles.

Et Carnot, tout honoré qu'il est, a été obligé de laisser faire.

Élu par le peuple directement, il eût fauché impitoyablement tous les filous du Parlement — au nom du peuple.

L'élection par le peuple est, en effet, l'unique sauvegarde contre les corruptions, les folies et les canailleries d'un Parlement.

Parce qu'alors, le président de la république est AU-DESSUS du Parlement.

C'est d'ailleurs pour cela que la Constitution veut qu'il soit AU-DESSUS. Elle en fait un soliveau, un paillason un garde-crotte.

Et ce président n'a même pas l'avantage d'être irresponsable, comme l'ordonne la Constitution.

Thiers, Mac-Mahon, Grévy, tout en étant IRRESPONSABLES légalement, ont été flanqués successivement à la porte, comme les chefs du pouvoir le plus responsables.

C'est-à-dire que, pour accepter de pareilles fonctions, il faut avoir, comme dans *Ruy Blas*, l'habit et l'âme d'un laquais.

Donc, Drumont va faire élire son président de la république par ses électeurs assemblés dans leurs comices.

Je crois que le scrutin sera sincère que le dépouillement sera loyal.

Mais... ce plébiscite en chambre offre un inconvénient.

Il manquera totalement d'exactitude, au point de vue du renseignement four-

ni. Et cela par la bonne raison que, chaque journal ayant une clientèle spéciale, c'est cette clientèle, et non pas l'opinion publique elle-même qui répond lorsqu'elle est interrogée.

Un plébiscite par les lecteurs de la *Gazette de France* donnera le comte de Paris ; par les lecteurs de l'*Intransigeant*, il donnera Rochefort ; et, par la *Petite République*, le citoyen Jaurès.

Le même plébiscite fait par les lecteurs de l'*Autorité* donnerait moitié comte de Paris et moitié prince Victor, nos lecteurs appartenant, en quantité à peu près égale, au parti impérialiste.

Si donc Drumont veut tâter l'opinion au point de vue de l'élection présidentielle, il ne tâtera rien du tout.

Et je lui annonce que, son plébiscite lui donnera, par la force des choses, une majorité de GÉNÉRAL X... parce que c'est la manière de voir du plus grand nombre de ses lecteurs.

Et j'avoue que, faute de grive monarchique, je mangerais encore bien volontiers ce merle de Général X..., surtout s'il se dépêchait et s'il jetait à la rivière la bande officielle de politiciens fibustiers, juifs et franc-maçons, qui écoument et déshonorent notre malheureux pays !

Paul de Cassagnac

Progrès marquant

L'an dernier — dit l'*Echo du Saguenay* — toutes les fromageries ouvraient du 1er au 15 juin ; cette année plusieurs sont ouvertes depuis le 15 courant et celle de M. Jean Girard a reçu 1665 livres de lait.

Il y a cependant une fabrique, elle est toujours en tête, qui a fait mieux que tout cela, c'est celle de M. Firmin Paradis, de Bagotville. L'an dernier, cette fabrique qui est combinée, ouvrait le 2 juin et ne fermait que le 15 janvier, au lieu du 1er décembre l'année précédente. Cette année M. Paradis a ouvert sa beurrerie le 15 avril et le 18 mai il recevait déjà 3,000 lbs de lait. Sa fabrique fonctionne un mois et demi plus tôt que l'an dernier et elle sera fermée bien peu de temps l'hiver prochain.

CATASTROPHE EN CHINE

2,000 PERSONNES ONT PERI

Une inondation subite

New-York, 29 — Le correspondant du “Herald” à Shanghai, écrit ce qui suit à la date du 5 mai : Une terrible catastrophe s'est produite sur les bords du Yang-Tse-Kiang, à Hanyang, le 21 populeuse ville en face de Hankow. Une crue subite du fleuve dans la nuit du 21 avril, causée, croit-on, par les pluies torrentielles dans la région baignée par le cours supérieur du cours d'eau a causé une inondation désastreuse.

Le niveau du fleuve s'est élevé subitement à la rapidité de six pieds à l'heure. La scène a été terrible. Pas moins de 700 jonques et bateaux de toutes dimensions ont été jetés les uns contre les autres par la force du courant et brisés. On évalue le nombre des personnes qui ont perdu la vie dans ce désastre à 2,000. Presque tous ceux qui dormaient dans leur bateaux ont péri.

Des rapports officiels disent que l'on a retrouvé environ 1,500 cadavres entre Youngle et Honkow.

AUX ABONNÉS RETARDATAIRES

DU

Journal des Campagnes

Nous faisons encore appel à ceux de nos abonnés qui sont en retard dans leurs paiements. Un grand nombre ne semblent pas se douter qu'ils sont tenus de payer leur abonnement, et qu'un journal ne se donne pas pour rien. Nous sommes déterminés à mettre tous les comptes pour arrérages entre les mains de nos avocats. Nous espérons que cet avertissement produira ses fruits auprès des abonnés retardataires.

Nouvelles locales

Mort subite

Un message reçu de la Quarantaine à l'office des Pilotes de Québec annonce que M. Paul Fontaine, pilote du vapeur *Meridio* est mort subitement hier soir à 9:45 p. m. en remontant le fleuve sur ce vapeur.

Dégné par l'acide sulfurique

Mercredi, M. Jules Belleau transverrait de l'acide sulfurique dans un bozal, au bureau de son frère, M. Jos. Belleau rue St-Pierre, lorsque tout à coup l'acide prit feu et le bozal éclata. Presque tout le contenu rejaillit dans la figure de M. Jules Belleau.

Le corrosif a pénétré profondément dans les chairs. M. Belleau portera probablement toute sa vie les marques de cet accident.

Les zouaves pontificaux et le major-général Herbert

Les zouaves pontificaux se sont réunis dimanche l'après-midi dans la cathédrale St-Jacques à Montréal au nombre d'environ 60. Le recorder de Montigny a présidé.

Après avoir discuté pendant quelques instants les paroles prononcées l'autre jour à la Salle d'Exercice par le major-Herbert, on a voté une résolution approuvant le langage du commandant de la milice canadienne. Les zouaves ont aussi exprimé leur loyauté à la reine et leur dévouement à l'empire britannique.

Industrie nouvelle au Canada

Le gouvernement a reçu, ces jours derniers, une lettre de Josef Wendler, de Haida, Allemagne, dans laquelle il demande des renseignements en vue de transporter au Canada son immense fabrique de verre de Bohême. Le commerce de sa maison, dit-il, se fait presque entièrement avec l'Angleterre et l'Amérique ; mais les lourdes taxes qui pèsent sur son industrie en Silésie et les fortes tendances socialistes de son pays sont des menaces inquiétantes qui lui donnent le désir de transporter au Canada son industrie et 500 chefs de famille qui y travaillent. Sa lettre a été transmise au maire Cox et le conseil municipal d'Ottawa va s'efforcer d'attirer ici cette industrie qui trouverait dans le environs toute la matière première dont elle a besoin.

AGRÉABLE	SÛRE	NE MANQUE JAMAIS
	LE GRAND PURIFICATEUR DU SANG	
		
	LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL GUÉRIT TOUTES LES AFFECTIONS DU SANG.	
	CERTAINE	

TROUVAILLE D'OSSEMENTS

Dans un grenier
Rue d'Artigny

On vient de faire une lugubre trouvaille dans la remise en arrière d'une maison appartenant à la succession de l'honorable John Hearu, coin des rues d'Artigny et St-Amable. On est à faire des réparations à cette maison et hier après-midi, l'un des ouvriers du nom de Ferdinand Garneau ayant besoin d'un baril, monta sur le grenier de la remise où il en avait déjà vu.

Quelle ne fut pas son épouvante en voyant que le baril sur lequel il comptait était rempli d'ossements humains. Vous pouvez croire qu'il fut bientôt descendu. Mais ses compagnons à qui il raconta la chose, remontèrent avec lui et trouvèrent 3 autres boîtes contenant aussi des ossements humains.

Le coroner ayant été averti envoya sur les lieux le sous chef Walsh et le détective Fleury qui découvrirent trois nouvelles boîtes dans le grenier de la remise. Tous ces ossements ont été transportés à la Morgue. Parmi les choses trouvées, on découvrit dans une boîte, le squelette d'un enfant de sept à huit ans enfilé au complet excepté la tête qui se trouvait dans le baril. Sur un des crânes était lisiblement écrit à l'encre le mot BLANCHET.

La maison appartenait à la succession de feu John Hearn, M. P., qui est décédé il y a quinze jours. Elle a successivement été habitée par un nommé Connors, cocher de place et propriétaire d'une écurie de louage, par le Dr Shea qui est actuellement à l'asile de Beauport, le comte de Puyjalon, l'explorateur bien connu, le révérend Veial, ministre protestant, mort à l'asile de Beaupart, madame McLeod et l'année dernière par des gitanos qui se sont enfuis un bon soir sans laisser leur adresse.

Le coroner a pris les mesures nécessaires pour que des médecins spécialistes s'occupent de reconstruire les squelettes dont les parties sont semées çà et là, afin de constater combien il y a là de cadavres.

D'où viennent ces ossements? C'est la question que se posent tous ceux qui sont allés voir l'endroit où ils ont été trouvés puis ensuite les ossements à la morgue. Les uns prétendent qu'ils ont été amassés là par le Dr Shea dans un but de se en ce, ce qui est fort probable; d'autres que ce sont les cadavres de plusieurs personnes disparus autrefois de Québec et qui auraient bien pu trouver la mort là. C'était autrefois un endroit dangereux. D'autres encore disent que ce pourrait bien être une cachette d'étudiants, d'autant plus que le cimetière des anglais est situé non loin de là et que la propriété où les ossements ont été trouvés était des plus propices à une cachette.

Garneau qui a fait la découverte le premier est un ouvrier de St Sauveur. On le dit très affecté de cette lugubre trouvaille.

COMLOT ANARCHISTE

Contre le gouvernement de la République Argentine

Buenos-Ayres, 28.—Trois Français viennent d'être arrêtés ici. Ils sont accusés d'avoir trempé dans un complot découvert hier et dont le but était de faire sauter avec de la dynamite le sénat, la chambre des députés et la Bourse.

New-York, 28.—Une dépêche spéciale de Buenos-Ayres dit que la police de cette ville se livre à d'actives recherches pour découvrir les complices de l'Autrichien, qui est en prison à Mendoza, sous soupçon d'être impliqué dans le complot de dynamite. Le projet des conspirateurs était de jeter une bombe vers le président, pendant la procession, le 25 mai. Le gouvernement a été informé par le ministre de France que plusieurs dynamitaris français étaient arrivés de France dans le pays.

Pour plus de 50 ans

Le sirop nutritif de M. Winslow a été employé pour la dentition. Il plaît au goût, amoliti les gencives, soulage de toute douleur, guérit les coliques, gazes, et c'est le meilleur remède pour la Diarrhée. Vingt-cinq centins la bouteille. Vendu par tous les droguistes du monde

LE LIEUTENANT GOUVERNEUR A L'UNIVERSITE MCGILL

Accident, et suicide

La grève des charpentiers

Un exploit d'enfant

Montréal, 28 mai.—Le lieutenant-gouverneur Chapleau accompagné de Sir A. LaCoste et du juge Davidson, est allé faire une visite officielle à l'Université McGill, cet après-midi.

Les profits de la Cie des Chars urbains pour les six mois d'hiver ont été de \$70,450, soit une augmentation de \$50,479.

À neuf heures, ce matin, toutes les cloches de la ville se sont mises en branle et ont annoncé le départ de Mgr Fabre qui s'en va faire la visite pastorale du diocèse.

C'est aujourd'hui que M. McLean et Rogers prennent la direction politique et matérielle du Herald.

L'hon. M. Chapleau, interviewé a répondu qu'il n'avait jamais eu l'intention d'aller résider à Montréal dans l'intervalle des sessions.

Un accident est arrivé sur la rue Ste-Catherine, près de la rue St-Constant, hier soir.

Un char électrique trainant un char ouvert, prenait une voie d'évitement lorsque le deuxième char fut frappé par un autre venant en sens inverse. Le véhicule a été mis en pièces. Chose étrange, aucun des passagers qui occupaient des sièges n'a été blessé sérieusement. Plusieurs ont été précipités sur le pavé, mais tous ont eu le bonheur de s'en échapper avec de légères égratignures seulement.

La paroisse des Cèdres, comté de Soulanges, vient d'être mise en émoi par la nouvelle qu'une femme nommée Waters, s'était suicidée en se jetant dans un puits rempli d'eau.

C'est là qu'elle a été trouvée après quelque temps de recherches. Le coroner McMahon a tenu une enquête samedi après-midi, sur le corps de la malheureuse.

La preuve a démontré que Mme Waters s'était suicidée dans un moment d'aliénation mentale et le jury a rendu un verdict en conséquence.

Le détective privé Willard, de Chicopee Falls, est arrivé ce matin, muni des documents nécessaires à l'extradition du nommé Samuel Alexander, accusé de meurtre et dont nous avons annoncé l'arrestation ici, la semaine dernière.

Le prisonnier plaide coupable d'avoir fait feu sur un homme, mais dit qu'il l'a fait à son corps défendant.

Alexander s'était échappé, il y a environ un mois, de l'asile des aliénés de l'Etat de Massachusetts, à Worcester. La question à décider est de savoir si un homme qui commet un crime pendant qu'il est fou peut être extradé et puni. Depuis son séjour à Montréal, l'accusé n'a pas donné de signes de folie, au dire des personnes chez qui il a pensionné. Il devra subir un nouvel examen médical avant que l'on statue sur son sort.

La grève des charpentiers que nous croyons être en existence encore. La position est presque toujours la même, si ce n'est que la misère commence à envahir le foyer des grévistes.

Cependant les sociétés ouvrières soustraient des fonds pour leur venir en aide.

L'union des cigariers No 58 a souscrit \$100; l'union des tailleurs de pierre \$100; l'union des peintres \$50; on dit que plusieurs autres vont suivre cet exemple.

L'argent qui devait arriver des Etats-Unis, samedi après-midi, a été attendu en vain. Il n'est pas arrivé. Ce désappointement a fort mécontenté les ouvriers.

La rumeur circulait samedi qu'un homme influent de Montréal avait offert son concours pour régler la difficulté entre ouvriers et patrons.

Nous croyons que ce médiateur aura une mission difficile à remplir, car les patrons ne veulent pas prier. Ils sont sous l'impression que s'ils cèdent pour une fois, ils seront par la suite à la merci des ouvriers qui accentueront davantage leur demande.

Les ouvriers de leur côté, sont déci-

dés à résister aussi longtemps que possible.

Le train de Québec est arrivé une heure et demie en retard, hier soir, à la gare Dalhousie. Voici la cause de ce retard:

Le train était parti de Québec à l'heure ordinaire avec un certain nombre d'immigrants du "Numidian" allant à l'Ouest.

Avant l'arrivée à Trois-Rivières, un petit enfant appartenant à une famille d'immigrants en route pour Winnipeg entra dans les water-closets. Quelques temps après sa mère alla le chercher, mais il avait disparu. Le conducteur en fut avisé et fit en vain des recherches dans tous les wagons.

Alors le train retourna en arrière, et, au bout de vingt milles, à la grande surprise des voyageurs et à la grande joie de la mère, on aperçut l'enfant assis sur le talus.

On suppose que, ne pouvant ouvrir la porte des water-closets, il a simplement sauté par la fenêtre. Le train allant alors à une vitesse de 35 milles à l'heure, il n'a échappé à la mort que par miracle.

Parmi les voyageurs se trouvaient Son Honneur le lieutenant-gouverneur Chapleau et sir Hector Langevin, ce dernier se rendant à Ottawa.

Le Carnaval

Assemblée du comité exécutif

Le comité exécutif du carnaval s'est réuni hier soir à l'Hôtel de Ville pour recevoir le rapport du comité des finances. Parmi les membres présents on remarquait entre autres: Hon. H. G. Joly de Lotbinière, président, Son Honneur le maire Parent, conseiller Angers, et MM. R. Turner, G. M. Fairchild jr., Walter Ray, Charles J. Dunn, V. Chateaufort, M. P. P., A. Lavigne, J. H. Holt, Picard, Nesbitt, VanFelson, E. T. D. Chambers, F. X. Berlinguet, Eric Dorion, H. D. Morgan. M. Turner présente le rapport du comité des finances qui montre, y compris la souscription de de \$1,000 de la cité, un surplus de \$932.04.

L'hon. M. Joly de Lotbinière dit que ce résultat démontre le succès du carnaval, et qu'il s'agit de savoir ce que l'on va faire avec ce surplus.

On discute assez longuement sur cette question, le maire insistant sur que les \$1000 soient remises à la ville, tel que convenu.

Enfin, M. Fairchild propose, secondé par M. Nesbitt: Attendu que le comité des finances a en main un surplus de \$932.00 et attendu qu'il est proposé de demander au comité du bal, la somme de \$218.00, ce qui ferait en tout \$1,150, il est résolu que sur réception de cette somme de \$218 00, le comité des finances paiera les sommes suivantes: Corporation de Québec, \$700; Association athlétique, \$345; 8ème bataillon, \$40.00; 9ème bataillon \$40.00; cavalerie, \$25 00, en tout \$1,150.

En amendement, M. Chambers propose: et ce comité espère que le comité du bal, verra à ce que la parole donnée soit respectée en donnant \$300 pour compléter le montant de \$1,000 prêtée par la ville.

La motion telle qu'amendée, est adoptée, et l'assemblée s'ajourne.

Première communion

La première communion a eu lieu ce matin à 6.30 hrs au couvent des Sœurs de la Charité.

La confirmation sera donnée à 5 hrs par Mgr Bégin, de retour de Rome. Après la confirmation, salut solennel du St-Sacrement.

Puis présentation d'adresse à Sa Grandeur, et séance dramatique.

Accident

Un jeune Lajeunesse, apprenti ferblantier pour M. Lajeunesse, est tombé du deuxième étage d'une maison dans la rue St-Stanislas en posant une dalle ce matin, et s'est cassé la jambe en deux endroits. L'ambulance a été appelée pour le transporter chez lui.

Mme G. G. Marceau, de Lévis, est morte subitement à 5 heures ce matin. On croit qu'elle a succombé à une congestion de poumons. Mme Marceau était fille de notre ami M. Pierre Lagueux, de St-Romuald et sœur de l'abbé Robert Lagueux, du séminaire de Québec.

Nos condoléances à la famille.

LE 24 MAI 1894 A. NICOLET

Jeudi dernier c'était trois fois fête au petit séminaire de Nicolet. Tout d'abord c'était le 24 mai, et qui dit le 24 mai au séminaire dit une date sacrée. En effet les élèves de cette institution tiennent à la commémorer chaque année en souvenir de la réunion de leurs aînés qui en 1866 voulurent donner à leur alma mater un témoignage public et solennel de l'attachement sincère qu'ils lui conservent.

C'était en second lieu la fête de la Reine, et en loyaux sujets de Sa Majesté Britannique, les écoliers de Nicolet ne la laissent jamais passer sans donner un reflet tout particulier à leur titre de sujets anglais dont ils s'honorent grandement.

Enfin par une coïncidence que la Providence semblait avoir ménagée, un ancien élève de la maison, le Rév. M. C. Baudet de New-York, venait de lui faire don d'une statue de St. Jean-Baptiste, et Mgr L. Z. Moreau, évêque de St Hyacinthe, était au séminaire ce jour-là. Sa Grandeur voulait bien encore, en l'absence de Mgr Gravel, président à la pose de la statue dans le bois du collège si célèbre déjà par ses promenades, ses ponts, ses étangs, et ses petits sanctuaires.

La circonstance se prêtait donc on ne peut mieux à la célébration de la fête des Canadiens que d'ailleurs, les collègues ne pourraient pas solenniser ensemble au mois de juin, attendu qu'ils seraient alors en vacances. Disons de suite que c'était en troisième lieu la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Bref, il y avait dans ce concours de circonstances des aliments plus que suffisants à l'enthousiasme de jeunes étudiants qui sont à l'âge où l'on se passionne facilement pour les grandes causes qui emportent avec elle l'idée de patriotisme ou de nationalité. Aussi le programme de la fête que nous nous faisons un plaisir de reproduire, va dire éloquentement comment ils ont passé le jour qui leur présentait un triple intérêt.

Programme de la fête du 24 mai 1894, au Séminaire de Nicolet

I
Séance littéraire donnée par la société littéraire du Séminaire, 8 1/2 hrs. A. M.
Ouverture—La bataille de Châteauguay—Fanfare O Canada, terre de nos aïeux—Chant—Chœur du Collège.
A l'occasion de la pose de la statue—Discours—Bourbeau Rainville.
Maison neuve—Discours—Joseph Roseberry Soirées de Québec—Chant—Chœur du Collège
Ils furent religieux nos Pères, nous devons l'héro—Discours—Antonio Camirand
La dernière bataille—Discours—Avila Daveluy
Canadiens, imitons nos pères—Chant—Chœur du Collège.
Airs canadiens.....Fanfare
Transport de la Statue du jardin aux champs Elysées, Bois du Collège

II
CAMPAGNE ET COLLATION AU CÔTEAU ST-MICHEL
Avec Fanfare—Milice—Académie—Club de Base-Ball—1.30 hrs. à 6 hrs. p. m.

III
Parade militaire dans la cour du collège avec fanfare 7 à 8 hrs. p. m.

CHANT POUR LA SOIRÉE
1
O CARILLON...Solo...Henri Dufresne
2
SOIRÉES DE QUÉBEC.....Chœur du Collège
3
O CANADA, MON PAYS, MES AMOURS...Chœur.(Solo) Jos Blondia
4
CHANTS CANADIENS.....Chœur du Collège

DIEU SAUVE LA REINE

IV

FEU D'ARTIFICE A 8 HRS.

COMITÉ D'ORGANISATION

Bourbeau Rainville, Président.
Jean-Baptiste Durocher, Vice-Président.
Antonio Camirand, Trésorier.
M. l'abbé George Désilets, pour le feu d'artifice.
M. Stephen Edgo, pour la fanfare.
MM. H. DeChatillon et Jos Blondin, pour le chant.
James McCaffrey, président de l'Académie.
Adéard Gaudet.
Joseph Roseberry.
M. Avila Daveluy, pour la milice.
Charles Tessier.
Odilon Papillon.
HENRI GRANDBOIS, Sec.

Communiqué.

Marché de Québec

FABINES ET GRAINS

Québec, 30 mai 1894.
FARINE.—Sup. extra, baril, 196 \$3 30 à 3 75
Extra..... 3 00 à 3 10
Forte pour boulanger. 3 60 à 3 70
Extra du printemps... 2 80 à 2 90
Superfine..... 2 75 à 2 80
Fine..... 2 60 à 2 70
Farine de famille en
poches de 100 liv. en 1 50 à 1 70
Patente ainer, qrts... 4 75 à 5 00
Blé du Manitoba..... 0 90 à 0 95
Blé d'Inde jaune..... 0 60 à 0 62
" " blanc..... 0 65 à 0 70
Pois..... 0 85 à 0 95
Avoine..... 0 41 à 0 44
Orge..... 0 55 à 0 60

BŒUFS, MOUTONS, ETC.

Québec, 30 mai 1894.
BŒUF—1ère qualité par 100 liv. \$ 8 00 à 8 1 0
" 2ème " " 7 00 à 8 00
" 3ème " " 5 50 à 7 00
" par livre..... 0 07 à 0 10
Mouton par livre..... 0 08 à 0 10
" du printemps, chaque... 3 00 à 4 00

POISSONS

Québec, 30 mai 1894.
POISSONS—Séchés le quintal, \$ 25 à 4 75
Morue verte le baril..... 4 00 à 4 00
Saumon, No 1..... 15 00 à 15 50
Hareng du Labrador..... 4 00 à 5 00
Hareng C. B..... 0 00 à 0 00
Traite par quart..... 0 00 à 0 00
Morue No 1, gré bris... 4 00 à 4 00
Huîtres..... 4 25 à 4 50

PROVISIONS ETC., ETC

Québec, 30 mai 1894.
Beurre frais par livre..... \$0 20 à 0 22
Beurre salé par livre..... 0 18 à 0 20
Patates par minot..... 0 20 à 0 35
Œufs par douzaine..... 0 12 à 0 14
Sucre d'érable par livre..... 0 61 à 0 07
Sirop d'érable..... 70 cts le gal.
Fromage par livre..... 0 12 à 0 14
Oignon par baril..... 3 00 à 3 50
Pommes par baril..... 4 00 à 5 00
Orange boîte Floride..... 5 00 à 6 00
" Valence, caisse..... 5 50 à 5 00
" Jamaïque, Bris..... 5 50 à 6 00
Citrons, par boîte..... 2 50 à 3 00
Tabac Canadien au teuille par lb..... 15 à 20
Pois par minot..... 30 à 1 20

LARDS, JAMBONS, ETC

Québec, 30 mai 1894.
Pore frais, par 100 livres..... \$6 25 à 7 00
" " par livre..... 6 25 à 7 00
" Salé, par livre..... 0 11 à 0 12
" " par baril..... 17 50 à 18 50
Jambons frais, par livre..... 0 08 à 0 10
" fumés par livre..... 0 00 à 0 11

VOLAILLES

Québec, 30 mai 1894.
Volailles, par couple..... \$0 50 à 0 75
Oies, "..... 1 25 à 1 57
Canards "..... 1 00 à 1 50
Dindes "..... 2 00 à 2 75

DECES

PARENT—A St-Alexandre, après une semaine de maladie, est décédé à l'âge de 20 ans et huit mois, muni de Michel Parent.
PRÉAONT—Au Château-Richer le 27 Mai courant, à l'âge de 29 ans, Augustine Prémont, fille bien aimée de Sieur Joseph Prémont.

Pour ce Mauvais Rhume



OUVERTURE!

La grande ouverture de la vente des quatre fonds de Banqueroute composées de Marchandises Sèches en général,

AURA LIEU

SAMEDI, le 5 MAI prochain,

DANS LA VASTE MANUFACTURE DE

Dumas, Dumas & Cie

AU NOS 302, 304, RUE ST-JOSEPH,

Voisin de MM. GAUTHIER & FRERE, Près de la Congrégation de St-Roch.

Complètement confondu

Nous lisons dans l'Aurore :
 "Un ami de l'Aurore attire notre attention au statut 57 Victoria, chap. 83, qui se lit comme suit : "La corporation municipale de la ville de Nicolet et la corporation municipale de St-Jean-Baptiste de Nicolet pourront souscrire un montant de \$3,000 chacune pour la reconstruction de la cathédrale catholique de Nicolet, faire à cette fin un emprunt remboursable à long terme si elle le veut et aux conditions que chacune jugera meilleures et imposer pour le remboursement de ce montant une taxe sur les propriétés impossibles des catholiques romains de la paroisse St-Jean-Baptiste de Nicolet. (Sanctionnée le 8 janvier 1894.)" Si nous comprenons bien cette loi, les protestants n'auront rien à déboursier. Nous ne pouvons pas dire que nous approuvions le principe reconnu par la législature. Bon nombre de catholiques romains n'approuvent pas une telle mesure. Qu'ils l'approuvent ou non, ils seront bien obligés de payer."

L'Aurore n'approuve pas la loi qui permet aux contribuables catholiques d'une municipalité d'aider à la reconstruction d'une église. Mais elle a au moins la loyauté d'admettre que, d'après cette loi, les protestants n'auront rien à déboursier.

Voilà le point capital. Cette admission de l'Aurore, journal protestant, organe des chiniquistes, porte le dernier coup aux affirmations impudentes et mensongères de M. Mercier. Les catholiques ne sont pas les seuls à lui donner le démenti. Voici les protestants eux-mêmes qui reconnaissent que M. Mercier a dit faux, lorsqu'il les a représentés comme opprimés par la loi relative à la cathédrale de Nicolet. Jamais, peut-être, l'ex-premier n'a commis une aussi désastreuse incartade !

M. John MacIntosh, père de l'hon. M. MacIntosh, ministre dans le gouvernement provincial, est mort hier, à Montréal, à l'âge de 82 ans. C'était un des premiers colons des Cantons de l'Est.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille.

LA COLONISATION

Les débuts heureux de la société de colonisation et de rapatriement

La société générale de colonisation et de rapatriement a eu sa séance ordinaire samedi après-midi, à Montréal, sous la présidence de M. J. D. Rolland. Membres présents : MM. G. Drolet, L. E. Beauchamp, H. Hurteau, Dr Brisson et L. E. Carufel, secrétaire.

Le secrétaire fait rapport que durant le mois finissant le 15 mai courant, la société a placé 74 colons comme suit : 28 dans les cantons Minerve, Idy et autres ; 8 sur les terres situées entre Ste-Agathe et Ste-Adèle ; 9 au lac Témiscamingue ; un au nord de Saint-Gabriel de Brandon, à St-Zénon dans le canton Brossard ; 3 sur la Lièvre, dans le canton Bouthillier.

De plus, la société a envoyé au Nord 25 colons pour visiter les terrains, se choisir un patrimoine. De ce nombre, plusieurs sont décidés d'y planter leur tente. Ils se sont montrés enchantés de la beauté des paysages, de la qualité de la terre, de la salubrité de la température.

La société est satisfaite de ses premières opérations, qui laissent voir pour l'avenir de plus heureux résultats.

Parmi les personnes qui se sont établies sur des terres, vingt cinq pour le moins arrivaient des Etats Unis, de Lowell, Fall River, Grenville, N. H.

Suicide

Un vieux garçon du petit rang de St-Hilaire, dans le comté de Rouville, s'est pendu samedi matin. Il était malade depuis quelque temps et l'on croit que ses souffrances ont affecté son cerveau.

A. M. ERNEST GAGNON

A l'occasion de la réédition de son étude sur les chants populaires du Canada français :

Ainsi que le glaneur, courbé sur le guéret, Ramasse le blé d'or égrené dans la plaine, Vous recueillez joyeux et tout fier de l'aubaine, Les épis que souvent l'historien, distrait, Laisse derrière lui choir de sa gerbe pleine.

Vous avez la pitié des choses que l'oubli Recouvre de son flot ou voile de sa brume ; Et des faits délaissés qu'anima votre plume, Des feuillets sur lesquels votre front a pâli, On pourrait faire, ami, maint précieux volume.

A vos efforts vaillants de chercheur obstiné Rien ne peut faire échec, nul secret ne résiste. Et parmi vos travaux, où tant de charme existe, Il en est un, surtout, où vous avez donné Tout l'amour idéal de votre âme d'artiste.

Ce travail, c'est le livre, humble mais précieux, Dans lequel vous mettiez jadis, frémissant d'aise, Comme un riche écrivain qu'avec amour on [baise], Les tant vieilles chansons que les nobles aïeux Apportèrent ici de la terre française.

Soyez loué ! soyez loué, savant ami, D'avoir su par vos soins arracher au naufrage Tous ces harmonieux vestiges d'un autre âge, Que l'oubli submergerait déjà plus qu'à demi, Et qui sont un si pur et si bel héritage.

Ils ont, ces vieux refrains, dans leur rusticité, Comme un vague parfum des pins de l'Armorique, Et résumant pour nous la légende homérique, Que la France, la croix toujours à son côté, Ecrivit de son sang sur le sel d'Amérique.

Les premiers, ils ont fait tressaillir les échos Du Saint-Laurent sauvage endormi dans sa [gloire], Et, pleurant la défaite ou chantant la victoire, Cent ans il ont suivi le groupe de héros Dont les faits éclatants remplissent notre histoire.

A travers les forêts, sur les mers, dans les champs, Ils ont vibré partout, les refrains de la Gaule ; Et nos courours des bois, le mousquet à l'épaule, En on redit les airs allégres ou touchants, Des sierras du Mexique aux banquettes du pôle.

Ils sont comme l'écho perdu des anciens jours, Et nous devons sans cesse en avoir souvenance, Parce que, les ayant appris dès leur enfance, Nos ancêtres les ont chantés dans leurs amours, Dans leur deuil, dans leur joie ou leur déses- [pérance].

Nous devons les avoir, parce que leurs couplets, Où vibre incessamment une note sereine, Sont comme les anneaux de l'infrangible chaîne Qui, malgré l'Océan, doit lier à jamais Notre jeune patrie à la patrie ancienne.

Nous devons les chérir d'un amour immortel, Parce que sur nos bords, où les luttes renaissent, Où deux peuples rivaux souvent se mécon- [naissent], Ils sont pour nous, Français, les notes de rappel Par qui les vrais amis toujours se reconnaissent.

Et puis, bénissons-les, bénissons leur réveil, Parce que ces chansons d'amour ou de vaillance Evoquent dans nos cœurs les heures d'innocence Où nos mères berçaient notre premier sommeil A leur mélancolique et naïve cadence.

Non, ils ne devaient pas mourir, ces vieux accents, Ces souvenirs si chers dont s'effaçait la trace, Grâce à vous, ils ont pris à tout foyer leur place ; Et toujours, si quelque'un me les redit, je sens Dans leur rythme frémir l'âme de notre race.

Et quand parfois, le soir, je feuillette, en rêvant, L'œuvre où vous avez mis tant d'âme et de cons- [tance], Je comprends que de ceux qui chérissent la France Personne mieux que vous, ô modeste savant, N'a pour elle gardé l'amour et l'espérance.

W. CHAPMAN

L'exportation du bétail

M. Wm Cunningham, agent d'exportation pour le bétail vivant donne comme suit le total de l'exportation du bétail du port de Montréal, la semaine dernière :

Vapeurs	A destination de	Bétail	Mouton
Baltimore.....	Liverpool	228	530
Oregon.....	do	174	
Lake Superior.....	do	557	
Dracena.....	Londres	279	
Steinhof.....	do	211	
Brazilian.....	do	464	
Tritonia.....	Glasgow	504	91
Canadian.....	do	170	
Memphis.....	Bristol	57	530
Concordia.....	do	150	1904
Mongolian.....	Liverpool	428	
Sarnia.....	do	189	1100
Mentmore.....	do	457	400
		3859	4525

L'exportation américaine fait diminuer les prix d'une manière assez considérable, et en outre les exportateurs ont à payer pour l'examen des animaux par des spécialistes ce qui retranche d'autant sur les profits.

La vaccination

Le Dr Catellier médecin municipal, a donné des ordres, obligeant les parents à faire vacciner leurs enfants dans l'espace de 3 mois après leur naissance, sous peine d'une amende de \$5.00.

Le médecin sera obligé de leur donner un certificat et d'en fournir un double au bureau de santé.

L'EGLISE ET LE SIECLE

De la Vérité de Paris.

Sous ce titre, emprunté à un recueil des discours de Mgr Ireland fait par M. l'abbé Klein, le Figaro publie ce matin, en tête de ses colonnes, la lettre suivante de Mgr Ireland à l'auteur :

St-Paul, le 20 avril.

Cher monsieur l'abbé,

Vous m'avez fait grand honneur en réunissant dans un petit volume, pour le service de la France, quelques-uns de mes discours. Je n'aurais pas osé de moi-même me présenter ainsi devant le public français. Vous avez pris cette initiative, et maintenant que la chose est accomplie, je suis loin de m'en plaindre.

Je vous remercie, d'une manière toute spéciale, de votre belle et vivante préface. Non seulement vous avez compris tout à fait bien la pensée qui me préoccupe : vous l'avez revêtue, comme je n'aurais su le faire, de paroles lucides et attrayantes. Puisse cette pensée, qui est devenue la vôtre, faire heureux voyage à travers la France ! Je suis sûr que le pays n'en souffrira aucun tort.

L'Eglise et le siècle ! voilà la devise de tous ceux qui veulent gagner la victoire, soit pour l'Eglise, soit pour le siècle.

Dans ses grandes ambitions, qui effrayent les peureux et les hommes de courte vue, le siècle cherche tout simplement les dons célestes que l'Eglise a reçus de son Christ pour qu'elle les distribue à l'humanité avec une générosité divine. Le siècle peut appeler ces dons de noms quelque peu étranges et se demander, incertain, sous quelles formes il les acceptera : mais, au fond, et pour qui sait comprendre, il s'agit des dons mêmes que l'Eglise recèle dans son sein et qu'aucune autre main que la sienne ne peut répandre. Que l'Eglise se hâte d'enrichir le siècle ! Elle s'acquittera ainsi de son propre devoir ; elle amènera le monde aux pieds du Dieu inconnu, le Christ du Calvaire.

L'union intime de l'Eglise et du siècle est aussi désirable pour l'un que pour l'autre. Leur séparation, que tous doivent regretter, et qui fait le malheur des âmes, soit pour la vie présente, soit pour la vie d'outre-tombe, est le résultat de fâcheux malentendus, qu'il faut avoir le bon sens et le courage de faire disparaître.

Les avances vers l'union, nous les attendons et de l'Eglise et du siècle. Que l'Eglise, toutefois, dans sa grande charité, se mette la première à l'œuvre. Pourquoi ferait-elle, même un seul jour, chemin à part, et se condamnerait-elle au stérile isolement ? Le passé, auquel on voudrait la lier, a pu être beau ; mais il est le passé, et les hommes d'aujourd'hui ne s'en soucient guère : c'est dans le présent que les hommes vivent et que les âmes opèrent leur salut. Ce ne sont pas les regrets, mais les espérances qui soutiennent la vie. Or, les espérances visent l'avenir, le passé n'engendre que les regrets.

On nous dit que la religion s'en va de France, que les hommes la regardent comme affaire de femmes et d'enfants, et ne la pratiquent guère eux-mêmes. Je ne sais jusqu'à quel point ce serait vrai. Mais, quels que soient les faits, je croirai toujours que l'esprit et le cœur français sont naturellement chrétiens et catholiques. S'ils se détachent de l'Eglise, c'est parce que l'Eglise ne leur est pas connue dans sa vérité et dans son amour, dans cette admirable catholicité qui embrasse tous les siècles comme toutes les nations.

Que de vaillants missionnaires se lèvent donc en France et que, pour convertir le siècle, ils se mettent en contact avec lui. Qu'ils aillent aux contemporains avec le zèle et les larges vues des premiers apôtres.

L'union de l'Eglise et du siècle ! voilà pour la France la condition du bonheur et du salut.

Agréez, cher monsieur l'abbé, les sentiments d'estime et d'affection avec lesquels je suis

Votre tout dévoué,

J. IRELAND,

Archevêque de Saint-Paul.

N'en déplaise à Mgr Ireland, il y a autre chose que des "malentendus" entre l'Eglise et le siècle : il y a des principes opposés, et c'est pourquoi Pie

IX a jugé nécessaire de publier le Syllabus dont Léon XIII a proclamé de nouveau la doctrine dans une de ses encycliques.

Bientôt, en donnant la suite des extraits du savant travail du R. P. Martin sur "la conversion et l'évolution de l'Eglise", on verra mieux encore ce qu'il y a de téméraire dans les théories dont la lettre de Mgr Ireland nous donne une nouvelle formule.

A PROPOS DE PAUL BOURGET

Le Monde de Paris publie un article à propos de la réception de M. Paul Bourget au Canada.

Cet article est une réponse au Journal des Débats qui s'est étonné des critiques dont le célèbre romancier a été l'objet ici.

Nous en extrayons les lignes suivantes :

Le Journal des Débats, sans blâmer d'ailleurs les Canadiens, laisse percer un certain étonnement à l'occasion de ces manifestations, qui lui semblent partir d'un esprit trop austère. Moitié sérieux, moitié riant, il accuse ces braves d'être des "provinciaux."

Ce mot, si on le creuse, est encore plus juste qu'il n'en a l'air.

Le Canada, séparé de la France, et par la distance, et par les événements politiques, a résisté, mieux que tout autre point du globe habité par des Français, à la contagion des mauvaises mœurs qui, du huitième au dix-neuvième siècle, a frappé successivement les classes dirigeantes et les classes populaires. L'exemple qui descendait d'en haut s'est arrêté en route. Québec, pour régler sa vie, n'a pas eu à regarder Versailles. Aucune attraction malfaisante n'a détourné de son devoir le robuste paysan canadien.

Nos frères de là-bas, une fois le lien coupé, ont su se suffire à eux-mêmes, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel. Leur masse, plus agricole qu'urbaine constituée en paroisses libres de toute ingérence de l'Etat, dirigée par ses évêques et par ses prêtres qui ont toujours pu sans entrave remplir leur mission, a conservé depuis lors dans toute son intégrité cette vie familiale qui est le berceau et le rempart de toutes les vertus.

La famille est sacrée au Canada. La famille est bafouée en France.

Il semble que les écrivains en vogue, avant d'écrire un roman, consultent scrupuleusement je ne sais quel code immoral qui leur interdit sous les peines les plus sévères de choisir le sujet de leur livre autre part que dans les exceptions, les anomalies, les infidélités, les monstruosité de la famille. Comme le XVIIe siècle avait la règle de trois unités, action, lieu et temps, ils ont la règle des trois personnages, Monsieur, Madame et le tiers.

Paris les fascine, parce qu'il n'y a rien de plus remuant en France, et, entre les divers mondes parisiens, la société irrégulière les absorbe et les captive, parce qu'il n'y a rien de plus remuant dans Paris.

Nos rares romanciers qui essayent encore de peindre l'amour honnête, l'idylle d'un jeune homme et d'une jeune fille terminée par un mariage, sont immédiatement traités de "bébêtes" et renvoyés aux couventines. Les Dickens et tous les romanciers anglais sont-ils donc si bébêtes que cela ? Combien de ceux qui les raillent voudraient avoir le dixième de leur esprit.

Milieu parisien, milieu canadien, deux antipodes. Il n'y a pas au bord du Saint-Laurent assez d'éléments irréguliers, assez de déclassés moraux, assez de transfuges du devoir familial, en un mot pas assez de terrain spécial pour donner naissance à ce champignon gigantesque de roman à la mode, qui pousse de tous côtés sur le grand fumier parisien.

La comparaison n'est pas faite à dessein de blesser M. Paul Bourget, si ces lignes lui tombent sous les yeux. Le tort absolu n'est pas identique au tort relatif. L'homme suit, heureusement ou malheureusement, les entraînements de la société qui l'entoure, et, s'il fait de la littérature, imite instinctivement, en les modifiant seulement par quelques procédés particuliers de style, les livres qu'il a lus lui-même, et dont les idées ont cheminé dans sa jeune imagination.

M. Bourget est criminel pour les Canadiens, qui ne peuvent concevoir sa

prédilection pour certains sujets ; M. Bourget est innocent pour bien des Parisiens même honnêtes, qui, respirant un air vicié, sont devenus insensibles à ces émanations malsaines."

Nous n'avons qu'un mot à ajouter à ces dernières lignes ; c'est que, s'il y a des Parisiens, même honnêtes, qui sont devenus insensibles aux émanations malsaines, ce n'est pas une raison pour que les Canadiens honnêtes s'habituent à les respirer.

Il n'est pas trop tard de se corriger

C'est une sentence pleine de consolations comme plusieurs autres sages dictons ; mais elle est sujette à beaucoup d'objections ; il y a de nombreuses maladies chroniques qu'il semble trop tard de pouvoir guérir, suivant les théories acceptées et la pratique ordinaire. Il paraît, cependant, d'après l'évidence de l'opinion publique, les faits rapportés et les demandes universelles pour les remèdes Holloway, que la plupart des maladies, bien que désespérées dans le sens ordinaire du mot, peuvent trouver un rayon d'espoir dans leur usage et leur application.

On peut admettre que plus d'un cas regardé comme sans espoir par un praticien, a été guéri par un autre ; mais le succès des Pilules et Onguent Holloway en font un cas d'infailibilité, parce que ces médicaments ont toujours obtenu la guérison, même quand le malade était à la dernière extrémité.

De tout temps on a présenté comme un spécifique des panacées, ou médecines universelles, recommandées de confiance pour toutes les maladies, même désespérées. Le tabac même a joué un moment de cette haute et puissante distinction ; il a été certainement par d'éminents médecins, comme un remède convenable pour quantité de maladies. Toutes ces médecines universelles n'eurent, cependant, qu'une vogue éphémère ; car, en réalité, on n'a trouvé qu'elles ne répondaient pas à leur programme.

Nous sentons qu'il y a à la quelque chose comme une preuve décisive de leur inefficacité. C'est tout différent, cependant, lorsque nous trouvons une médecine—dont les promesses sont les mêmes—mais qui obtient immédiatement la vogue, en raison de sa popularité et qui, d'année en année, est de plus en plus demandée dans chaque partie du monde civilisé et non civilisé, parmi les riches et les pauvres ; tous ont attesté son efficacité pour les maladies les plus variées et particulièrement dans cette classe de maladies affectant les organes digestifs. Nous voulons parler des remèdes du Professeur Holloway qui, sans doute, sont bien connus de tous nos lecteurs et n'ont aucun besoin de notre recommandation.

C'est un fait singulier et qui range la théorie du Professeur Holloway au-dessus de toute question, à savoir que les habitants de tous les pays où ces remèdes ont été introduits, les ont regardés comme spécialement appropriés pour les maladies ordinaires de leurs contrées.

Si nous voulons en connaître la raison, elle consiste dans ce fait que ces maladies opèrent sur tous les principes élémentaires du sang dont l'impureté cause toujours des désordres, quels qu'ils puissent être ; c'est pour cela que leurs effets sont toujours salutaires, sans jamais porter aucun préjudice au système, comme tant d'autres médecines. Ces remèdes qui ont guéri les malades dans toutes les parties du monde, sont les fruits légitimes de profondes recherches, bien étudiées et combinées et d'une série d'expériences pratiques. — English Reformer.

LA SOCIÉTÉ ROYALE

Assemblée annuelle

Election des officiers

Ottawa, 27—La Société Royale a fait hier à ses élections annuelles. Ont été élus : président, M. J. M. Lemoine, de Québec ; vice-président, Dr A. R. C. Selwyn, d'Ottawa ; secrétaire, Dr J. G. Bourinot, réélu ; trésorier, prof. Jas Fletcher.

Le maire de St Jean, N. B., invite la société à tenir sa prochaine réunion annuelle dans cette ville. La chose a été remise au comité et des remerciements furent adressés pour cette invitation.

Le secrétaire, M. le Dr Bourinot, lit une communication de Lord Aberdeen informant la société qu'il a reçu une dépêche de Sa Majesté la Reine accusant réception des compliments de la Société Royale.

Le Dr J. A. McCube et M. J. W. H. Harrington, d'Ottawa furent élus membres, et sir James Hector, de la Nouvelle-Zélande et le prof. Sudden de Cambridge, Mass., furent nommés membres correspondants.

Les diverses sections ont élu leurs officiers avec les résultats suivants : Littérature française, président, M. l'abbé Verreau ; vice-président, Hon. Joseph Royal ; secrétaire, Joseph E. Roy. Littérature anglaise, président, prof. Clarke, Toronto ; vice-président, Dr J. G. Bourinot, Ottawa ; secrétaire, Dr Geo. Stewart, Québec. Sciences naturelles, prés., prof. J. Fletcher ; vice-président, Dr Wesley Mills ; secrétaire, prof. Penhallow ; mathématiques, physique et chimie, prés., B. J. Harrington ; vice-prés., prof. Bovey ; secrétaire, E. Deville.

Feuilleton du *Journal des Campagnes*
 Québec, 31 MAI 1894—No 1

LES AMBITIONS
 DE
Mme THOMPSON

I

Jamais William P. Thompson n'avait pu se faire admettre au *Knickerbocker-Club* de New-York, bien que sa femme fût d'une très aristocratique famille de Baltimore, les Hébert, apparentés, disait-on, à Washington, et dont le chef gardait précieusement l'ordre de Cincinnati porté jadis par son arrière-grand-père, au temps où cette distinction, bientôt abolie, récompensa particulièrement les officiers français, si brillants dans la fameuse "guerre de l'Indépendance".

Mais, vraiment, la fortune des Thompson était trop récente, faite dans l'Ouest, là-bas, honnête peut-être, on l'admettait; seulement il y avait bien assez de monde au *Knickerbocker* et l'on ne pouvait nier que, tout jeune, Thompson n'eût servi comme garçon à l'hôtel Wellington...vous savez, Madison-Avenue.

Faute du *Knickerbocker*, William P. Thompson essaya de l'*Union-Club*.

Un nouvel échec le désespéra. L'ancien garçon de l'hôtel Wellington ne pouvait passer au coin de la Cinquième Avenue et de la 21e Rue sans éprouver un serrement de cœur.

Il ne restait plus aux Thompson qu'à se rendre en Europe.

Vers la fin de mai, ils débarquèrent un soir à Paris. Dès le lendemain, dans un landeau de remise, les Thompson montaient au pas l'avenue des Champs-Élysées. Madame (elle était devenue "madame" et Thompson "monsieur", en arrivant au Havre), Mme Thompson regardait les hôtels avec une curiosité très injustement malveillante.

Lisant depuis longtemps, à New-York, les journaux français, étudiant les guides, collectionnant les rues de Paris, l'Américaine croyait presque se reconnaître dans la voie triomphale montant du Rond-Point vers le couchant.

Le dernier volume du *Tout-Paris*, soigneusement emporté, spécifiait les noms des propriétaires. A gauche, l'angle du Rond-Point semblait triste. Mme Thompson aurait préféré la belle maison d'en face, en plein soleil. Mais pourquoi avait-on laissé l'architecte mettre les fenêtres sur ces petites plaques de marbre? Enfin l'emplacement était joli. Plus haut à gauche, l'ancien hôtel de Paiva ne trouva pas grâce devant l'Américaine. Trop petit cet hôtel, si élégant qu'il fut. Le concierge, très digne, fermait justement la grille. Mme Thompson aperçut un ruban à la boutonnière d'un vêtement noir et correct et se promit de posséder un suisse "décoré de plusieurs ordres". Cela ferait bien pour recevoir, rarement d'anciennes amies.

Le landeau montait toujours. A droite il était impossible de ne pas admirer les grandes fenêtres Louis XV d'une gracieuse construction un peu basse, mais quelle servitude le bruyante de laisser à un marchand de chevaux le passage sous son appartement. L'hôtel suivant était trop enfoncé. Le petit palais où une très grande dame française succède à feu Sa Majesté la reine Christine d'Espagne, semblait malheureusement écrasé par le mur de la maison voisine. Entre deux hôtels bien carrés montait la rue Balzac et l'uniformité

des maisons entourant l'Arc de Triomphe les embourgeoisait étrangement.

On prit l'avenue du Bois-de-Boulogne. L'ancien hôtel du duc de Nemours avait perdu le tiers de son jardin. En face, le fier château d'un milliardaire heurtait ses architectures à l'inexorable alignement de la rue, comme, plus bas, le pavillon royal d'un prince parisien.

Bref, chaque habitation dut recevoir à tout prix un petit paquet, l'Américaine se promettant de réaliser l'hôtel idéal, selon son goût pour y recevoir la fleur des pois... qui fleurit parfois sur d'assez singuliers terrains.

II

Une personne facilita beaucoup les débuts de Mme Thompson, l'excellente marquise de Négrepelisse, femme de l'ancien ministre et présidente des "Orphelins du Phylloxera". La marquise avait des tendresses de mère pour toutes les gamines du Midi.

Chaque jour les lettres arrivaient en foule à l'hôtel de Négrepelisse. Saint-Jean-Pied-de-Port, la Bastide-Clairance, disait les timbres-postaux, Saint-Bertrand de Comminges, Lectoure, Castel-Sarrazin, Mirpoix, Limoux, Bédarieux, Martignes...

Il fallait de l'argent, beaucoup d'argent. Certains jours la marquise ne savait plus où donner la tête, mais elle était femme de ressources, et rien ne lui coûtait pour son œuvre.

Bientôt les acacias allaient neiger au bois de Boulogne sur les promeneurs élégants. Mme de Négrepelisse, terriblement affairée, préparait "sa vente", un des événements de la saison. Ce serait une vente dansante, mangeante et théâtrale. On aurait un orchestre de dames turques ne montrant que leurs yeux, du caviar frais venu spécialement de Russie en wagon plombé de toutes les aigles diplomatiques, des projections représentant les derniers événements du Dahomey avec, comble d'actualité, le "wharf futur de Kotonou et beaucoup d'autres attractions".

On entendrait Yvette Guilbert dans une chanson spéciale au profit de l'œuvre:

C'est le Phylloxera, ra, ra
 Qui s'en...aura
 Quand on aura
 Mis la vigne américaine...

Un académicien "éminent" consentirait à dire deux mots pour remercier "Mlle Guilbert"; un prince indien de passage à Paris, viendrait, couvert de diamants, et puis surtout on verrait les nouvelles "beautés".

Mme de Négrepelisse était en campagne. Il lui fallait des vendeuses éblouissantes ou milliardaires avec trois ou quatre vraies très grandes dames consentant à mettre leurs noms comme pavillons sur la flottille.

La moitié des vendeuses appartenait aux localités les plus éloignées du faubourg Saint-Germain. L'Australie centrale et la Sibirie tartare, furent dit-on représentées. Par le marquis, profondément versé dans la science économique Mme de Négrepelisse connaissait l'existence des troupeaux de moutons toujours croissants et des mines d'or nouvellement découvertes.

Le grand jour arriva. Des messieurs très distingués avaient bien voulu, au nom du *Figaro* et du *Gaulois*, visiter l'hôtel de Négrepelisse; on aurait "une bonne presse". Balloir achevait de transformer le rez-de-chaussée en une sorte d'immense bazar prétentieux et, sur la très noble porte cochère, une grande bande de calicot frangée d'or portait en lettres immenses: VENTE DE CHARITÉ. ENTRÉE LIBRE. Cette "entrée" était la petite élégance démocratique, la publicité crâne assurant à ces dames leur qualité réelle de vendeuses.

S'il allait venir du peuple, du vrai! Des dames auraient donné tous les vicomtes pour un brave ouvrier.

Il ne vint pas le moindre "zingueur" naturellement, mais il vint Mme Thompson. Dans une élégante et simple toilette noire, avec, au chapeau, la floraison d'une branche claire, l'Américaine fit son entrée vers cinq heures. La vente battait son plein. Mme Thompson paya d'un beau louis d'or quelques violettes, puis résolument, elle se dirigea vers le comptoir principal où l'on vendait les travaux féminins de l'œuvre, hideuses tapisseries, tricots trop étroits, broderies inacceptables. Bientôt l'Américaine eut devant elle un annoncellement d'inutile bonneterie. Alors, crayonnant pour l'envoi son adresse sur une carte d'elle et de son mari, Mme Thompson remit à la marquise dix billets de 1000 francs, épinglés d'une pauvre petite épingle blanche.

—J'espère, ajouta l'Américaine, vous envoyer aussi l'offrande de M. Thompson pour les "Sauveteurs de la Garonne", dont s'occupe M. le marquis; cette œuvre est si belle.

Quelques jours après, un membre du corps diplomatique "parlait des Thompson à la marquise; une très sommaire enquête menée par le marquis donnait les meilleurs résultats, et Mme Thompson recevait une invitation des Négrepelisse. La marquise, un moment s'était bien dit que... mais en songeant à la longueur de sa liste!... on pouvait prier les Thompson pour les grandes fêtes en leur fermant les "intimités".

III

Dès l'année suivante, les réceptions de Mme Thompson n'étaient pas sans éclat. Très intelligente, très capable d'assimilation, l'Américaine n'avait pas tardé à connaître superficiellement le clavier parisien. Elle croyait un peu trop que la duchesse de Thierarche descendait réellement de Charlemagne et la princesse Constantini des premiers Césars d'Orient; elle n'estimait point assez la baronne de Cirmont, née Joyeuse, et la comtesse de Molshelm, dont les ancêtres ont presque régné aux bords du Rhin; elle discourait tout de travers sur les "duchés-femelles" et ne savait pas ce qu'étaient "les preuves capitales", mais, somme toute, elle comptait à Paris. Les reporters mondains citaient même volontiers ses fêtes.

Mme Thompson n'avait pas d'enfants. Au milieu de son demi-succès, elle pensa qu'une nièce à marier lui serait tout à fait utile pour s'ancre dans la bonne compagnie du vieux monde. D'abord, on attirerait ainsi la foule des jeunes gens pauvres et bien nés.

A New Haven, Connecticut, M. C. F. Smith, cousin de Mme Thompson, élevait difficilement huit pauvres filles, catholiques à cause de leur mère. La plus jolie, parmi celles d'un âge convenable, fut demandée, voyagé payé, par "cablegramme", et expédiée à Paris, moyennant une promesse faite par les Thompson de lui donner 50 000 dollars "en cas de dédit".

M. C. F. Smith avait exigé cela. Les affaires sont les affaires.

Grande, blonde, mince, avec un cou charmant, des yeux bruns veloutés, un petit nez droit, miss Eva gracieusement adouçissait la désinvolture un peu masculine du type yankee par le charme de l'héritage maternelle. Feu Mme C. F. Smith, créole de Louisiane descendait d'une famille française.

Quelques jours après l'arrivée de miss Eva, les Négrepelisse donnèrent un bal.

Dès onze heures, les voitures ne pouvaient presque plus circuler devant l'hôtel dans la grande voie que le conseil municipal de Paris venait de baptiser avec

nue Danton. Tout Paris était invité. Là se trouvaient et la vieille aristocratie en état de ramuer ses jambes et la nouvelle; la très haute finance de France coudoyait quelques "rois de chemins de fer américains"; les députés, les sénateurs de tous les groupes de droite avaient reçu des cartes, et le chargé d'affaires de Honolulu ne paraissait pas dépaycé auprès des ambassadeurs européens. Deux orchestres, l'un au rez-de-chaussée l'autre au premier, remplissaient les appartements de rythmes danseurs. Un escalier intérieur très heureusement aménagé, permettait de parcourir l'hôtel sans revenir sur ses pas.

Dans une robe "esthétique" d'un vert très pâle à plis droits, un mince collier de jade vert au cou, miss Eva fit son entrée vers minuit, suivant Mme Thompson, dont l'éblouissante traîne rouge mettait une vague de feu sur le parquet miroitant.

Trois minutes après un chuchotement remplissait les salons. Qui est-ce? — Qui est-ce? — Elle est ravissante... Je vais me faire présenter.

Le succès de miss Eva ne fit que s'accroître toute la soirée. Au cotillon, elle eut pour danseur le prince Yoshi-Shinzo, petit cousin de l'empereur du Japon et reçut des brassées de fleurs, des avalanches de primorions.

Cette fois les Thompson tenaient la corde. Ils annoncèrent partout qu'ils donnaient à leur nièce, à leur chère enfant, 3 millions de dot, le second de leur hôtel, des écuries, des remises; qu'ils seraient trop heureux de garder près d'eux le futur ménage, de nourrir les domestiques et même les chevaux. "On a de l'avoine pour tout le monde", disait en riant Mme Thompson, avec une affectation de bonhomie.

L'Américaine voulut elle-même recevoir. On était aux derniers jours d'avril dans tout l'éclat de "la saison" parisienne. Miss Eva marchait de triomphe en triomphe. Habilement Mme Thompson fit courir le bruit d'une alliance possible avec les trois ou quatre premiers partis du jour. En même temps, on se chuchotait à l'oreille le nombre des demandes repoussées. Toutes les fois que le nom d'un jeune homme était prononcé devant Mme Thompson, celle-ci prenait d'ailleurs la chose pour une démarche.

Vers le 10 mai, l'Américaine se persuada qu'elle venait de recevoir la centième demande! On avait, murmurait-elle tout bas, laissé passer vingt-sept comtes! Sur ce nombre, il ne devait pas y avoir plus de trois ou quatre affaires sérieuses, mais, volontiers, Mme Thompson aurait cousu un galon sur ses manches à chaque dizaine de prétendants.

Malgré toutes ces ambitions, elle assurait au reste avec une certaine vérité que Miss Eva choisirait selon son cœur. Si infatuée de monde que fût l'Américaine elle voulait sincèrement le bonheur de sa nièce, seulement Mme Thompson avait une conception un peu particulière du bonheur: le bandeau de l'amour lui semblait une couronne.

Deux jeunes gens paraissaient occuper particulièrement de Mlle Eva Smith un Italien, don Andrea Ziai, marquis de Fiorenzuola, des princes de Foiano; et le lieutenant Georges Morin. Mme Thompson avait eu bien de la peine à inviter ce dernier chez elle, mais il était le fils du général Morin qui, un moment ranima l'âme française à la fin de 70, porta les espérances de tout son peuple et contrebalança le gouvernement. Déjà les soldats de Morin l'acclamaient comme l'"empereur" futur, le chef, le maître, le dieu qui, seul, pourrait ramener la victoire dans nos lignes. Morin! disaient les prêtres du haut des chaires Morin! criaient les pauvres mobiles

électrisés! Morin répétaient les mille voix de la presse.

Un religieux de Belfort prophétisait, les plus sceptiques n'osaient pas rire, on allait voir se renouveler l'incarnation d'un pays dans un homme, toutes les volontés, toutes les intelligences, tous les espoirs semblant se réunir pour lui donner je ne sais quel puissance mystérieuse... et puis, à la bataille de Ferrière Morin était tombé frappé, disait-on, par un traître, car on ne pouvait croire à l'abandon de la fortune.

Si Andrea réalisait un type classique avec ses yeux noirs, ses ailes de corbeau sa chaude pâleur de beau brun et son nez droit aux minces narines, il faut avouer que Georges Morin manquait un peu de régularité dans les traits, son nez trop ouvert ne rappelait en rien les bas-reliefs du Parthénon, mais il avait une si bonne et loyale figure, une vraie figure française éclairée de deux grands yeux bleus où se peignait son âme, de jolis cheveux châtain coupés court une taille élégante, bien proportionnée, des extrémités fines et surtout cette harmonie des mouvements, ce rythme gracieux dans la démarche qui montrent la vigueur, la souplesse, la santé parfaite, et presque la bonne conscience.

Miss Eva ne pouvait s'empêcher de se confier avec un certain plaisir au bras de Morin quand celui-ci l'entraînait dans un rapide tour de valse; elle se sentait en sûreté, tandis qu'au quadrille elle détournait parfois un peu la tête sous le regard trop fixe de l'Italien. Pourtant, il était beau, très beau bien plus beau que Morin... Si honnête que fut miss Eva, elle venait d'un pays où les jeunes filles osent regarder leurs maris futurs; et, par le contraste même formait physiquement avec elle, Andrea lui plaisait beaucoup elle se le figurait en noble toscan préraphaélite suivant l'idéal actuel des pays anglo-saxons. Bientôt lors d'une fête costumée chez les Négrepelisse, miss Eva put voir son rêve matérialisé. Ce fut un murmure d'admiration quand l'Italien parut, élégant et sévère. Tout le temps du cotillon miss Eva eut près d'elle ce beau seigneur du quatorzième siècle et lorsque la jeune fille revint avec sa tante dans le jour froid du matin, les deux femmes ne parlaient que d'Andrea.

Cependant miss Eva hésitait toujours. Vaguement elle songeait à d'autres partis. Le vicomte de Saint-Loup, le marquis d'Humberville, était assurément fort bien, et tous deux bons gentilshommes; le baron Fickinger avait une grande fortune; le jeune Viscount Micking, de l'ambassade d'Angleterre, venait de faire les beaux jours d'Hyde-Park; mais quoi! aucun d'eux ne plaisait à la jeune fille.

Avec le fils des princes de Foiano, elle rêvait de parcourir triomphalement l'Amérique; avec Morin, elle pensait aux tranquilles amours de toute une existence.

Il va sans dire que Mme Thompson repoussait absolument l'idée d'appeler sa nièce "Mme Morin".

Miss Eva semblait moins touchée que sa tante par la couronne fanée des Foiano, Mme Thompson exploitait le peu d'assiduité du lieutenant qui, détaché à l'École supérieure de guerre, forcé de se lever presque tous les matins à des heures invraisemblables, ne pouvait suivre miss Eva de fête en fête comme le bel Andrea Zini. D'ailleurs, racontait le marquis de Fiorenzuola, un simple cousin, poitrinaire au troisième degré, le séparait de la principauté familiale. Mme Thompson ne se tenait pas de joie à l'idée d'avoir un jour un prince dans son second. Il lui semblait qu'il en descendrait quelque chose sur elle, au premier; qu'elle serait au moins vicomtesse.

Vers la fin de mai, Morin dut se rendre à Bourges pour faire des tirs d'artillerie et manqua un bal chez les Thompson.

Cependant les affaires de l'Italien avançaient peu. Alors, pour frapper un grand coup, il demanda la permission à Mme Thompson de lui amener un jeune chapelain de la cathédrale de Foiano, Mgr Gamba.

— Une cathédrale ! tu auras une cathédrale, mon enfant, disait le soir Mme Thompson ; c'est demain que vient monseigneur, et il est aussi premier chapelain des princes de Foiano !

Deux jours après, Mgr Gamba dînait chez l'Américaine.

Le mariage se décidait.

Comme un trophée de conquête, bien qu'elle ne fût pas catholique, Mme Thompson promenait dans Paris le chapelain des Foiano. Une chose l'avait bien étonnée. La première fois qu'il sortit en voiture avec l'Américaine, Mgr Gamba fit le geste de monter sur le siège, mais il s'était excusé sur l'habitude des voitures napolitaines.

Dans Paris, on annonça le mariage et Zini achetait une corbeille splendide des bijoux fabuleux, à crédit toujours.

— C'est trop, monseigneur, c'est trop, disait Mme Thompson à son nouvelle ami.

— Lou prince est riche, répondait Gamba.

On n'attendait plus que les papiers italiens un peu en retard. Mme Thompson, seule dans un petit salon, étudiait déjà les listes d'invitations pour le contrat, lorsqu'elle vit entrer Gamba en civil, pleurant, défait, lamentable.

— Ah ! madame ! ah ! pardon, pardon ! fit-il tombant à genoux.

— Qu'avez-vous, monseigneur ?

— Moi ! pas monseigneur, moi Luigi Gamba ; ancien valet de chambre de Zini, qui a disparu avec tous les bijoux. Moi, honnête garçon, moi je ne veux pas être accusé. C'est déjà trop d'avoir consenti à faire le monsignor, à vous tromper, excellente dame. Dieu me punira, je demande miséricorde à la Madone, mais je ne veux pas aller en prison...

— Comment ! fit Mme Thompson, pâle de surprise, vous n'êtes pas un prêtre ?

— Non, non, ancien enfant de chœur puis sous-sacristain à Foiano, tandis que Zini était fils de l'orfèvre de la cathédrale...

— Mais son cousin le prince Foiano...

— Ah ! signora, le dernier des Foiano, le seul, le prince, est enfermé dans une maison de fous ! Plus de famille, plus un seul parent proche. Alors, de son nom vrai, le prince s'appelle Zini, comme Andrea, et l'orfèvre prétendait bien, surtout après la folie du prince, être de la même famille que lui. Peut-être, a dit un jour devant moi un vieux moine savant, peut-être l'orfèvre descendait-il, d'un enfant déshérité des princes ; voilà longtemps... longtemps... Andrea garde des papiers...

— Quoi ! fils d'un orfèvre !

— Oui, signora. La Madone est riche, elle a plus de colliers que vous, madame Thompson. Il faut les réparer, les nettoyer quelquefois. De père en fils, les Zini servaient la Madone. Pour Andrea, c'était mon grand ami. Ah ! le beau garçon et malin, et dégourdi. Je l'admirais !... Il perdit son père et quitta Foiano, car on ne voulut pas lui confier les bijoux de la Madone, il était trop mauvais sujet... Je fus bien heureux quand il m'écrivit un peu plus tard de Monaco, me disant qu'il avait gagné beaucoup et que je vinsse le rejoindre comme valet de chambre-secrétaire, car le curé de la cathédrale m'avait privé de mes fonctions.

— Pourquoi ?

— Oh ! Signora, une misère, une bague de la Madone mise à mon doigt le jour de la fête ! Et la Madone aurait bien pu me la donner, n'est-ce pas ?

Depuis j'avais quitté Zini pour tâcher de m'établir à Foiano, je voulais tenir un petit café... L'argent est rare là-bas, je suis revenu faire le monsignor à Paris... pardon, signora, pardon !

— Mais comment Zini n'a-t-il pas emporté les plus beaux diamants qu'il a laissés hier chez moi.

— Ah ! signora, c'est le lieutenant Morin qui vous les a sauvés. Il a su, je ne sais comment (les officiers français sont très malins, signora), il a su, ou à peu près, la vérité sur Zini. Alors il nous a rencontrés hier matin, à pied, derrière l'Arc de Triomphe ; nous allions voir des chevaux, des chevaux superbes !

— Monsieur, dit le lieutenant, monsieur Zini, je suis bien aise de vous rencontrer, car je voulais me rendre chez vous.

— Quel honneur ? fit Andrea, très incliné.

— Je voulais vous dire que si vous ne quittez pas immédiatement Paris, l'affaire du casino de Bucharest sera révélée à M. Thompson, puis au préfet de police.

— Je ne vous comprends pas, balbutia Zini devenu très pâle ; je prendrai conseil de mon honneur...

Le lieutenant s'était éloigné. Andrea me quitta. Je devais déjeuner chez lui.

— A une heure seulement, fit-il.

Quand je me suis présenté, je n'ai trouvé que son domestique. Zini était rentré puis ressorti, sans laisser d'ordres. J'ai attendu deux heures. Je savais où Zini cachait les principaux bijoux... L'armoire était vide, signora, rien, rien !...

Le premier mouvement de Mme Thompson fut de porter plainte et le second d'écrire au lieutenant Morin. Elle avait confiance dans l'honneur de l'officier ; lui seul, probablement, à Paris, lui seul et Gamba savaient le secret. Or il s'agissait avant tout d'éviter un scandale qui ferait perdre à Mme Thompson sa position mondaine. Elle payerait les bijoutiers et réglerait toutes choses.

Quant à Gamba, on le repatrierait à Foiano, on lui donnerait même une petite somme d'argent, après lui avoir demandé une déposition écrite par laquelle on le tiendrait toujours en le menaçant d'une accusation de complicité. Zini ne reparaitrait pas.

Après tout, Mme Thompson, c'est une perte incomparablement moins grande que celle faite il y a quatre ans sur les pores salés de Chicago.

IV

Dans le monde, les Thompson racontèrent que Zini avait dû partir, subitement appelé par une dépêche au sujet de son cousin le prince de Foiano, "dont la santé inspirait les plus vives inquiétudes." L'Américaine laissa entrevoir que le deuil prochain retarderait nécessairement le mariage, puis, comme on était à la fin de la "saison", Mme Thompson et sa nièce partirent pour de petites eaux en Bohême, tandis que M. Thompson allait étudier une affaire dans le Nebraska.

L'hiver suivant, il retrouva sa femme et sa nièce en *dahabieh* sur le Nil ; Tous trois gagnèrent au printemps leur hôtel de Paris. A quelques amies peu discrètes, Mme Thompson laissa entrevoir que Zini, devenu prince de Foiano, souffrait lui-même de la poitrine. On verrait.

Miss Eva ne tarda pas à retrouver dans le monde Georges Morin, qui termi-

nait sa deuxième année d'école de guerre. Le bonheur était là peut-être !

Avec un tact parfait, l'officier continua sa cour discrète, comme si rien ne s'était passé. Mme Thompson, elle-même ne put s'empêcher de dire un jour : "M. Morin est un vrai gentilhomme" ; et plus miss Eva causait avec lui, plus elle croyait sentir dans son cœur un^e voix murmurant : "Sois donc heureuse."

Néanmoins Mme Thompson persistait dans ses résolutions. Jamais miss Eva ne serait Mme Morin, jamais ! L'américaine n'avait pas fait venir sa nièce du Connecticut, elle ne la dotait pas pour être forcée d'écrire à ses bonnes amies d'outre-Atlantique à toutes ses "ennemies intimes" de New-York et de Boston que, simplement Eva s'appelait désormais "Mme Morin... la princesse de Foiano", à la bonne heure ! On en aurait parlé dans la "Cinquième Avenue". Tout ce qui demeure *Up Town* estime tant mieux les vieux titres d'Europe !

Et là-bas ? Mme Thompson connaissait les rédacteurs mondains du *Chicago Times* et du *California Democrat* de San-Francisco. Quel succès pour M. Thompson, quand on l'aurait su oncle d'une princesse en ces pays où naguère on avait pu le voir vêtu en *coboy* !

Un jour causant avec miss Eva, Mme Thompson osa faire une allusion trop directe à la question des trois millions promis. La jeune fille eut un mouvement de révolte :

— Donnez-moi mon dédit.

— Ton dédit.

— Oui ma tante, mes 200,000 francs et si M. Morin, qui est plus riche, veut de moi, nous aurons assez pour vivre modestement en garnison.

— Malheureuse enfant !... malheureuse !...

Et Mme Thompson eut ou feignit une attaque de nerfs.

— Pardon, ma tante, pardon, disait bientôt miss Eva tout en pleurs.

Le coup n'en était pas moins porté.

Quelques jours après, Mme Thompson s'étant trouvée souffrante, miss Eva se rendit avec son amie, Florence Gordon, et la mère de celui-ci à une petite fête de jour chez la baronne de Rosenheim, dont l'hôtel s'ouvre si heureusement sur le parc Monceau.

L'étroit jardin offrait aux regards ses massifs de rhododendrons fleuris, ses arbustes élégants qui semblaient, par une pente harmonieuse, joindre leurs verdure aux frondaisons hautes du vieux parc. Un Amour de marbre, le doigt sur les lèvres, dominait, charmant, des roses amoncelées. Quelques marches séparaient le jardin des salons, dorés sobrement, où s'épanouissaient la grâce du style Louis XV à son déclin. La salle à manger, toute en stuc d'un rose jaune, faisait déjà pressentir les raideurs impériales, mais avec quelle discrétion dans les lignes !

Bien en vue, un ravissant portrait de la comtesse Du Barry donnait au reste à note caractéristique des pièces claires où semblaient onduler gracieusement les vibrations gaies d'un orchestre moyen.

La baronne de Rosenheim n'avait pas fait mettre au bas de ses invitations le traditionnel "on dansera" mais l'absence de tapis dans le plus grand salon, mais deux immenses corbeilles de fleurs coupées, mais de grandes boîtes laissées, comme par mégarde, sur une console et portant, avec le nom du marchand, ces mots "Accessoires de cotillon", tout indiquait facilement que la baronne permettrait de danser.

L'orchestre terminait l'air des bijoux de *Faust*. Des jeunes gens regardaient la baronne.

— Veuillez donc, dit elle au marquis d'Humberville, demander une valse de ma part. Dans trois quarts d'heure nous commencerons le cotillon. Je vous serai très reconnaissante de le conduire avec ma nièce.

Quelques minutes plus tard, miss Eva, malgré les recommandations de Mme Thompson, acceptait l'invitation de Georges Morin pour le cotillon. Comment refuser d'ailleurs, puisque miss Florence Gordon était engagée ? Miss Eva ne pouvait s'en aller avant elle.

Au milieu d'une causerie interrompue par les tours de valse, miss Eva, retrouvant une hardiesse un peu yankee, exposa clairement sa position actuelle à l'officier, en mettant l'histoire sur le compte de sa meilleure amie Augusta Baring, restée en Amérique. Bien vite Morin comprit que New-Haven voulait dire Paris et Augusta Baring miss Eva.

— Je ne sais, termina la jeune fille, dont la voix tremblait, si le lieutenant Kimberly voudra épouser miss Augusta Baring avec 50 000 dollars seulement et pourtant je crois que le bonheur serait là pour tous deux ?

Une émotion profonde et douce remplit le cœur de l'officier ; mais, habitué peut-être à trop mettre avant tout les questions d'honneur mondain, il ne put s'empêcher de répondre :

— Ah ! comment Kimberly peut-il accepter un tel sacrifice, et miss Augusta ne regrettera-t-elle pas un jour les millions perdus ?...

Mlle de Saint-Loup présentait une rosette à Morin ; il dut se lever pour un tour de valse. Quant il regagna sa place, voulant expliquer ses premières paroles et faire comprendre toute la grandeur d'un amour devant lequel avait pu seule, une minute, se dresser l'infinie délicatesse de l'officier, miss Eva n'était plus là. Quittant la salle du bal, elle était allée s'asseoir près de Mme Gordon.

Au regard interrogateur de Morin, elle répondit doucement :

— Je me suis sentie tout étourdie, excusez-moi, monsieur, il fait trop chaud dans ce salon. D'ailleurs le cotillon va finir.

— Quoi ! se disait Morin forcé de s'éloigner, a-t-elle cru que je ne voulais plus d'elle ? Mon Dieu ! mon Dieu, comment lui faire savoir ?

Rentrée chez Mme Thompson, miss Eva réfléchit aux paroles du lieutenant. Non, il était trop noble, trop généreux, pour avoir voulu déguiser un refus ! Puis elle pensa que si Morin hésitait devant le sacrifice qu'elle voulait lui faire, elle-même ne devait peut-être pas chercher un mariage que l'officier pourrait regretter un jour. Quand Morin aurait des enfants à doter, ne souffrirait-il pas en voyant la médiocrité de sa fortune.

Il fallait renoncer au beau rêve entrevu. Ah ! si elle avait pu convertir sa tante, mais non ! Mme Thompson se montrait inflexible, et dès que miss Eva fut seule dans sa chambre de jeune fille, elle ne put s'empêcher d'éclater en sanglots.

V

Le surlendemain, comme Mme Thompson se disait, une fois encore : Non, non, je n'y consentirai jamais ! son maître d'hôtel lui apporta la carte du colonel comte de Boichenu, directeur des archives au Ministère de la guerre. Il demandait un moment d'entretien.

— Excusez-moi, madame, fit le colonel, mais je considère le lieu tenant Morin comme mon enfant, j'ai eu l'honneur d'être attaché à son glorieux père et je ne suis pas sans connaître un peu les difficultés qui semblent s'opposer à son bonheur. Vous serez peut-être bien aise de savoir que Morin est baron.

— Baron ?

— Voici une pièce que j'ai retrouvée en bouleversant nos archives ; elle vous intéressera, madame, dit le colonel tirant son porte feuille. Voyez, c'est le dernier titre accordé par l'empereur Napoléon Ier.

La pièce irrégulière dans sa forme et non enregistrée est pourtant valable. Elle a dû être faite hâtivement. Je ne croyais pas que la puissante administration impériale eut ainsi fonctionné jusqu'au moment suprême. Telle était cependant la force impulsive émanant encore, sur quelques points, de Napoléon même vaincu !

Regardez la date donnée par la création du titre : 18 juin 1815.

On était au soir de Waterloo vers sept heures. Les grenadiers et les chasseurs de la garde se massaient entre "la Belle-Alliance" et "la Haye-Sainte". Napoléon, du geste indiquant l'ennemi promettait la victoire. Depuis l'empereur jusqu'au dernier corporal, tous croyaient à l'arrivée de Grouchy ! Wellington jetait en première ligne les bataillons de Brunswick et de Nasseau. Des deux côtés on saurait mourir. Le sort du monde allait se décider. La charge bat, la garnison sort du vallon et gravit la hauteur sous le feu des batteries ennemies qu'elle enlève à la baïonnette. Un homme domine les rangs héroïques des chasseurs. C'est le jeune colonel Morin, promu depuis quelques jours seulement. Au pas, sur son cheval d'un blanc ross, l'épée en main, il jette aux soldats de Nasseau le terrible cri de : *Vive l'empereur !*

Mais, derrière, les Nasseau savent la garde anglaise ; tremblants ils hasardent le choc de l'aigle qui les renverse...

Voici les vieux soldats de Wellington. Les chasseurs de Morin sont diminués, étrangement, et pourtant il faut vaincre.

— En avant hurle de tous ses poumons le colonel encore non blessé, à la baïonnette, les chasseurs de la garde !... *Vive l'empereur !*

Une balle frappe le bras droit de Morin, qui lève alors son épée de la main gauche ; une seconde balle l'atteint à la gorge, il ne peut plus parler, le sang l'étouffe. Malgré lui, sa main gauche se porte à sa blessure ; son épée, ses rênes tombent ; à peine peut-il de ses doigts crispés s'accrocher au pommeau de sa selle ; un voile couvre ses yeux. En ce moment, son cheval blessé veut fuir. Morin se maintient à peine. Son cheval l'emporte vers les rangs français et vient s'abattre, sanglant, aux pieds de Napoléon.

— J'ai vu les chasseurs de la garde dit l'empereur. Vous êtes général et baron. Les yeux seuls de Morin peuvent remercier.

On ne croit pourtant pas ses blessures mortelles. Un officier inscrit les paroles impériales.

Napoléon avait dit : Grouchy ; le des tin répondit : Blücher !

Morin, tombé aux mains des Anglais ne reçut peut-être pas tous les soins nécessaires, ou plutôt ne put survivre à la défaite...

Georges est l'arrière-petit-fils du général baron Morin...

— Baronne... baronne Morin ! fit Mme Thompson.

— Et les armoiries portent au chef l'aigle impériale couronnée d'or empiétant un foudre du même. Les services de table, le papier à lettre, pourront ressembler à ceux de la cour...

— Et puis, M. le baron Morin est vraiment très bien, interrompit l'Américaine faites-nous donc, colonel, le plaisir de nous l'amener un de ces jours à dîner.

G. DE PIMODAN

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL

Powderly pleure et se plaint qu'on le traite injustement

Scranton, Penn., 24 — L'ex-grand-maître ouvrier Powderly a dit à un reporter qu'il ne pouvait croire qu'il avait été expulsé par les Chevaliers du Travail, puisque les lois de l'Union requieraient qu'un procès ait lieu lorsqu'une accusation quelconque était portée contre un membre, ce qui n'avait pas encore été fait. Une réunion de l'Assemblée du District No 16 a eu lieu pour examiner la chose. Sur douze assemblées locales, il y en avait sept de représentées.

M. Powderly fut invité à comparaître et à expliquer son cas, ce qu'il fit sans hésitation.

Les larmes aux yeux, l'ex-grand-maître ouvrier s'est plaint des nombreuses persécutions auxquelles il était en butte et a lu nombre de lettres en justification des accusations que ses ennemis ont portées contre lui.

C'était pour lui une honte que d'être expulsé d'un ordre qu'il avait fidèlement servi pendant quinze ans et une grande injustice que de ne pas lui laisser les moyens de se justifier.

M. B. Martin, de Minneapolis, membre du conseil exécutif des Chevaliers du Travail, a été arrêté à la demande de M. Powderly qui l'accuse d'avoir publié de faux rapports dans la presse locale sur son compte.

Brûlé vif

Hyde Park, Mass., 23 — Un triste accident est arrivé à Hyde Park, mercredi dernier. Un petit garçon de trois ans nommé Eli Jalbert en a été la victime. Ses parents, M. et Mme Jean Jalbert, demeurant au numéro 326 rue ouest River. L'enfant jouait sur la rue avec un petit compagnon; ils avaient trouvé une allumette avec laquelle le petit Eli imprudemment mis le feu à ses vêtements. Il a été découvert par une dame Paginton qui a vainement essayé d'éteindre le feu qui dévorait l'enfant. Sa mère arriva quelque temps après et emporta son enfant, qui mourut quelques minutes plus tard.

Le père de l'enfant était au Canada et on l'a fait mander par télégramme.

Le corps de l'enfant a été inhumé samedi.

douane de Québec, le 23 mai 1894, est de \$2,945-58.

Grève sanglante

Port-Said, 24.—Deux mille ouvriers employés au chargement du charbon se sont mis en grève samedi pour obtenir une augmentation de salaire. Des bagarres ont eu lieu dans les rues et la police a été appelée pour rétablir l'ordre. Dans une douzaine de rencontres, vingt-cinq grévistes et plusieurs agents de police ont été blessés. L'agitation est grande parmi la population ouvrière et des patrouilles de police parcourent constamment les rues de la ville.

LA CRISE EN FRANCE

Pas encore de cabinet

Paris, 24.—Pas encore de cabinet de formé, M. Dupuy a été mandé, mais après avoir conféré avec M. Poincaré, il a refusé. Il a conseillé la formation d'un cabinet radical.

On ne croit pas qu'il y ait de cabinet de formé avant que M. Carnot déclare si, oui ou non, il a l'intention d'être de nouveau candidat à la présidence.

TRISTE ACCIDENT

Un épileptique pris du haut mal en canot

Sudbury, Ont., 24.—Un triste accident est arrivé hier.

Omer Roy, de cette ville, et deux amis s'en allèrent faire une promenade sur le lac Wahnapiite, quand Roy fut pris d'un accès d'épilepsie. Dans ses crises il a fait chavirer la barque et s'est noyé.

Ses amis ont pu gagner le rivage à la nage.

Roy laissa une femme et deux enfants.

LE BILL DU TARIF

Les républicains essuient une défaite

Washington, 25.—Le sénat a continué hier la question du Tarif Bill. M. Gorman, sénateur démocrate du Maryland, a prononcé un discours qui a duré plus d'une heure. Après lui M. Teller, républicain du Colorado, a pris la parole et a causé une profonde sensation en proposant de mettre de côté le bill; il voulait, disait-il, sonder l'opinion des sénateurs sur la question.

La proposition de M. Teller a éclaté comme une bombe au milieu de l'assemblée et a jeté la consternation dans les rangs des sénateurs des deux partis. Les messagers se précipitèrent de tous côtés, dans les couloirs, à la recherche des sénateurs afin de réunir le plus de voix possible sur la question. M. Butler se faisait raser lorsqu'un messager l'a trouvé. L'honorable sénateur s'est aussitôt précipité dans la salle, n'ayant qu'un côté du visage rasé.

L'appel nominal s'est fait au milieu d'un profond silence et a causé le plus vif intérêt, chacun étant désireux de savoir comment voteraient MM. Hill, Irby et Peffer. Ils ont tous trois voté contre la proposition de M. Teller. Enfin, cette motion a été rejetée par 38 voix contre 28.

Les démocrates sont enchantés d'avoir pu réunir une assez forte majorité contre la proposition de mettre de côté le bill du tarif; ce sera sans doute le dernier essai à ce sujet. Les républicains admettent maintenant que tous les sénateurs démocrates et populistes voteront pour le bill.

\$20,000 EN FUMÉE

400 personnes sans ouvrage

Le feu dans la fabrique de soieries

Montréal 25.—Vers onze heures, hier soir, une alarme appelait les pompiers au coin de la rue Vitré et de la ruelle White. Le feu s'était déclaré dans la farique de soieries et se propageait avec une rapidité effrayante. Les pompiers se mirent courageusement à l'ouvrage, mais l'incendie embrasa bientôt toute l'immense bâtisse. Les personnes qui demeurent dans les environs craignant une conflagration commencèrent à mettre leurs meubles en lieu sûr. Cependant les pompiers purent enfin se rendre maîtres de l'incendie et faire cesser ces craintes. La bâtisse toutefois n'est qu'une ruine et les pertes sont considérables.

Environ quatre cent personnes se trouvent ainsi sans emploi. Les dommages matériels s'éleveront à \$20,000, couverts en grande partie par des assurances dans la London and Liverpool and Globe, l'Atlas, la Glasgow, la Phoenix de Liverpool, la Phoenix de Hartford et l'Ontario.

On ne connaît pas encore l'origine du feu; un nommé Thomas Hereward, qui demeure dans les environs, dit qu'il a entendu le bruit d'une explosion et qu'aussitôt il a aperçu les flammes dans la bâtisse. D'autres prétendent qu'ils ont vu deux hommes sortir de l'établissement quelques secondes avant l'explosion. Une enquête sera tenue par les commissaires des incendies. Ajoutons que la manufacture de boîtiers de montre, dans la bâtisse voisine, a souffert aussi par le feu.

Pilules Holloway

Rhumatisme et névralgie.—Il est quelque fois difficile de déterminer laquelle de ces deux maladies fait souffrir le patient, mais cette ignorance ne fera rien, si on emploie les remèdes Holloway. Ils allègent et guérissent toutes douleurs musculaires et nerveuses. Dans le rhumatisme héréditaire après avoir baigné les parties malades avec de l'eau salée chaude on devrait bien étendre l'onguent Holloway sur l'endroit de façon à ce qu'il pénètre bien et que ses propriétés régulatrices et adoucissantes, pénètrent les vaisseaux et les nerfs les plus profonds qui, étant exotés, causent la douleur et l'enflure. Les traitements Holloway ont le mérite de déloger la maladie sans ruiner la constitution ce qui était le résultat inévitable de la saison.

AVIS

M. Mathias Lislois, de Saint-Thomas de Montmagny, et M. J. J. Saindon marchand et maître de poste de la Rivière-du-Loup, en bas, sont autorisés à percevoir les sommes dues pour abonnement au *Courrier du Canada* et au *Journal des Campagnes*.

Trouvé noyé

On a trouvé hier près du quai de la Compagnie du gaz, un vieillard qui a été reconnu pour être celui d'un vieillard du nom de John Macdonald, âgé de 75 à 80 ans, de Laval, comté Montmorency.

Le vieillard était sorti avant hier soir pour aller voir à son chevel, et il n'était pas revenu.

On suppose qu'il a perdu l'équilibre en cotoyant de trop près le bord du quai.



USEZ-DE **PAIN-KILLER**
Le meilleur remède pour **CONTUSIONS, BRULURES, COUPURES, FOULURES ET ENTORSES.**

Joseph Hamel & Cie

NO 62.

COTE de la MONTAGNE

Nouveaux Tapis, Prélarts, Rideaux, Pôles, Portières, Garnitures de toutes sortes, etc.

Joseph Hamel & Cie

58, Rue Sous-le-Fort.

Meubles de salons, Salles à Dîner, Chambres à coucher, Bibliothèques, Valises, Portemanteaux, Parapluies,

Aussi un superbe choix de

TWEEDS ECOSAIS, ANGLAIS ET CANADIEN, SERGES, ETOFFES à PARDESSUS, CHEMISES, FAUX-COLS, MANCHETTES, Etc. Etc, Etc,

Tailleur de 1ere classe attaché à l'établissement.

27 avril 1894—2mej. 139

J. A. Belanger

MANUFACTURIER A LA VAPEUR

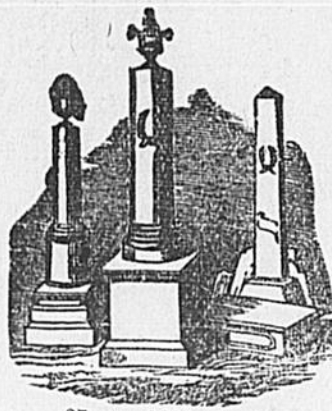
D'OUVRAGES EN MARBRE

ET EN GRANIT

MONUMENTS, EPITAPHES &c. &c.

Coin des rues Saint-Joseph et Dorchester

ST-ROCH, QUEBEC.



27 mars 1894—3mej

94

PILULES ANTI-BILIEUSES DU Dr ED. MORIN.

Comme il est plus facile de prévenir les maladies que de les guérir, c'est un devoir pour celui qui tient à sa santé d'avoir des selles régulières et normales—ce qui constitue une bonne santé. Or, aucune partie de la science médicale ne donne une plus grande place pour le soulagement et la guérison d'une maladie que celle qui cherche à réparer les dérangements des organes digestifs et assimilateurs. A moins que la santé de ces organes ne soit maintenue, ils deviennent une source de souffrances impossibles à décrire. Les premiers symptômes sont généralement la perte de l'appétit, les malaises après avoir mangé, l'indigestion, les étourdissements, les maux de tête, la constipation, la migraine, les brûlements d'estomac, dyspepsie, engorgement du foie, douleurs dans les reins avec urine chargée qui forme un dépôt au fond du vase etc., etc.

Pour la guérison radicale de ces indispositions, toutes les matières nuisibles et stériles, doivent être expulsées du système.

Cela peut-être effectué par l'emploi d'un remède sûr et effectif, qui, non seulement puisse remettre l'estomac et le foie et les reins dans leur état naturel, mais favoriser une condition saine des intestins. Pour arriver à ce but et d'après le témoignage d'un grand nombre de médecins, les **"PILULES ANTI-BILIEUSES"** du Dr. Ed. Morin sont sans rivales. Elles font disparaître non seulement les désordres ci-dessus décrits, mais encore elles font un bien incalculable quand ces maladies sont déjà établies ou même sérieusement avancées. Aussi les emploie-t-on avec succès dans le traitement de la névralgie, de la jaunisse, due à la condition malade du foie, et dans tous les cas de maladies bilieuses.

Ces Pilules, purement végétales, sont un purgatif complet. Etant recouvertes, on peut les prendre facilement et sans répugnances. Cet avantage joint à celui de produire leurs effets d'une manière douce est un des titres qui recommandent surtout leur emploi pour les femmes et les enfants.

Un pharmacien bien connu de Montréal, écrit :

DR ED. MORIN & Cie., Québec.

Messieurs,

Je vends vos **PILULES ANTI-BILIEUSES** et votre **SIROP CALMANT** et je suis heureux de constater qu'ils donnent satisfaction aux nombreux clients qui en font usage.

J. H. F. CHARRON, pharmacien, 1978, rue Notre-Dame, Montréal.

Déclaration Importante

Nous publions ce qui suit pour démontrer la valeur d'une médecine qui peut faire beaucoup de biens aux intéressés.

"M. L. H. Chouinard, marchand bien connu de la paroisse de Matane, comté de Rimouski, déclare qu'il a été guéri d'un engorgement du foie et des premiers symptômes de la jaunisse par l'usage des **PILULES ANTI-BILIEUSES** du Dr Ed. Morin, quoiqu'il eut déjà essayé beaucoup de remèdes qui ne lui apportèrent aucun soulagement."

DR ED. MORIN & Cie., Québec.

Messieurs,

Je vous suis très reconnaissant pour l'efficacité de vos **PILULES ANTI-BILIEUSES** qui m'ont sauvé d'une jaunisse très prononcée. Par leur usage, j'ai acquis la preuve de leur valeur dans les maladies bilieuses.

Votre dévoué

G. L. PELLETIER.

Marchand, Matane.

15 mars 1894—lan

70

LE FROMAGE CANADIEN EN AVANT!

1892-93—A CHICAGO—1892-93.

Les **"BLUE STAR"** ont remporté 25 prix sur 28 échantillons exposés!!!

J. N. DUGUAY

LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.

Agent des Fromageries **"BLUE STAR"** et **"JERSEY LILY"**; sollicite les applications des Fromagers qui désirent faire partie de ces combinaisons pour la vente de leurs Fromages sur le marché de Montréal.

Commission, 5c. par boîte, claire de toute dépense.

Les ventes se feront chaque semaine comme par le passé, et le retour de chaque envoi sera fait aussitôt après la vente. C'est une occasion avantageuse et profitable pour les bonnes fromageries de vendre leurs produits au prix du gros, sans qu'il leur en coûte beaucoup. Les patrons sont surtout intéressés dans ce système de ventes: ils ont le plus haut prix, un meilleur rendement et assurent, par le fait, la durée de cette industrie, la seule payante aujourd'hui.

Les ventes sont assurées à des **PRIX AVANTAGEUX**, les marques **"BLUE STAR"** et **"JERSEY LILY"** comptant parmi les plus recherchées en Angleterre. La marque **"BLUE STAR"** est réservée aux Fromageries de la Rivière-Sud et la **"JERSEY LILY"** à celles de la Rivière-Nord.

Le fromage fait de lait écru, le fromage mal fait ou mal emballé ne peuvent faire partie de ces combinaisons.

J. N. DUGUAY, LA BAIE, CO. YAMASKA, P. Q.

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATT DE LONDON, ONT.

Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif.

Recommandé par les connaisseurs et les médecins dans toutes les parties du Canada.

Voiez les témoignages écrits de chimistes éminents. **NEUF MEDAILLES ET ONZE DIPLOMES** obtenus aux Expositions Universelles de France, d'Australie, des Etats Unis, du Canada, de la Jamaïque, Indes Occidentales.

Savoir originale et fine, purté garantie, ces breuvages sont faits spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.

N. Y. MONTREUIL

SEUL AGENT,

277, 279,

Rue Saint-Paul Québec.

TÉLÉPHONE 545

28 avril 1894—2mej.

137



2 mai 1894—2m.ej



UN DRAME A MONTREAL

Meurtre ou suicide

Montréal, 22.

Vers deux heures hier matin, trois ou quatre jeunes gens passaient sur la rue Craig, lorsqu'ils entendirent tout à coup une détonation d'arme à feu.

Ils coururent vers l'endroit où le coup était parti et y trouvèrent étendu sans vie sur le trottoir, le corps d'un jeune homme.

L'ambulance et un fourgon de patrouille furent appelés, car on croyait le malheureux encore en vie, mais tout était fini.

Une balle partie d'un revolver calibre 22 lui avait traversé le cœur.

Le corps a été transporté à la morgue. Jusqu'ici, le défunt n'a pas été reconnu.

C'est un jeune homme d'environ vingt-cinq ans. Il a la figure rasée mais porte une moustache blonde. Il est vêtu d'une chemise de serge bleue.

Sur lui on a trouvé plusieurs papiers contenant diverses adresses. Un de ces papiers contenait l'adresse de M. H. Seven; sur une enveloppe on lisait madame Lyie, 41 Dorchester.

En outre on a trouvé une carte de visite portant le nom d'une demoiselle Mitchell et une photographie représentant deux jeunes filles.

Cette photographie est déchirée en trois morceaux. De plus, il possédait un mouchoir et quatre balles de pistolet.

L'inconnu s'est donné la mort vis-à-vis un restaurant.

Comme il ressemble à Thomas McKernan, la rumeur a couru que c'était le fils de "Joe Beef" qui avait attenté à ses jours. Mais il n'en est rien, Thomas est plein de vie et de santé et ne soigne nullement à se débarrasser de la vie.

Bes gens ont raconté qu'avant l'accident, ils avaient entendu du bruit dans les environs, mais ils restent dans le vague.

D'aucuns disent que le défunt s'est suicidé, d'autres qu'il a été la victime de malfaiteurs.

L'enquête démêlera cette affaire.

SAUVE PAR UN PETIT CHIEN

St-Sylvestre, 21 mai.

Hier, dimanche, à St-Sylvestre, dans les confins du rang Ste-Catherine, vers les cinq heures du soir, un vieillard de 60 ans, Charles Fréchette, quittait, sans avertir personne, la maison de son beau-frère David Croteau, pour aller chercher les vaches. Quelle ne fut pas la surprise des gens de la maison lorsque quelques heures plus tard ils le virent rentrer les habits en lambeaux, chancelant et le visage lacéré et couvert de sang! On se hâta d'aller chercher le Dr Dubé qui lui donna les soins voulus.

Voici la version du vieillard. Comme il longeait le bois, il s'est trouvé tout à coup en face d'un ours qui sans aucune cérémonie se mit à lui labourer la chair avec ses griffes. "Par trois ou quatre fois je me suis relevé, dit-il, mais comme l'ours jouissait du droit du plus fort il me rameait sous ses pattes énormes. Malgré mes cris, nul ne venait à mon secours et j'aurais été certainement dévoré sans mon petit chien qui, à chaque fois se mettait à japper et à mordre l'animal sans relâche. Irrité, l'ours s'élançait sur lui pour le détruire, et pendant qu'ils luttaient je parvenais à m'échapper de quelques pas. Aussi c'est grâce à mon habillement d'étoffe et à mon chien si je vois encore le jour."

Malgré le visage tout déchiré et de nombreuses blessures sur le corps et les jambes et la perte de sang, le Dr Dubé espère lui conserver la vie, mais M. Ch. Fréchette conservera pour le reste de ses jours le souvenir et les marques de Jean-Pierre.

Lac St-Jean

Le nouveau quai de Roberval est terminé, et tout le monde de l'endroit en est content. Le nouveau vapour que le gouvernement fait construire pour l'utilité des colons et qui porte le nom Le Colon sera prêt dans quinze jours et commencera aussitôt son service.

ATTENTION



A temps à tout dérangement de l'Estomac, du Foie ou des Intestins peut empêcher de sérieuses complications. Indigestion, constipation, migraine, nausée, attaque de bile et vertige indiquent un dérangement dans certaines fonctions pour lequel les Pilules d'Ayer sont le meilleur remède.

remède. Purement végétales, recouvertes d'une couche de sucre, faciles à prendre et promptes à assimiler, c'est la médecine de famille par excellence — l'apéritif le plus populaire, le plus sûr et le plus utile en pharmacie. Mme. M. A. BROCKWELL, Harris, Tenn., dit:

"Les Pilules Cathartiques d'Ayer m'ont guéri de migraines et mon mari de névralgies. Nous pensons qu'il n'y a pas de meilleure Médecine, et nous avons conseillé à beaucoup d'en faire usage."

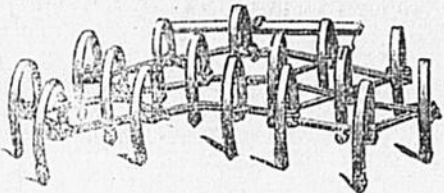
"Il y a eu trente-cinq ans ce printemps, j'étais épuisé par un travail pénible et une suite de rhumes, qui m'avaient rendu si faible que c'était un effort pour moi de marcher. Je consultai les médecins, mais je continuais de baisser sensiblement jusqu'à ce que j'eusse perdu tout espoir de jamais me rétablir. Etant un jour dans un magasin où l'on vendait des médecines, le propriétaire remarqua mon air faible et maladif, et, après quelques questions relatives à ma santé, me recommanda d'essayer les Pilules d'Ayer. J'avais peu de confiance dans celles-ci ni dans toute autre médecine, mais je me décidai enfin de suivre son conseil et j'essayai une boîte. Avant d'avoir pris toutes les pilules, j'étais beaucoup mieux et deux boîtes me guérirent. J'ai maintenant 80 ans; mais je crois que sans les Pilules d'Ayer, je serais dans la tombe depuis longtemps. J'en achète 6 boîtes tous les ans, et je ne voudrais pas plus m'en passer que je voudrais me passer de pain." — H. H. INGHAM, Rockland, Me.

Pilules d'Ayer

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

Chaque dose est efficace.

AVEZ-VOUS BESOIN D'UN Instrument d'Agriculture



HELWIN,

Allez chez les soussignés.

—AUSSI TOUT ESPÈCE DE— VOITURES DE PROMENADE.

Demandez nos catalogues.

Latimer & Legare

273 & 275, RUE ST-PAUL, QUÉBEC Ou 24, Rue St-Valier. 15 mars 1894—5m. 67

A QUOI SONT-ILS BONS ?



Beaucoup de gens qui n'ont jamais eu occasion d'être malades se demandent souvent en lisant ce qui se rapportent aux fameux Remèdes Sauvages de J. E. P. RACIOT, qui ne sont composés que d'herbes et de racines, à quoi ces remèdes sont-ils bons? Pour donner la réponse fidèle à cette question, nous ne pourrions que référer ces gens aux malades qui en ont fait usage. Ces malades répondraient sans la moindre hésitation que ces remèdes servent à guérir toutes les maladies qu'elles soient. Il n'y en a pas qui leur résiste. Elles guérissent infailliblement la dyspepsie, les maladies de foie, des rognons et des poumons, les toux, les rhumes, les bronchites, le catarrhe, la névralgie, les rhumatismes, le mal de tête, les douleurs dans les reins ou les côtés, le dérangement (Beau-mal, mal de matrice), les vers surtout le ver solitaire, les mauvaises maladies, les plaies de toutes sortes, le rife, les darts, les maladies de la peau, la teigne, la gale et toutes les autres, sans en excepter une seule, quoique nous ne puissions toutes les énumérer. Quelque soit la maladie qui vous fait souffrir, ne manquez pas de recourir à ces remèdes, en vous rendant à Québec. Si vous êtes trop éloigné, vous recevrez une réponse en écrivant à l'Enseigne du Gros Sauvage chez

J. E. P. RACIOT No. 25 Rue St-Joseph St-Roch, QUÉBEC.

SANTE POUR TOUS ! PILULES et ONGUENT HOLLOWAY

LES PILULES purifient le Sang, corrigent tous les Dérangements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS. Elles fortifient et restituent la Santé à Des Constitutions délabrées, elles sont aussi infaillibles dans toutes les Maladies particulières au sexe Féminin de toute âge. Pour les Enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables.

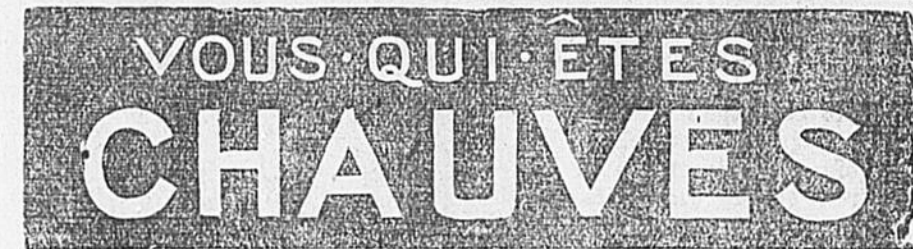
L'ONGUENT

EST UN REMÈDE INFALLIBLE pour les Maux de Jambes, ceux des Seins, Blessures, Anciennes Plaies et Ulcères. Il est faux pour la Goutte et Rhumatisme; et pour les Dérangements de la Poitrine. Il est de même sans égal pour les

Maux de Gorge, la Bronchite, les Rhumes, la Toux.

Gonflement Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival et pour les Membres contractés et Jointures Raides, il agit comme un charme.

CES MÉDECINES sont préparées seulement à l'établissement du professeur Holloway 78, New-Oxford Street, auparavant 533, Oxford Street, et se vendent à 1s. 1/4, 2s. 9d., 4s. 6d. 11s. 22, et 23s le Pot ou la Boîte, et on peut les obtenir dans toutes les pharmacies de l'univers. Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boîte, s'il n'y pas l'adresse 533, Oxford Street, London, c'est de la falsification. Québec, 3 septembre 1893.



Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien, CHEY MONSIEUR.

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations à sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui combataient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement avec plaisir le RESTAURATEUR DE ROBSON à toutes personnes souffrant du même inconvénient.

Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Iz Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST-JEAN-DE-MATHA, Représentant du Comté de Joliette au Parlement Fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation par excellence pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P. St-Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT

à 50 cts la bouteille.

A vendre.

Maison en pierre, à deux étages, avec un vaste terrain, poste de commerce, (pas de rente sur le terrain), situé au coin des rues St-Dominique et Ste-Marguerite, à moins de 5 minutes de la gare du Pacifique. S'adresser à Mme THS DROLET, Rue Ste-Marguerite, No 37, St Rech. 19 avril 1894—2m. 12c

George Bellerive AVOCAT

8, rue St-Pierre, B.-V. Québec CONSULTATIONS GRATUITES.

Collections de rentes, loyers, dettes. Remise immédiate des argents reçus. Avances faites sur montants à collecter. Achats de crédits. Rédaction de contrats par actes privés. Règlement de faillites et de successions. 23 novembre 1893—Jan. 895

ABONNEZ-VOUS

— AU — 'JOURNAL DES CAMPAGNES' \$1.00 PAR ANNÉE — \$1.00 PAYABLE D'AVANCE.

16 grandes pages par semaines, paraissant tous les Jedis

LE PLUS GRAND ET LE PLUS POPULAIRE JOURNAL DE LA PUISSANCE. 11 & 13, rue BUADE, Québec

A VENDRE.

ETOUPE, BRAI, RESINE, ETC, ETC. 500 QUARTS DE GOUDRON, 100 QUARTS DE BRAI, 50 do RESINE, 100 do BRAI NOIR, 50 PAQUETS D'ETOUPE.

A prix réduit.

Reid, Craig & Co RUE ST-ANDRE. 17 mai 1894—1m. 177

Agrandissement

NOUS AVONS AJOUTÉ A NOTRE GRAND MAGASIN ACTUEL, 148 rue St-Jean, l'établissement voisin, non moins grand, portant le No 146. Ce dernier magasin sera rempli

d'Orgues Bell, Pianos Bell, Jouettes, ET LE CÉLÈBRE

Thé des Indes Dont nous sommes les seuls agents à Québec.

T. J. Moore & Cie 146 & 148 RUE SAINT JEAN. 15 mai 1894—1m cj. 17

CHEMIN DE FER Québec-Central

SERVICE DE TRAINS DIRECTS ENTRE QUÉBEC ET LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

Service de trains solides entre Québec et Boston, via Sherbrooke et le chemin de fer Maine Central.

Trains directs pour Portland et tous les points du Maine via Junction Dudswell et le chemin de fer Maine Central.

A commencer LUNDI, le 25 SEPTEMBRE 1893, les trains voyageront comme suit:

Table with train routes and times: EXPRESS quitte Québec (Traverse) 1.30 p.m., Arrive à Junction Dudswell 6.32 p.m., Sherbrooke 7.50 p.m., Boston 8.05 a.m., New-York 11.33 a.m.

Chars palais dorcirois directs, de Québec Boston et Springfield.

Table with train routes and times: MIXTE quitte Québec (Traverse) 12.30 p.m., Arrive à St-François 1.10 p.m.

Allant au Nord

Table with train routes and times: EXPRESS quitte New-York 4.00 p.m., Boston 7.30 p.m., Sherbrooke 8.00 a.m., Arrive à Lévis 1.55 p.m., Québec (Traverse) 2.00 p.m.

C'est un convoi direct, avec chars palais dorcirois de Pringfield et Boston à Québec.

Table with train routes and times: MIXTE quitte St-François 6.00 m., Arrive à Lévis 10.00 a.m., Québec (Traverse) 10.1 a.m.

C'est la seule ligne qui voyage avec trains directs entre Québec et les points de la Nouvelle-Angleterre et qui se raccorde avec les chemins de fer Boston et Maine et Maine Central.

On fait toujours raccordement à Lévis et à la jonction Harlaka avec tous les trains de l'Intercolonial et le bagage est étiqueté pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre.

Pour autres informations, billets, horaires, etc, s'adresser à l'Agent général des billets, en face de l'hôtel St-Louis, Québec, et au bureau du Québec Central, quai de la traverse, basse-ville, Québec.

FRANK GRUNDY, J. H. WALSH, Gérant général, des Passagers et du fret 5 septembre 1893.

Ferme Boréale

J. C. CHAPAIS, PROPRIÉTAIRE

POMMES DE TERRE BEAUTÉ D'HÉBRON.

TUBERCULE absolument sain, d'excellente qualité, productif, semence de première classe, \$1.50 par sac de 90 lbs à la station de St-Philippe de Néri, fret aux frais de l'acheteur. Pas moins d'un sac ne sera vendu à chaque acheteur. Semence très-rare cette année.

BÉTAL CANADIEN

Taureaux et Vaches canadiens enregistrés Le G. R. B. C. animaux de premier choix, très remarquables comme sortant des meilleures familles laitières, entre autres: "FLEUR-DES-COTEAUX," (742, L. G. R. B. C.) belle génisse d'un an. Prix \$35.00. Ces deux animaux sont issus de ce qu'il y a de mieux en fait de vaches canadiennes sur la ferme, saillies par "GRANDVILLE," le plus beau taureau canadien du district.

"CORNELLE," (12, L. G. R. B. C.) vache de sept ans, issue de "ECONDE," qui est enregistrée au livre d'or pour avoir donné 13 lbs à onces et demie de beurre en sept jours. Prix \$60.00

Tout le bétail canadien de la Ferme Boréale est de type noir ou noir et fauve, qui est considéré comme le meilleur type de la race, et est enregistré.

Veaux de l'année, tous issus de vaches à lait de qualités supérieures, saillies par "GRANDVILLE" mentionné plus haut.

Pour renseignements sur les prix s'adresser: J. C. CHAPAIS, Ferme Boréale, St-Denis, comté de Kamouraska.

GRATIS!

Coupez cette annonce et envoyez-la à Wm. H. Gagné, St-Justin, Co. Maskinongé, P. Qué., et vous recevrez gratuitement des échantillons de cartes de visite ainsi que de catalogues. Ecrivez de suite. 10 mai 1894—1m. cj. 168

CONDITIONS — DU —

JOURNAL DES CAMPAGNES EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant tous les JEDIS et contenant toute les nouvelles de la semaine. Prix de l'abonnement: UNE PIASTRÉ Pour la France: — 10FRANCS STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

THOS. CHAPAIS, DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE, LÉGER BROUSSEAU — ÉDITEUR —

11 & 13 rue Buade, Québec.